Ayrault. Industrie mulassière en Poitou



DE L'INDUSTRIE
MULASSIÈRE
EN POITOU

OU ÉTUDE

DE LA RACE CHEVALINE MULASSIÈRE, DE L'ANE, DU BAUDET & DU MULET

par

Eugène AYRAULT

VÉTÉRINAIRE A NIORT

Membre correspondant de la Société impériale et centrale d'Agriculture de France,
de la Société impériale et centrale de Médecine vétérinaire,
de la Société vétérinaire du Calvados et de la Manche,
secrétaire de la Société de Médecine vétérinaire du département des Deux-Sèvres.

La nature crée les races,
L'homme fait les variétés.

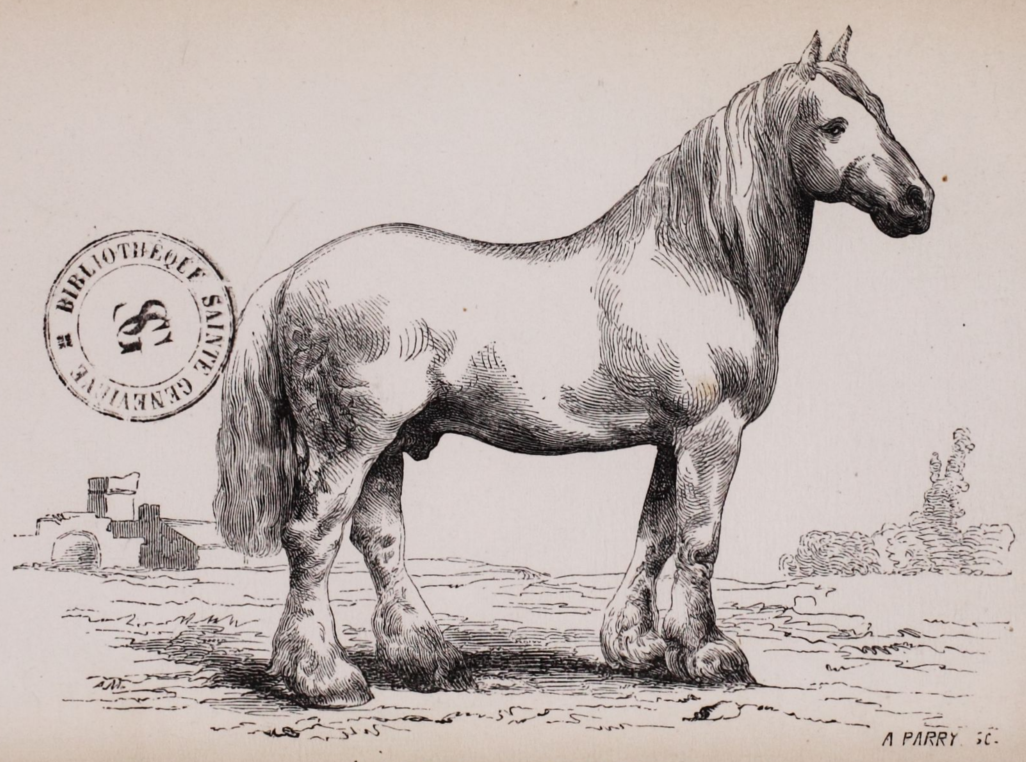
Cet Ouvrage a obtenu une grande Médaille d'or à la Société impériale et centrale d'Agriculture de France.

NIORT
L. CLOUZOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
22 — RUE DES HALLES — 22
1867

DE L'INDUSTRIE MULASSIÈRE

EN POITOU

NIORT. — IMPRIMERIE TH. MERCIER
rue des Yvers, n° 1.



ÉTALON MULASSIER (ancien type).

DE L'INDUSTRIE

MULASSIÈRE

EN POITOU

OU ÉTUDE

DE LA RACE CHEVALINE MULASSIÈRE, DE L'ANE, DU BAUDET & DU MULET

par

EUGÈNE AYRAULT

VÉTÉRINAIRE A NIORT

Membre correspondant de la Société impériale et centrale d'Agriculture de France,
de la Société impériale et centrale de Médecine vétérinaire,
de la Société vétérinaire du Calvados et de la Manche,
secrétaire de la Société de Médecine vétérinaire du département des Deux-Sèvres.

La nature crée les races,
L'homme fait les variétés.

Cet Ouvrage a obtenu une grande Médaille d'or à la Société impériale et centrale d'Agriculture de France.

NIORT

L. CLOUZOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

22 — RUE DES HALLES — 22

1867

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR

L'INDUSTRIE MULASSIÈRE.

L'industrie du Poitou, qui a pour but la production du mulet, est une des branches les plus importantes de la fortune agricole de la France. C'est parce qu'on ne l'a pas assez connue qu'elle a été si souvent attaquée, peu encouragée, et qu'elle eût été infailliblement anéantie, si le cultivateur ne l'avait pas soutenue avec toute l'énergie que met l'avare à défendre son trésor.

Cette industrie sans rivale nous est enviée par le monde entier. Ses produits sont transportés dans tous les pays, et partout la facilité de son acclimatation, sa sobriété, sa résistance à la fatigue, font du mulet une des plus précieuses espèces animales que l'homme ait employée à ses besoins.

A quelle époque remonte la création de cette industrie, ou son importation en Poitou ? On l'ignore, comme on ignore l'origine de la plupart des vieilles industries.

Quelques auteurs vétérinaires, en cherchant l'origine de la race des baudets ou de leur introduction en Poitou et en

Gascogne , font remonter seulement à Philippe V, roi d'Espagne, la date de leur importation dans ces deux provinces de France ; introduction qui aurait été consentie en faveur du roi de France, en vertu d'un pacte que Philippe aurait tenu secret, parce qu'il privait ainsi son royaume d'un monopole qui aidait à la fortune de ses sujets. Mais cette explication est renversée par des documents et des écrits authentiques qui font remonter à une date bien plus reculée l'origine de cette industrie.

Ainsi M. Ayraud, vétérinaire à Fontenay-le-Comte, cite dans sa savante statistique agricole de cet arrondissement de la Vendée un écrit d'Antoine Bernard, datant du XVIe siècle, où il est question de mules tuées au prieuré de Mouzeuil ; ce qui prouve qu'on faisait des mules en Poitou avant le règne de Philippe V.

La citation suivante, extraite du *Gallia Christiana*, sous la date de 1109, « *Nil movit Bernardum loci asperitas, at* » *lampadis ibi noctu rutilantis splendore, venit ad sylvam* » *quæ Tyro dicitur, et studiosius peragratam sibi suisque* » *fixam sedem delegit...... tum exonerato qui sarcinas defe-* » *rebat asino cui Pictavino dederat nomen cum suis construxit* » *cellulam non nimis sumptuosam vel artificiosam,* » établit la renommée des ânes Poitevins dès cette époque. Il est vrai qu'il est question ici de l'âne de bât. Mais comme pour cet usage, c'est encore la race la plus forte qui convient le mieux, il y a tout lieu de croire que c'est un des ancêtres de notre race actuelle de baudets qui portait les bagages de saint Bernard.

Enfin, nous trouvons dans une publication de M. Beauchet-Filleau, de Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), une note

d'une date beaucoup plus reculée, qui atteste non-seulement l'ancienneté de l'industrie mulassière en Poitou, mais encore sa renommée de supériorité qui était déjà très répandue à cette époque. Voici cette note : Au xe siècle, un prélat italien du nom de Léon s'adressait en ces termes à Guillaume IV, comte du Poitou (1) : « *Mitte mihi mulam mirabilem et* » *frœnum pretiosum, et tapetum mirabile, pro quo te rogavi* » *ante sex annos.* »

Les choses de l'agriculture ne tenaient pas une assez large place dans les préoccupations des savants, des historiens et des gouvernants, pour que les innovations qui s'y produisaient dans ces temps reculés fussent inscrites dans les livres ou conservées par les légendes populaires. De sorte qu'on est obligé de saisir à la dérobée quelques faits, quelques fragments indifférents de phrases se rapportant aux sujets dont on recherche la généalogie, pour leur assigner une date à peu près certaine.

En 1717, après la création des haras en France, l'industrie mulassière avait une telle importance, qu'elle inquiétait l'intendant-général chargé de l'administration des haras, qui lançait contre elle des réglements prohibitifs pour empêcher son extension, et pour nuire à son amélioration. Il est dit à l'article III du titre VI : « Les gardes-» étalons ne pourront faire saillir par les *bourriquets* (2) *ou* » *animaux*, aucune cavale au-dessus de 4 pieds, à prendre » de l'extrémité de la crinière, près le garrot, jusqu'à la » couronne, à peine de confiscation de leurs bourriquets,

(1) Envoyez-moi une mule magnifique, un mors précieux et un tapis admirable, objets que je vous ai demandés depuis plus de six ans.

(2) Anes ou Baudets.

» et de 20 livres d'amende applicable moitié au profit du » dénonciateur, et moitié au profit de la caisse des haras.

» Art. IV. Défenses aux propriétaires des juments au-» dessus de 4 pieds de les mener aux bourriquets à peine » de confiscation des dites cavales, et de 20 livres d'amende » applicable comme dessus, si ce n'est en vertu de per-» mission par écrit du commissaire inspecteur. »

On voit, par ces citations textuelles du réglement des haras, de quelle faveur jouissait à cette époque l'industrie mulassière auprès de cette administration.

Si on ajoute que sous le ministre Bertin la castration des baudets du Poitou fut un instant décrétée, on se fera une juste idée des dangers qu'a courus cette production à laquelle notre province doit en partie sa fortune, et qui porte au loin la supériorité de la France dans la seule branche agricole où elle ne rencontre pas de rivale.

Ces raisons expliquent en même temps le culte du paysan pour cette industrie, qui lui a été transmise en héritage par une longue suite d'aïeux, qui a créé ses relations sociales et commerciales, et qui par-dessus tout est l'agent sur lequel il compte le plus pour édifier sa fortune.

N'est-ce pas en effet les mules qui amènent en Poitou les Béarnais, les Languedociens, les Dauphinois, les Auvergnats, les Piémontais, les Sardes, les Espagnols, les armateurs de Nantes qui portent au-delà des mers le nom et la spécialité de notre province? n'est-ce pas nos poulains qui vont enrichir la population chevaline de la Beauce, du Perche et du Berry? Les rapports avec ces différentes contrées, avec ces peuples divers sont tout à l'avantage du

producteur du Poitou qui y trouve un débouché certain pour les bestiaux qu'il élève. L'argent que l'élevage du mulet fait entrer en Poitou augmente la fortune de la France, puisque la majeure partie des produits sont exportés : les uns immédiatement en quittant le Poitou, les autres après avoir séjourné quelques années dans le Midi. Beaucoup d'autres industries, dont les produits sont consommés sur place, n'ajoutent rien à la fortune nationale, et n'opèrent que des déplacements ou des améliorations de position locale, tandis que la nôtre apporte réellement en France un numéraire qui n'y serait point entré. C'est cette considération là qui élève la production mulassière au niveau des plus hautes questions d'intérêt national.

Maintenant, si nous l'examinons au point de vue seul de l'agriculteur du Poitou, nous voyons que cette industrie, dans laquelle un capital considérable est engagé, ne procure aux cultivateurs que des avantages. La sobriété de la mule fournit à l'éleveur le moyen d'en avoir un grand nombre malgré la pénurie de ses ressources fourragères. Sa rusticité lui permet de la soumettre à l'âge de deux ans aux travaux agricoles. Dès cette époque elle travaille sans se fatiguer et elle paie sa nourriture par le travail ; on ne lui voit jamais de ces tares qui, dans l'élève du cheval, remplissent les écuries de non-valeurs. Jamais de bêtes invendues ; les plus mauvaises trouvant encore des acheteurs. L'engraissement est facile et dure peu de temps. Autrefois la vente s'opérait aux foires d'hiver plus particulièrement ; aujourd'hui elle a lieu toute l'année, aussi bien à l'écurie que sur les champs-de-foire. L'élevage de la mule se subdivise à l'infini, selon les lieux, les usages et les

méthodes de culture. Ici on fait naître, là on élève, ailleurs on produit et on élève. Celui-ci achète les bêtes d'un an et les revend à deux; celui-là élève seulement des mulets entiers qu'il garde jusqu'à deux ans. Cette subdivision de l'élevage, cette variété dans les opérations, donnent la plus grande activité aux transactions, dans lesquelles chacun trouve un bénéfice, et font du Poitou une des provinces les plus favorisées de la France pour son commerce de bestiaux.

L'histoire de l'industrie mulassière comprend trois branches : 1° L'étude de l'espèce chevaline, qui en Poitou est employée à cette destination ; 2° celle de l'âne ou baudet mulassier ; 3° celle du mulet, produit de l'accouplement de ces deux espèces animales.

L'étude de la race chevaline-mulassière du Poitou, par laquelle nous allons commencer, intéresse au plus haut point la zootechnie générale et l'agriculture du pays. La zootechnie verra dans cette étude des faits physiologiques, en suivant pas à pas notre race chevaline dans ses diverses migrations, la puissance des climats et des sols sur la matière animale.

L'agriculteur du Poitou n'apprendra pas que cette production est le principal élément de sa fortune, il le sait depuis longtemps ; mais il profitera, espérons-le du moins, des conseils qui ressortiront de ces études.

TOPOGRAPHIE, AGRICULTURE.

Là où s'exerce l'industrie mulassière, là aussi naît ou s'élève le cheval qui est un des agents de cette production,

car partout où il y a des poulinières livrées au baudet, il y y aussi des juments accouplées avec le cheval. Les femelles qui naissent sont conservées et les poulains sont vendus. Il est donc indispensable d'examiner la part que chaque contrée prend à cet élevage.

Nous diviserons le Poitou en trois grands groupes qui ont chacun dans la production chevaline mulassière un rôle particulier. L'étude de ces influences ne sera pas la partie la moins intéressante de notre histoire chevaline.

L'élève du mulet a lieu notamment dans tout le département des Deux-Sèvres, dans l'arrondissement de Fontenay, dans une partie de la Vienne, de la Charente, et un peu dans la Charente-Inférieure. Il comprend une étendue de territoire dont la circonférence peut être décrite en prenant pour points extrêmes Poitiers, Loudun, Thouars, Bressuire, Sainte-Hermine, Fontenay, Saint-Jean-d'Angély, Mansle, Confolens, Montmorillon. Mais si toutes les contrées comprises dans ce cercle irrégulier se livrent à la production du mulet, elles sont loin de jouer le même rôle dans celle du cheval. Il n'y a guère que le département de la Vendée et celui des Deux-Sèvres qui concourent à la production de l'espèce chevaline mulassière.

Ces deux départements, qui sont limitrophes dans une grande étendue, ont une composition géologique analogue, du moins dans les contrées où s'élève le cheval. L'un et l'autre se composent de plaine, de bocage et de marais. Nous verrons plus tard le rôle de chacune de ces trois parties dans la production et l'élevage du cheval mulassier.

Le département des Deux-Sèvres est le centre de l'in-

dustrie mulassière et fournit aujourd'hui les 5/6 des sujets de l'espèce chevaline. Son sol est essentiellement calcaire, argilo-calcaire et argilo-ferrugino-calcaire dans les plaines séparées en deux plateaux par une branche des Cévennes qui s'étend du nord-ouest au sud-est. Mais il est une division naturelle formée par la Sèvre qui sert mieux à la description de notre sujet : cette rivière sépare la Plaine du Bocage ou Gâtine, et dans son parcours au-dessous de Niort, elle se divise en deux branches qui laissent entre elles une grande étendue de marais. Dans son parcours, avant de se jeter dans la mer, à Marans, elle reçoit les eaux des immenses canaux qui y aboutissent, et qui sont en train de transformer, par le dessèchement, les terrains marécageux de cette partie du Bas-Poitou, qui s'étend dans la Vendée et un peu dans la Charente-Inférieure.

Dans la Plaine la propriété est très morcelée. L'agriculture est faite par des fermiers qui cultivent depuis 30 jusqu'à 70 hectares. Bien que l'agriculture y progresse, il reste encore beaucoup à faire. On rencontre parfois des différences énormes entre l'agriculture de contrées souvent très rapprochées. Il est vrai que sur notre sol poitevin on voit changer la nature des terres à de très petites distances. Ici c'est une terre calcaire légère ou forte; là elle est argilo-calcaire, ou argilo-schisteuse ; plus loin elle est argilo-siliceuse. De sorte que certaines tentatives d'amélioration, qui réussissent parfaitement chez les unes, n'ont amené que des déceptions chez les autres d'une nature différente où elles ont été appliquées ; et un insuccès, pour le cultivateur qui se décide à regret à modifier son système, le rejette pour longtemps en arrière. Cependant, hâtons-

nous de reconnaître que la vigoureuse impulsion donnée par J. Bujault, au centre d'une des plus riches contrées du Poitou, a porté ses fruits, et que c'est bien de là qu'est partie la nombreuse phalange qui aujourd'hui éclaire la marche du progrès agricole dans cette province.

Le labourage des plaines légères se fait exclusivement avec les mules ; mais là où la couche végétale est épaisse, et aussi où le cultivateur comprend les bienfaits des labours fréquents et profonds, il y a une ou deux paires de bœufs dans la ferme. Dans les plaines des Deux-Sèvres, on ne sait trop pourquoi on donne la préférence aux bœufs rouges de Salers, quand nos bœufs de Parthenay vont labourer celles de la Saintonge.

Les prairies artificielles forment presque seules les ressources fourragères des plaines à sols calcaires. Sur les coteaux argileux et dans les vallées argilo-calcaires, on trouve cependant des prairies naturelles. Les trèfles, sainfoins, luzernes n'occupent pas une étendue en rapport avec la quantité de bestiaux entretenus dans les fermes. On compte, il est vrai, sur la sobriété de la mule, et on lui assimile trop l'espèce chevaline. Il est peu de fermiers qui possèdent le tiers de leurs terres en prairies, bien que ce soit la proportion nécessaire pour entretenir une tête de bétail par hectare. Quoiqu'on leur répète souvent l'aphorisme de Bujault : « Si tu veux du blé, fais des prés, » ils sont loin de l'appliquer. Ils font du blé, beaucoup de blé, beaucoup trop même eu égard à l'étendue des prairies qui doivent régler la qualité et la quantité du fumier. Nous trouverons plus d'une fois l'occasion de signaler la légèreté d'esprit du cultivateur, qui ne voit que les faits qui le

frappent par leur simplicité, sans aller chercher au-delà les conséquences. Ainsi, il croit récolter d'autant plus qu'il sèmera davantage; tandis que l'expérience, d'accord avec la théorie, prouve tous les jours que ce n'est pas le blé semé qui fait la bonne récolte, mais bien le blé fumé. Nous parlons ici en général, et nous nous plaisons à constater qu'il y a de nombreuses exceptions à cette règle.

Les plantes sarclées, depuis dix ans, ont pris une honorable place dans les assolements. Les betteraves, là où existent des distilleries, sont cultivées en grand, et les fermiers ne dédaignent plus de remporter, pour un prix modique, les pulpes pressées ou macérées qui font une si excellente nourriture pour tous les bestiaux. Malgré cette esquisse rapide de l'agriculture de la Plaine, où la critique a eu plus à faire que la louange, hâtons-nous de reconnaître qu'un mouvement profond, raisonné, s'opère dans le sens du progrès cultural.

Le Bocage, appelé aussi Gâtine, est situé au nord du département des Deux-Sèvres. Cette contrée très accidentée, couverte de bois, est sillonnée de ruisseaux qui coulent dans des vallées parfois assez étendues, dont le fonds et les versants forment de très riches prairies naturelles. Le sol y est argileux et argilo-siliceux. Les propriétés exploitées par des fermiers ont en général beaucoup plus d'étendue que dans la Plaine. Elles sont divisées en très grandes pièces entourées de bois ou de palissades élevées.

Il y a trente ans, l'agriculture pastorale régnait en souveraine dans ce riche pays, pour lequel s'ouvre le plus brillant avenir agricole. On cultivait le seigle dans une ou deux pièces qu'on laissait s'engazonner après l'enlèvement

des récoltes, et elles restaient à l'état de prairies naturelles servant de pacages pendant 9 ou 10 années, suivant le nombre de pièces dont se composait la propriété, ou la durée du bail du fermier.

Depuis les travaux de dessèchement et d'ameublissement opérés par les rigoles, les fossés, un peu de drainage, et surtout par l'introduction de la chaux, ce pays a complétement changé d'aspect cultural. En le parcourant aujourd'hui, on est agréablement surpris de trouver ces immenses terres, qui étaient occupées par les ajoncs et les bruyères, couvertes, soit de très beaux froments, soit de trèfles ou de plantes sarclées. Tous ceux qui sont entraînés par leur goût ou par leur intérêt vers l'agriculture tournent leurs regards de ce côté. La viabilité si difficile, impossible même à certains endroits et à certaines époques de l'année, s'améliore, et tous les jours aussi on constate de nouveaux progrès en Gâtine.

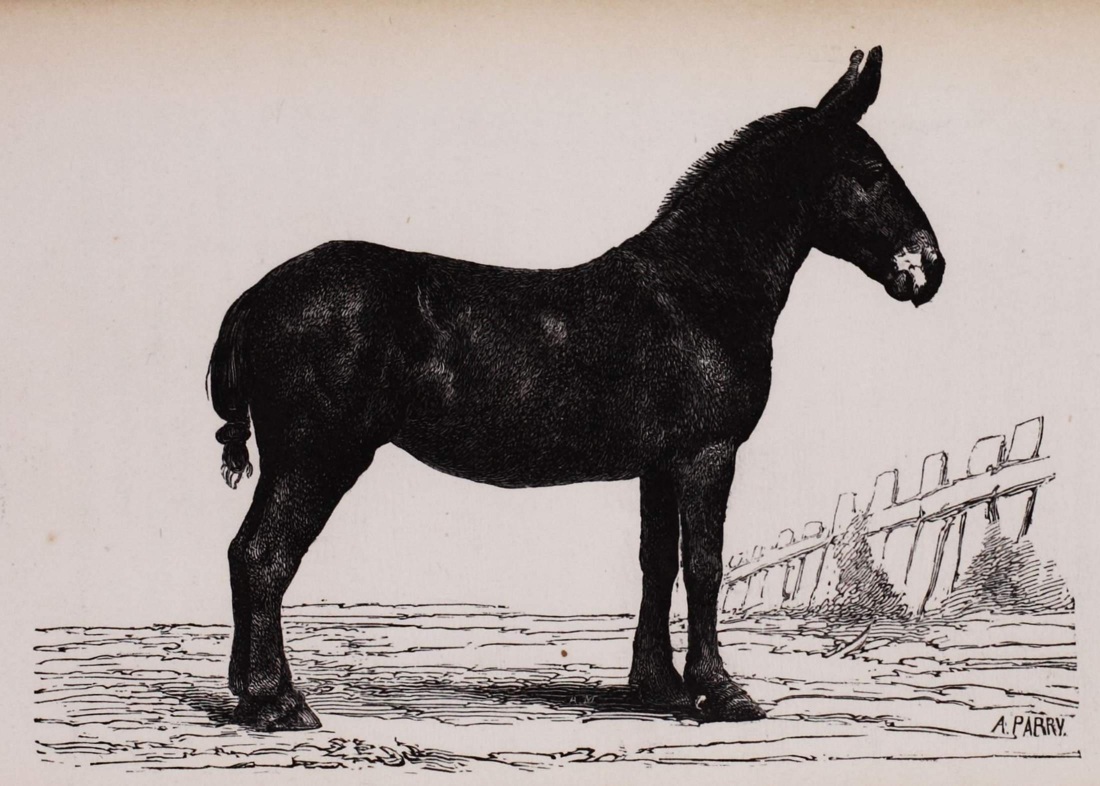
Les bestiaux qui peuplent cette contrée sont tous de qualités supérieures et des races les plus pures. L'éleveur de la Gâtine est le paysan poitevin, qui tient le plus à l'origine des espèces animales qu'il veut entretenir. La Gâtine est le berceau de la race bovine, dite de Parthenay. Le fermier professe un véritable culte pour ses bœufs, auxquels il épargne la besogne trop pénible en en attelant huit pour faire l'ouvrage de quatre. Souvent on rencontre sur la route le paysan gâtinais chantant et stimulant de la voix huit beaux bœufs qui traînent une charrette vide ou chargée de 5 à 600 kilogrammes d'une denrée quelconque. Il est vrai que parfois dans la route qu'il doit parcourir il trouve des fondrières, des chemins impraticables qui

rendent nécessaires ces précautions conservatrices. La Gâtine a une large part dans l'éducation chevaline-mulassière, que nous ferons connaître en parlant des poulains.

Le Marais est la terre promise du Poitou. Les alluvions anciennes, qui entourent dans une grande étendue les marais proprement dits, sont d'une fertilité telle que le fermier reste indifférent au progrès cultural qui s'opère autour de lui. — Il sème et il récolte. — De nombreux bestiaux peuplent ses vastes prairies et lui procurent de très beaux bénéfices. Dans le marais véritable, on cultive plus particulièrement les haricots, les fèves, les plantes oléagineuses, et dans quelques contrées le ray-grass, dont la graine est livrée au commerce.

On a conservé aussi le nom de Marais aux terres des plateaux qui avoisinent les contrées mouillées. La culture de ces riches terrains est la même que celle de nos plaines avec lesquelles elles se continuent. Les prairies artificielles viennent augmenter et améliorer les ressources fourragères, presque exclusivement tirées du Marais. Le sol végétal, qui est sans fonds, nécessite l'emploi de 4 ou 6 bœufs pour les labours. Ces bœufs, appartenant à la variété dite Maraichine, sont puissants par leur taille et leur ossature, mais ils sont loin d'avoir conservé la finesse de la race Gâtinaise dont ils dérivent. Les desséchements ont remis à la culture une assez grande étendue de terrains tourbeux qui n'avaient servi jusque-là que de pacage aux bestiaux.

Depuis que les fermiers ont associé le trèfle au foin du Marais dans la nourriture des bestiaux, on ne voit plus dans ces contrées de ces épizooties meurtrières qui décimaient les fermes. La nourriture homogène du Marais facilitait la



MULE DE 4 ANS.

propagation des maladies épizootiques, parce que les causes qui pouvaient résider dans le sol agissaient en même temps et de la même manière sur tous les bestiaux à la fois.

TYPE & ORIGINE DE LA RACE CHEVALINE MULASSIÈRE DU POITOU.

Quand Jacques Bujault qui a écrit tant de vérités commettait l'hérésie de publier « que la jument mulassière avait » la forme d'une barrique reposant sur quatre poteaux » et qu'il chargeait jusqu'au ridicule le portrait de la poulinière, il se faisait sans s'en douter l'écho d'un préjugé, et encourageait ainsi les attaques de ceux qui avaient intérêt à présenter le cheval mulassier comme un monstre propre seulement à l'accouplement avec le baudet. J. Bujault était évidemment guidé par son ardent amour pour l'industrie mulassière, mais son intelligence d'élite ne lui avait pas fourni les connaissances nécessaires pour juger physiologiquement l'espèce chevaline à laquelle il voulait tant de bien. Il avait cru la servir par une description de fantaisie qui fût prise au sérieux par ceux qui, méconnaissant la manière de Bujault, avaient oublié qu'il procédait de même lorsqu'il travaillait à réformer les abus et les mœurs; quand il montrait la routine et les préjugés par leur côté le plus hideux pour arriver plus facilement à les détruire. Nous verrons dans la suite qu'on ne peut expliquer autrement l'erreur qu'il a commise en traitant de la jument mulassière.

D'après une statistique faite par nos soins et avec le concours de l'administration départementale, en 1850, le nombre des poulinières mulassières du département des Deux-

Sèvres était de 19,112. Depuis cette époque, le chiffre s'est accru au moins d'un cinquième, ce qui porte la population totale à 23,000 juments environ.

L'arrondissement de Fontenay, le seul du département de la Vendée qui s'occupe de la production de la mule, compte d'après une statistique de M. Ayraud, vétérinaire, 7,500 juments poulinières livrées à la mulasse. M. Michas, dans une statistique agricole de la Vienne, porte à 10,000 le nombre des juments mulassières de ce département.

En fixant approximativement à 10,000 les juments accouplées avec le baudet ou le cheval mulassier dans les contrées du département de la Charente et de la Charente-Inférieure qui exploitent cette industrie, on atteint le total énorme de 50,000 juments poulinières qui sont employées à la production mulassière ; soit par leur croisement avec le baudet, pour faire des mules, soit par l'accouplement avec le cheval, pour l'entretien du cheptel mulassier ; car l'idée qui préside à l'élève du cheval dans la plus grande partie du Poitou est la production du mulet. Tous les efforts, tous les sacrifices du cultivateur tendent à ce but : *Avoir des juments qui, accouplées avec le baudet, donneront les meilleurs produits mulassiers.*

Le type primitif de la race chevaline du Poitou est originaire des marais de la Vendée et des Deux-Sèvres, vastes prairies qui, il y a un ou deux siècles, étaient presque entièrement couvertes d'eau pendant une partie de l'année. Quelques statisticiens pensent que l'espèce chevaline-mulassière aurait été importée en Poitou par les Hollandais et les Flamands auxquels Henri IV concéda la possession des marais non desséchés. Il est assez raison-

nable d'admettre, comme l'a écrit M. Ayraud, de Fontenay, « qu'après avoir assaini le marais, l'avoir défendu de » l'abord de l'Océan par des digues, et avoir creusé des » canaux destinés à transporter à la mer les eaux pluviales » très-abondantes, ils voulurent aussi cultiver cette terre » vierge et la peupler d'animaux domestiques ; alors ils » introduisirent chez nous leurs lourds chevaux du nord, » auxquels convenait parfaitement le climat du marais, » ainsi que l'herbe aqueuse et abondante qu'on y trouve. » Du reste, il existe entre les chevaux flamands et ceux de » la race mulassière des analogies assez grandes pour » qu'on puisse admettre cette opinion. »

Cette opinion sur l'origine flamande de notre espèce chevaline servira à expliquer les succès obtenus récemment par l'importation en Poitou de quelques étalons tirés du département du Nord, et ceux acquis déjà par M. Leroux, banquier à Paris, à la suite de l'introduction dans les marais de la Vendée de poulinières belges, dont les produits ont fourni les plus beaux étalons-mulassiers du pays.

La question des origines est de toutes les recherches auxquelles se livre l'esprit humain la plus ardue et la plus difficile à mener à solution satisfaisante. Les sciences, comme les arts et les lettres même, ont subi des temps d'arrêt, des interrègnes, qui ont eu pour effet de couper leur histoire par tronçons, et souvent de plonger dans les ténèbres la date et le lieu précis de leur naissance. Il en est de même pour les espèces animales que l'on nous dit descendre, en majeure partie de l'Asie, sans qu'aucun historien ait pu, d'une façon indéniable, nous indiquer la voie qu'elles avaient suivie pour arriver dans nos contrées

occidentales. Que les animaux domestiques qui peuplent actuellement la France nous aient été apportés par les hordes barbares qui envahirent les Gaules, ou qu'ils nous soient venus par une autre voie, c'est une lacune dans leur histoire que nous n'avons pas la faculté de combler.

On a quelquefois contesté à la race mulassière d'être originaire des marais des Deux-Sèvres et de la Vendée, parce que les travaux qui ont rendu ces contrées habitables n'ont été exécutés qu'en l'année 1607. On se demande alors où était avant cette date la race mulassière ? Pour répondre à cette question il faut se reporter à l'état des lieux avant cette époque. La contrée couverte par les eaux de la mer a vu son dessèchement s'opérer par suite des digues opposées aux envahissements de l'Océan ; mais les terrains plats qui avoisinaient cette contrée et qui étaient périodiquement mouillés non par l'eau salée, mais par les eaux douces des rivières de la Sèvre et ses affluents, le Lay et la Vendée, étaient habités par des hommes et des bestiaux. C'est moins dans les marais salés que dans les marais d'eau douce que s'élevait la race chevaline-mulassière.

La tradition, que tous les auteurs jusqu'à ce jour ont acceptée, semble justifiée par les faits et leur logique. Ainsi c'est toujours des marais que viennent les meilleurs produits ; nous ne voyons point ceux de la Gâtine descendre dans le Marais, c'est le contraire qui a lieu Enfin, il y a pour le physiologiste une raison puissante, c'est que la race chevaline-mulassière du Poitou porte le cachet dans toutes ses fibres, dans toutes ses formes, dans ses téguments, de l'influence d'un sol bas et humide. Placerait-on l'origine de la race dans le Bocage, où il est bien vrai nos

espèces domestiques sont religieusement conservées pures? Mais le sol de la Gâtine, qu'était-il à l'époque où les marais n'étaient pas habitables? Couvert de hautes futaies, d'ajoncs et de bruyères, il ne pouvait offrir à la puissante organisation de la race chevaline une nourriture suffisante. Si nous faisons un rapprochement avec les autres espèces herbivores originaires de la Gâtine, nous voyons apparaître la belle race bovine de Parthenay, à peau souple, à ossature légère, à tête fine, conditions qui ne rappellent guère la constitution de la race chevaline. De sorte que le physiologiste habitué à juger l'état des animaux d'une contrée par celui des végétaux dont ils se nourrissent, ne peut pas admettre que les éléments, qui d'une part forment la race mulassière, puissent en même temps donner naissance à la race bovine de Parthenay.

Il suffit de connaître quelles étaient les maigres ressources alimentaires de la Plaine pour rejeter l'idée qu'elle puisse être le berceau de la puissante race chevaline du Poitou, dont les sujets s'allégissent ou restent stationnaires lorsqu'on les y importe à 2 ans, et qui ont peine à conserver leurs qualités lorsqu'ils y arrivent à l'âge adulte. Nous sommes heureux de trouver la même opinion émise par notre ami M. Sanson, dans son excellent livre *l'Economie du Bétail*. Le savant zootechniste dit quelque part : « La vérité est que » nous ne savons pas du tout d'où vient la race Mancelle, » pas plus qu'aucune autre de nos races indigènes méritant » ce nom. *Mais la science enseigne le moyen de vérifier les* » *origines par l'étude des sciences naturelles qui concourent* » *à les former.* » Quelle que soit donc l'origine de notre race chevaline, constatons néanmoins qu'elle vivait dans les

marais à l'état presque sauvage, sans autre ombrage que le feuillage des arbres qui entouraient les prés, sans autre abri que le tronc et les branches dépouillées de ces mêmes arbres. On comprend de suite quelle devait être la constitution et la forme de cette population née et élevée dans de pareilles conditions d'hygiène, de sol et de climature.

La nature, pour sauver et pour protéger son ouvrage, l'avait pourvue d'une épaisse fourrure, avait garni sa tête, sa crinière, sa queue et ses membres d'une grande quantité de crins. Les pieds reposant sur un terrain humide et mou étaient larges, comme pour empêcher ces malheureuses bêtes d'enfoncer trop profondément dans le sol. La végétation très active de ce riche pays fournissait aux animaux une abondante nourriture toujours fraîche, toujours verte. Les organes digestifs, constamment remplis d'une grande quantité d'aliments, se développaient énormément. L'air vif, souvent froid et presque toujours humide de ces contrées, forçait la nature à une calorification puissante, et la poitrine se développait pour faciliter le jeu du cœur et des poumons, ces deux agents essentiels de la chaleur animale.

L'encolure de ces animaux, toujours obligés de paître, s'allongeait ; la tête, constamment baissée pendant les repas, était gorgée de liquides blancs, à cause de la difficulté que cette position créait à la circulation dans ces régions déclives. La contraction des muscles incessamment mise en jeu par les courses, pendant l'été pour se défendre des insectes ailés qui sont si nombreux dans les marais, et pendant l'hiver pour sortir du sol fangeux où ils sont enfoncés, développait les masses charnues et tendineuses, les os auxquels

elles s'attachent, ainsi que les articulations que celles-ci mettent en mouvement.

C'est par toutes ces raisons physiologiques que l'antique race poitevine mulassière avait la taille de 1 mètre 55 à 1 mètre 62 centimètres, que sa tête était longue et forte, ses oreilles longues, larges et garnies de poils, son encolure épaisse et allongée, sa crinière abondante, son dos large et un peu long, quelquefois ensellé, sa croupe longue et légèrement avalée ; sa queue très fournie de crins, sa poitrine large, les dernières côtes un peu aplaties, son corps volumineux, ses membres bien musclés, ses tendons forts, ses articulations larges, le sabot évasé, toutes les productions pileuses et cornées des extrémités des membres étaient très-développées, le tissu cellulaire très-abondant, ce qui empêchait les formes d'être aussi bien accusées que chez les animaux où il est plus dense et plus serré. Le tempérament d'une pareille race était évidemment lymphatique.

Telle était la race mulassière à son origine, à son état de nature quasi aquatique, avant que le gouvernement et les syndicats créés par lui eussent songé sérieusement à modifier en l'améliorant le sol sur lequel elle vivait. Aujourd'hui ce type ancien, quoique toujours le plus recherché, disparaît de plus en plus. Plusieurs causes ont amené ce résultat, nous les examinerons dans un autre chapitre.

Ce premier point étant établi, il est indispensable pour faire une étude complète de la race chevaline-mulassière, de la diviser en deux parties : 1° L'hygiène des juments et l'élevage des pouliches destinées à faire des poulinières. Ils diffèrent si radicalement de ceux des mâles et jouent un

si grand rôle dans la conservation de la race, que nous nous en occuperons tout d'abord ; 2° L'hygiène des poulains qui émigrent de bonne heure sera décrite ultérieurement.

INTRODUCTION DES POULICHES DU MARAIS CHEZ L'ÉLEVEUR DU HAUT-POITOU.

Les fermes du Poitou n'ont pas en général une très grande étendue. Suivant leur importance, elles sont exploitées par 3 ou 4 charrues qui sont, dans les plaines, tirées par des mules, dans le Bocage et dans le Marais par des bœufs. Il faut bien dire que, depuis une quinzaine d'années, la plupart des grosses fermes de la plaine ont au moins une paire de bœufs qui est employée aux labourages les plus pénibles. Chaque ferme possède 3, 4, 5, 6 ou 8 juments mulassières. Leur nombre est moins en rapport avec l'étendue du sol qu'avec l'intelligence du fermier, qui a su se créer des ressources alimentaires en augmentant ses prairies artificielles.

Le fermier qui veut monter son cheptel mulassier s'y prend de deux manières : Il achète aux foires ou des juments pleines, ou des pouliches de deux ans provenant du Marais. Nous allons suivre ces jeunes bêtes après leur entrée dans les fermes du Haut-Poitou.

Vivant à l'état de liberté depuis leur naissance dans de gras et abondants pâturages, ces pouliches achetées en hiver sont énormes et bien constituées. Leur poitrine est large et profonde, leurs membres sont très forts, leurs poils sont épais et longs, leur corps est très développé,

leur taille moyenne est de 1 mètre 48 à 1 mètre 52 cent. Elles sont âgées de 20 à 22 mois lorsqu'elles sont achetées par le fermier.

On les place comme tous les autres bestiaux dans des écuries basses, obscures et remplies de fumier. Elles sont bien dans les premiers temps l'objet de l'attention du granger, aussi partagent-elles avec les mules le meilleur foin de la ferme ; mais, quels que soient ces bons soins, les conditions qu'elles viennent de laisser sont diamétralement opposées à celles dans lesquelles elles vont vivre. Là, entassées dans des écuries insuffisantes, elles respirent un air raréfié et chaud qui impressionne péniblement les bronches et les poumons. Elles prennent aussitôt un air triste et maladif. Nourries de paille et de balles souvent avariées, elles mangent peu, ce qui entraîne toujours la perte de leur embonpoint. Sous l'influence de cette émigration et d'une hygiène si différente, la gourme se déclare ; gourme toujours longue, parce que l'organisme affaibli manque de force pour réagir dans ce travail d'épuration morbide, qui se prolonge jusqu'au mois de mars ou d'avril. Avec la guérison de la gourme l'appétit revient, la gaité reparaît et on considère l'acclimatation comme terminée. Mais à cette époque, les haras sont ouverts depuis deux mois, la monte est commencée, et le cultivateur, malgré les sages conseils qui lui sont journellement donnés, a déjà compté que l'année suivante sa pouliche pourra être payée par le prix de sa mule ou de son mulet ; vite il la livre au baudet. Si encore, il attendait que la nature manifestât elle-même par les signes du rut, que le moment est venu, que l'économie est assez reconfortée pour pouvoir accomplir l'acte de la

copulation ! Mais non, il la presse, il la force en présentant tous les deux jours le bout en train à ces pouliches délabrées et convalescentes. La première saillie a lieu, puis quelques jours après les chaleurs reparaissant, les pouliches sont de nouveau conduites à l'étalon, jusqu'à ce qu'elles ne donnent plus aucun signe de désir et qu'on les croie fécondées. Si elles n'ont pas *pris* (1) au baudet on les fait servir au cheval, et on les saigne pour les forcer à *retenir*. Le fermier qui croit sa pouliche pleine est joyeux, et il attend avec impatience le fruit si malencontreusement désiré.

Le printemps amène les coupages verts, d'orge, de seigle ou de vesce. Par cette bienfaisante nourriture, qui rappelle à ces jeunes bêtes leur première alimentation, elles reprennent de la gaieté, elles laissent échapper la fourrure longue et épaisse dont elles n'ont plus besoin désormais. Tant que dure le vert, elles sont en assez bon état. Malgré toutes les secousses qu'a reçues leur organisme, elles grandissent un peu. Mais voilà que déjà le travail de la dentition commence, traînant avec lui tout son cortége de signes de tristesse, d'inappétence et de douleur. C'est aussi le moment où les communaux dépourvus de leur foin sont ouverts à la dépaissance. Elles vont enfin rentrer, quant à l'air et à la lumière, dans leurs conditions primitives. Ces parcours arides dont la végétation est peu abondante sont consommés par 100 bêtes alors que 10 auraient de la peine à y vivre ; ou bien encore, elles sont envoyées ave les mulets, et gardées par des bergers, dans les champs dont la récolte est enlevée, où elles trouvent pour se nourrir

(1) N'ont pas été fécondées.

les plantes échappées à la faucille. Cependant, un peu de paille mélangée au foin dans l'écurie, le pacage à l'air libre le matin jusqu'à 10 heures et le soir de 4 à 8 heures, leur constituent une assez bonne hygiène. Sous ces influences, les meilleures qu'elles aient rencontrées depuis leur départ du Marais, ces jeunes bêtes ont toutes les apparences de la santé. Les herbes fines et aromatiques des plaines calcaires ont des propriétés nutritives tellement supérieures, que tous les animaux, à cette époque de l'année, sont en très-bon état.

Beaucoup de pouliches, on en comprend la cause, avortent dans les pacages. Cet accident, qui ne dérange pas sensiblement leur santé, peut être considéré comme un bienfait pour leur avenir. Débarrassées du faix prématuré qu'on a imposé à leur constitution juvénile, elles vont pouvoir, n'ayant plus qu'elles à nourrir, utiliser pour leur développement naturel la mince ration qu'elles reçoivent.

Au mois de novembre, elles rentrent pour tout l'hiver dans les étables, où la paille compose la plus large partie de leur ration. Un grand nombre de celles qui ont résisté avortent à cette époque. S'il était possible de donner à cette assertion une précision mathématique, je suis sûr qu'il n'en est pas deux sur six qui arrivent à bien à la mise bas, lorsqu'elles ont été fécondées à 22 ou 24 mois. Encore parmi ces dernières, que de parts laborieux, que d'accouchements contre nature, combien de mères ne peuvent pas nourrir leurs fruits. De sorte que les pouliches qui prospèrent le mieux après leur émigration dans les plaines du Poitou sont celles qui ont eu l'heureux privilége de n'être pas fécondées à la première de la monte.

On s'explique facilement ce que va devenir cette riche et puissante organisation, sur laquelle on fondait tant d'espérances, qu'apportaient dans la plaine, à 20 ou 22 mois, les pouliches issues du Marais. Elles mesuraient 1 m. 50 et elles ont encore cette taille après y avoir séjourné un an. Leurs beaux aplombs se sont faussés, leurs formes n'ont pas pris d'ampleur et elles ont une année de plus. La phase de la première dentition, si importante à surveiller, qui réclame tant de soins, surtout quand elle voit apparaître la gourme, est marquée chez les pouliches par la pénurie dans l'alimentation, par la fécondation prématurée, par des inappétences périodiques, et souvent par l'avortement à une époque avancée de la gestation. Ce travail d'évulsion dentaire est d'autant plus lent que l'organisme affaibli manque d'énergie pour l'accomplir. C'est par ces raisons que les fermiers, qui paient 5 et 600 francs des bêtes de deux ans et qui les voient souvent à quatre et cinq ans ne pas valoir ce prix, renoncent à en acheter. Ils se procurent alors des pouliches qui, nées et élevées dans la Plaine ou le Bocage, n'ont pas à subir les vicissitudes de l'acclimatation, en même temps que les autres causes de souffrances que nous avons signalées et qui ne leur sont pas plus épargnées qu'aux premières.

HYGIÈNE DES POULINIÈRES.

La jument poulinière est pourtant en Poitou la principale source de fortune du cultivateur. S'il ne la soigne pas mieux, c'est qu'il ignore les règles qui doivent diriger une hygiène raisonnée ; c'est parce qu'il ne comprend pas les graves

inconvénients de la parturition trop précoce, et ensuite qu'il ne fait pas marcher ensemble l'agrandissement de sa grange et celui de ses écuries. Il veut bien avoir le plus de poulinières possible, il sait trop les avantages qu'il en retire; il ne recule même devant aucun sacrifice, mais il néglige les moyens de les conserver telles que la nature les a faites.

Devenue poulinière, la jument prend rang à part et est le plus ordinairement séparée des autres soit par une cloison en planches, soit, ce qui est plus commun encore, par un clissage en paille appelé *parçon*, qui forme box au moment de la parturition.

Quelque temps avant l'accouchement, la jument est encore plus sévèrement rationnée. Le cultivateur croit que la poulinière doit être plutôt maigre que grasse, sous prétexte que ce dernier état peut nuire à la mise-bas, ou donner lieu à des accidents chez le nouveau-né. Très peu de foin, de la paille et des balles composent sa nourriture. Après le part c'est différent, rien n'est trop bon pour la poulinière, elle est bien et copieusement nourrie. Elle passe subitement d'une alimentation parcimonieuse et quelquefois altérée à une abondante et bonne nourriture. Ces changements si brusques et si radicaux dans l'hygiène ne peuvent avoir qu'une influence désastreuse sur les bêtes qui en sont l'objet. L'économie accepte difficilement ces variations brusques, ces hauts et ces bas dans l'hygiène. Elle a besoin, elle qui perçoit les moindres sensations, d'être graduellement préparée à ces modifications.

La parturition a lieu depuis le mois de février jusqu'à la mi-juillet. Aussitôt l'acte accompli, la poulinière reçoit

deux à trois litres de froment. On pense que cette récompense accélère la délivrance et prévient les accidents. Le cordon ombilical est ou rompu par arrachement, ou coupé et ensuite lié par un fil de laine. La mauvaise habitude de placer trop loin de son insertion abdominale la ligature qui doit amener la chute et l'oblitération du cordon, occasionne souvent son induration ou la formation d'abcès au milieu du tissu cellulaire qui unit les vaisseaux qui le composent. Ces deux accidents laissent quelquefois, après la guérison qui est toujours facile, un pen d'épaississement à la peau, dont la persistance peut nuire à la vente. La ligature trop longue du cordon est aussi une des causes des hernies ombilicales qu'on rencontre assez fréquemment. Voici comment : La vie se continuant dans les tissus au-delà de l'ouverture ombilicale, les vaisseaux qui l'entretiennent en y apportant leurs fluides, retardent conséquemment ou empêchent l'atrophie des parties qui composent le cordon à son insertion abdominale. Pendant ce temps, la pression exercée par les organes digestifs sur la tunique fibreuse, dont les bords séparés livrent passage au cordon, dilate l'ouverture ombilicale et permet ainsi à une anse intestinale de s'y engager. Tandis que la ligature placée tout près de l'ouverture, appelle une inflammation adhésive du cordon avec les parois abdominales, et forme une cicatrice forte et résistante. Ce n'est certainement pas la seule cause des hernies ombilicales, mais il n'est pas douteux qu'elle joue un rôle dans la production de cette infirmité. Aprés cette digression, rentrons dans notre sujet.

Autrefois le nouveau-né recevait un breuvage composé de vin blanc et d'huile d'olive ; cet usage irrationnel et

anti-physiologique disparaît de jour en jour, grâce aux conseils donnés par les vétérinaires. Il est un autre préjugé contre lequel les vétérinaires obtiennent moins de succès, et qui n'en n'est pas moins très préjudiciable aux intérêts du producteur ; c'est la soustraction du premier lait de la mère, qu'on ne laisse pas teter au poulain, parce que dit-on, il est très-échauffant. On tarit entièrement la mamelle, et ce n'est que lorsque le lait sort très-blanc, que le nouveau-né peut s'en nourrir. Espérons que, grâce aux conseils des praticiens, ce préjugé ira trouver les autres que la science a détruits, et que le cultivateur comprendra que la nature n'a rien fait d'inutile. Le premier lait, gluant, poisseux, qui s'échappe des mamelles et qu'on appelle *colostrum*, a une mission à remplir, celle de purger les jeunes animaux, d'exciter les forces expulsives des intestins à chasser le *méconium*, cette matière noire et jaunâtre qui s'est accumulée dans les organes digestifs du poulain pendant la vie intrà utérine. Il n'est pas douteux que la privation de ce premier lait purgatif est la cause des coliques opiniâtres, souvent mortelles qui affectent les poulains après leur naissance.

Nous venons de montrer surabondamment que les poulinières du Poitou reçoivent une assez maigre nourriture. Cependant, il faut bien le dire, depuis une dixaine d'années un progrès sensible se manifeste dans la réglementation de l'hygiène des animaux qui peuplent les fermes du Poitou. Tous les éleveurs ne tarderont pas à comprendre que les avortements, que les mortalités et les maladies diminueront quand ils auront fait assez de prairies artificielles pour entretenir toujours dans un bon état, qu'elles soient pleines,

nourrices ou vides, les juments dont ils veulent remplir leurs écuries. Oh ! non ce n'est pas assez pour les bêtes en état de gestation, d'avoir de la paille et des balles dans le ratelier et la mangeoire ; ce n'est pas assez non plus pour des nourrices, d'être bien nourries pendant un mois ou deux, et d'aller ensuite disputer aux chaumes les quelques plantes qui y sont mêlées, ou de lécher la terre des communaux en trop nombreuse compagnie !

INTRODUCTION DE LA JUMENT BRETONNE EN POITOU.

Lorsque l'éleveur du Poitou s'aperçut que les bonnes juments mulassières devenaient rares, et que l'importation des pouliches du Marais dans la plaine donnait souvent des déceptions, il se rejeta sur la jument bretonne qui lui offrait les qualités qu'il appréciait le plus : les membres forts, l'ampleur du corps et l'abondance des crins aux membres. Ce changement fut d'autant plus facile que cette contrée est presque limitrophe du Poitou et que de nombreuses relations commerciales relient ces deux provinces. Comme tous les faits ont une logique qui permet de remonter à leurs causes, il est probable que c'est par les raisons précitées que la jument bretonne a été importée en Poitou pour y servir de poulinière. Les succès qu'elles ont obtenu ont fait justice de ce préjugé, qui n'est plus dans le pays qu'à l'état de légende : *que la jument poitevine seule était intérieurement mulassière*, c'est-à-dire qu'elle devait cette aptitude à des qualités occultes, qui ne permettaient pas d'espérer quelque réussite du croisement du baudet avec une poulinière prise en dehors de la race du Poitou.

La jument de Bretagne n'est amenée dans les foires qu'à l'âge de trois et quatre ans. Issue d'un pays moins riche, elle apporte en Poitou sa sobriété naturelle. Elle aussi est immédiatement livrée au baudet, elle aussi est surprise par la gourme; mais elle résiste mieux aux atteintes du mal. Sa fibre d'adulte est plus ferme et ses aplombs ne sont pas changés si par hasard la maladie dure très longtemps. Ses os, ses muscles denses, tous ses organes enfin opposent une plus grande résistance aux influences hygiéniques et climatériques qui agissent sur son organisation dans le nouveau milieu où elle se trouve placée. Nourrie dès son enfance avec sobriété, elle trouve moins de changement en Poitou. Habituée à une nourriture dure et sèche, elle accepte sans difficulté celle qu'on lui donne. Cette transplantation n'a pour elle rien de pénible. Plus âgée que la pouliche poitevine, elle peut sans inconvénient être livrée tout de suite au baudet ou au cheval. Aussi a-t-elle aujourd'hui la réputation justement méritée de réussir mieux que les autres juments. Souvent elle grandit de 2 à 3 centimètres, et l'augmentation de sa taille est encore en harmonie avec l'ampleur de ses formes. Contrairement aux pouliches du Marais dont les membres se dégarnissent de crins, elle conserve les siens, qui quelquefois même deviennent plus abondants.

La jument bretonne est surtout recherchée par les fermiers qui produisent la mule, mais qui ne l'élèvent pas. Les produits sont plus petits, bien proportionnés, trapus, manquant un peu de figure. Ces motifs les font vendre au sevrage, époque à laquelle la grosseur des membres et le volume du corps constituent les principaux mérites des

mules, dont la valeur à quatre ans est rarement en rapport avec le prix qu'elles ont coûté à la mamelle.

Cependant, c'est encore la jument du Marais qui fait les plus remarquables mulasses ; et les contrées qui produisent les mules du plus grand prix continuent d'entretenir leur cheptel avec des pouliches originaires des prairies basses de la Sèvre et de la Vendée. Il est une chose digne de remarque et qui prouve l'influence de l'origine des ascendants sur les produits, c'est que des juments poitevines légères ayant perdu, par leur séjour dans les plaines depuis plusieurs générations, les crins, les poils et la grosseur des membres, qui font l'ornement de la mulassière, donnent souvent naissance à des mulets plus forts, plus velus, mieux *talonnés* (1), comme on dit en Poitou, que ceux nés de la jument bretonne pure. Ces faits démontrent que la jument issue du Marais a plus d'affinité pour le baudet que les autres races. Ceci ferait supposer que ce n'est pas le hasard seul qui a conduit le baudet en Poitou. Lors de son introduction en France, on l'essaya peut-être avec d'autres races chevalines, et les tentatives ayant donné des résultats meilleurs avec celles-ci, l'industrie s'est localisée en Poitou plutôt qu'en Normandie, en Bretagne, ou dans le Midi surtout, qui aurait été plus rapproché des consommateurs des produits mulassiers.

L'ÉTALON POITEVIN MULASSIER.

Autrefois, dans les Marais, on comptait un grand nombre de juments exclusivement destinées à la reproduction du che-

(1) Crins de la partie postérieure du boulet.

val mulassier. Aujourd'hui les Cabaniers (1) préfèrent acheter des poulains nés dans le Haut-Poitou pour les élever dans leurs Marais, plutôt que de les y faire naître. Aussi ne compte-t-on guère plus de 5 à 600 poulinières mulassières dans les fermes des marais. Cette donnée statistique, établie par des auteurs très-compétents, est justifiée en partie par la très-petite quantité de pouliches qu'on rencontre depuis quinze ans dans les foires du Poitou. C'est donc la Plaine et le Bocage qui fournissent la presque totalité de la population dont se compose la race chevaline mulassière. Le Marais a conservé néanmoins un rôle très important dans l'entretien de la race que nous examinerons plus loin.

Le fermier du Poitou ne fait naître de chevaux que quand ses juments ne peuvent pas produire de mules. C'est pourquoi dans les haras privés on rencontre un cheval étalon pour 4 ou 5 baudets, c'est-à-dire que les 4/5 des juments sont saillies par le baudet et le reste par le cheval.

Le plus souvent on ne livre au cheval que les juments qui ne sont pas fécondées après avoir été accouplées pendant un ou deux mois avec le baudet. Cependant, les juments qui réussissent bien et qui commencent à vieillir sont données au cheval, afin d'en conserver la *souche*, l'origine.

Quelques propriétaires de haras font de grands sacrifices pour se procurer de bons étalons. Autrefois, avant les croisements exécutés dans la Vendée, le Marais était une véritable pépinière d'étalons mulassiers. Malgré les dessèchements, les qualités si appréciées et si recherchées se retrouvent encore, quoique affaiblies, chez les poulains

(1) Fermiers du Marais.

achetés aux foires de Fontenay, en Vendée ; mais ils sont si peu nombreux que leur prix est excessivement élevé. Les sociétés d'agriculture, les conseils généraux ont, à plurieurs reprises et pendant de longues années, fait de grands sacrifices pour l'acquisition d'étalons de la race primitive. Du reste les encouragements ne font point défaut à cette précieuse race, dans les contrées qui s'occupent de la production du mulet.

L'étalon Poitevin qui n'a pas eu à subir toutes les vicissitudes que nous avons signalées pour les juments, qui reçoit en arrivant au haras une nourriture abondante et nutritive, peut rivaliser avec nos plus belles races de chevaux de gros trait. Il en diffère par sa tête plus longue et mieux attachée, par son encolure plus allongée, par son corps plus développé, par l'abondance des crins aux membres, par le pied plus large et peut-être aussi par plus de légèreté dans ses allures. Est-ce à dire que cette description, par voie de comparaison, s'applique à tous les étalons? Non, malheureusement. Les traditions quoique sensiblement affaiblies ne sont pas détruites, et les agriculteurs intelligents seuls savent apprécier le beau cheval mulassier. Les autres persistent encore à considérer comme le sublime du type l'étalon ayant de gros membres ronds, dont la peau épaisse est garnie de crins et dont les sabots sont larges. Quant aux autres qualités, elles ne sont qu'accessoires, et ils préfèrent un vilain cheval avec ces dernières, qu'un très beau cheval de même origine qui ne les aurait pas. Cependant, dans cette question comme dans tant d'autres, la lumière se fait et la vérité finira par triompher de certaines préventions aussi ridicules que nuisibles aux intérêts de la race.

L'étalon est acheté à tout âge, mais le plus ordinairement il a deux ou trois ans. Nourri avec le meilleur foin de la ferme et avec de l'avoine en assez grande quantité, il commence la monte en mars et ne fait guère qu'une ou deux saillies par jour. Accouplé avec les juments que nous avons décrites, il donne naissance à de fort beaux produits. Les défectuosités nées chez les mères, par suite de leur mauvaise hygiène, ne peuvent se transmettre aux descendants. Les femelles sont conservées dans les fermes, et les mâles sont vendus après le sevrage.

Si l'étalonnier employait après la monte ses chevaux aux travaux agricoles, ce qui lui permettrait de continuer la ration d'avoine qu'il a le tort de supprimer à cette époque, il les conserverait plus longtemps, et ne les verrait pas périr de cette hideuse maladie des membres qui se développe chez presque tous les étalons, par suite des conditions anormales dans lesquelles ils sont placés, et dont la stabulation permanente est la plus nuisible. L'étalon devrait être libre dans sa case, pour qu'il pût au moins exercer ses membres, dont l'immobilité amène souvent des fourbures légères qui en se renouvelant entraînent la déformation du sabot. Mais le meilleur remède à tous ces inconvénients est sans contredit le travail qui venant remplacer l'activité fiévreuse de la monte, conserverait à ces animaux leur force, leur vigueur et leur santé.

ÉLEVAGE ET ÉMIGRATIONS DES POULAINS DANS LE MARAIS.

C'est chez le poulain, dont toutes les phases de l'élevage sont convenablement dirigées, qu'il convient d'étudier la

race mulassière plutôt que chez la jument qui, issue des mêmes parents, est tellement entravée, contrariée dans son développement, qu'elle n'est que l'image incomplète et étiolée du véritable type de la race.

Le poulain à la mamelle soutire à sa mère la plus grande partie des éléments nutritifs qu'elle-même retire avec peine des pâturages qu'elle parcourt. L'insuffisance de la nourriture, si préjudiciable à la mère, n'atteint que médiocrement le poulain, qui se contente de son lait et de l'air vivifiant et pur de nos plaines nues ou boisées. Sa constitution est bonne, il grandit, il prospère. Né à l'époque du vert et des pacages, il souffre peu des privations antérieures qu'a endurées sa mère ; il est sevré et vendu à l'âge de 8 à 9 mois. Les uns sont achetés par les fermiers de la Gâtine ; les autres, et c'est la plus grande partie, par les fermiers des Marais. Nous allons suivre ces poulains dans ces différentes émigrations, qui ont un immense intérêt économique et scientifique.

Les agriculteurs des deux pays du Marais et de la Gâtine parcourent les plaines du Poitou au commencement de l'hiver, et vont à toutes les foires pour y acheter les poulains nés dans l'année.

Aussitôt leur arrivée dans les marais, ce qui a lieu depuis le mois de février jusqu'à la mi-avril, les poulains sont lâchés dans les carrés ou prairies marécageuses de la Vendée ou des Deux-Sèvres, comprenant ceux de Luçon, Moricq, Velluire, Vouillé-les-Marais, Lezay, le Langon, et tout le littoral depuis Avrillé jusqu'à Fontenay. Ces jeunes animaux, issus de sang Poitevin pur ou Poitevin-Breton, sont mis en liberté dans ces vastes prairies permanentes qui

commencent déjà à verdoyer. Sous l'influence d'une pareille alimentation, l'organisation dont ils ont reçu le germe se développe admirablement. Cette transition graduée de l'herbe tendre et verte, succédant à l'allaitement, semble être indiquée par la nature. Dans cette condition, diamétralement opposée à celle où vivent les pouliches émigrées, les poulains mangent abondamment cette herbe toujours verte qui renaît sous leurs pas, mais qui n'est pas à beaucoup près aussi nourrissante que celle de la Plaine. Les organes digestifs se développent, le corps arrondi du téteron s'affaisse en s'élargissant, le poids de la masse alimentaire reposant sur les parois inférieures du ventre fait disparaître un peu la courbure des dernières côtes. La colonne vertébrale elle-même, et par les mêmes causes, se fléchit quelquefois légèrement en contre-bas. Le pied, reposant sur un sol mou et humide, s'élargit sous le poids du corps, et par la propriété hygrométrique de la corne ; les allures se développent et prennent de la hardiesse ; toute l'économie en un mot, dès les premiers moments, reçoit une impulsion qui élargit le cadre dans lequel elle serait restée renfermée si les poulains fussent demeurés dans la Plaine. Cette belle charpente, dont les ascendants ont jeté les lignes, trouve là de quoi suffire à son plus grand développement.

L'été arrive avec son soleil plus brûlant là qu'ailleurs, en raison de l'encaissement des terrains, pour donner de la tonicité à l'organisme. En desséchant le sommet des plantes, il resserre leur trame de manière que sous le même volume elles ont une plus grande quantité de principes alibiles. Cette alimentation intermédiaire entre le

vert et le foin coupé et engrangé, n'est-elle pas encore une heureuse transition pour de jeunes organes qui, insensiblement et sans secousses, passent d'un régime à un autre. Si on ajoute à ces considérations les luttes à la course que ces jeunes animaux se livrent entre eux, leurs ébats, leur activité rageuse pour chasser les insectes ailés qui les tourmentent, on comprendra pourquoi leur fibre musculaire est forcée de se développer.

Vers le 15 juillet, l'eau quelquefois est rare, et elle n'est qu'incomplètement remplacée par la rosée de la nuit. Les poulains perdent à cette époque un peu de corps et d'embonpoint ; la tête, constamment baissée, est bien un peu empâtée, ce qui enlève à son expression la vivacité et la fierté qui caractérisent les chevaux qui vivent en liberté ; mais le but principal de cette émigration au point de vue physiologique est atteint. Quand ils sont restés un an ou quinze mois dans ces conditions, ayant bravé toutes les intempéries ; quand les cabaniers ont eu le soin de fournir à leur nourriture si l'hiver a été trop rigoureux, ou s'ils ont été retirés pendant les mois de décembre et de janvier, ce qui arrive chez quelques éleveurs soigneux qui ont fait construire des hangars pour les soustraire surtout à l'action des pluies prolongées et des neiges, ce sont en général de forts beaux animaux, qui ont à la vérité un tempérament lymphatique. Comment en pourrait-il être autrement, vivant au milieu d'une atmosphère brumeuse et sur un sol marécageux, mangeant des plantes très-aqueuses, peu sapides et d'une végétation rapide. Mais, est-ce que l'enfance n'appartient pas en propre à l'état lymphatique ? Est-ce que les liquides blancs ne pré-

dominent pas jusqu'à ce que les organes de la mastication, qui marquent le passage à une autre phase, soient remplacés par ceux plus durs de l'âge adulte qui permettent une alimentation plus sèche et plus nutritive ?

Ainsi, désormais, l'esquisse animale est jetée ; il s'agit de l'ombrer convenablement. C'est ce qui arrive par le passage des poulains du Marais dans les écuries et les pâturages de la Gâtine.

LE POULAIN MULASSIER EN GATINE (1).

La Gâtine est la partie boisée des Deux-Sèvres qui s'étend dans les deux arrondissements septentrionaux du département. Pays très pittoresque dont le sol est argileux ou argilo-siliceux, et, dans quelques contrées, granitique. Il est coupé par des vallées profondes et très étendues, au milieu desquelles coulent d'innombrables ruisseaux qui entretiennent une végétation luxuriante dans les prairies qui leur servent de bordures. Mille plantes odorantes sont mêlées aux graminées nutritives et donnent de la sapidité au foin auquel elles servent de condiment. Cette partie du Poitou, où l'agriculture pastorale a régné presque exclusivement jusqu'en 1830, est le berceau de quelques-unes de nos espèces domestiques ; c'est là aussi qu'elles sont restées pures, hors des atteintes des novateurs plus zélés qu'habiles qui ont si souvent tenté de faire table-rase de nos anciennes races animales. L'amélioration des voies de circulation dans ce pays, ~~où la~~ viabilité était si difficile,

(1) Bocage.

l'usage de la chaux dans ce sol froid et argileux, sont en train d'en transformer la culture, en même temps qu'une hygiène raisonnée et mieux appliquée travaille au perfectionnement des animaux qui y vivent.

Amenés à deux ans, par bandes de 8, 10, 12, aux foires de Fontenay des 24 juin, 2 août et 11 octobre, les poulains sont achetés par les fermiers de la Gâtine, qui en remplissent leurs écuries.

En sortant du Marais, les poulains sont très gras si la saison d'été a été bonne, ou dans un état moyen d'embonpoint s'ils ont eu à souffrir d'une trop grande sécheresse ou de beaucoup d'intempéries. Aussitôt leur arrivée, ils sont placés dans les prairies fauchées du Bocage, dont l'étendue est beaucoup moins grande que celles du Marais, mais qui leur offrent plus d'ombrage et une herbe plus courte, plus fine et plus appétissante. Ils y restent jour et nuit jusqu'à ce que les mauvais temps de l'automne et le besoin de leur engraissement obligent à les rentrer dans les écuries.

Là, pendant les premiers jours, la perte de leur liberté, le frein qui les retient invariablement à la même place les rendent tristes. Le foin très odorant et dur qui garnit le râtelier étonne un peu leur palais, habitué à un aliment plus tendre ; ils sont inquiets, hennissent, piaffent, leur corps se couvre de sueur, et ils ne s'occupent guère de manger. Enfin, entraînés par la faim, ils se décident à goûter du festin, et ils ne tardent pas à s'apercevoir que cette nourriture plus sapide, plus variée dans sa composition, vaut bien celle toujours uniforme et un peu fade du Marais. Ils reprennent vite le corps et l'embonpoint qu'ils

avaient perdus. Un picotin d'avoine ou de seigle cru ou bouilli, et mêlé de son, leur est donné 2 à 3 fois par jour. Par ce régime, on les voit bientôt retrouver leur *fierté*, piaffer avec énergie ; mais ce n'est plus de désespoir, ce sont les pas du granger et le bruit du coffre à avoine qui excitent leur joie et leur impatience. Sous ces influences hygiéniques, leur tête se dessèche, les ganglions de l'auge ne sont plus empâtés, les paupières s'ouvrent davantage, le corps s'arrondit, le ventre diminue, le garrot s'élève, l'encolure s'épaissit, les reins se redressent, les articulations s'évident, les longs poils tombent et se lustrent, les crins des membres et de l'encolure deviennent plus soyeux et perdent leur couleur fauve, les saillies musculaires se dessinent par le resserrement du tissu cellulaire qui les entoure ; en un mot, l'animal se débarrasse d'une partie de sa lymphe, qui se condense, si l'on peut dire ainsi, et il grandit tout en conservant la régularité de ses aplombs et l'harmonie dans ses formes. Cette admirable combinaison dans l'élevage produit les plus heureux effets sur les poulains, tout en apportant des bénéfices aux producteurs et aux deux éleveurs du Marais et de la Gâtine.

Comme on le voit, ces poulains sont livrés dans les meilleures conditions aux mains du consommateur.

Entrés en Gâtine à la fin de l'été, ces jeunes chevaux sont vendus l'hiver suivant aux trois foires de Saint-Maixent, dans le département des Deux-Sèvres, qui ont lieu le 11 janvier, les 3 et 23 février. Les Berrichons, les Beaucerons, quelques méridionaux et les étalonniers du Poitou viennent enlever, en 3 heures, les 7 à 800 poulains qui garnissent le champ de foire de cette petite localité. La foire

du 11 janvier notamment est celle où sont représentés tous les types dont se compose la nombreuse population chevaline du Poitou.

Indépendamment des deux variétés Poitevine et Bretonne-Poitevine dont nous venons de parler, et qui constituent la race Poitevine mulassière du Poitou proprement dite, on rencontre aux foires de Fontenay et de Luçon, en Vendée, des poulains Anglo-Poitevins ou Anglo-Normands-Poitevins, qui se distinguent par la sécheresse et la force de leurs tendons, par la légèreté de leur tête, la position horizontale de leur croupe, qui eux aussi sont achetés par des éleveurs de la Gâtine pour les livrer à la remonte à l'âge de 4 ans. Ces chevaux sont aujourd'hui exclusivement produits par la Vendée. Ils ne rentrent point dans le cadre de ce travail, nous n'avons donc point à nous en occuper.

Un seul trait suffira pour caractériser et permettre de juger comparativement l'influence de l'hygiène du Marais et celle de la Gâtine sur le tempérament des poulains.

Les poulains qui ont pris naissance dans les Marais, ou qui nés dans la Plaine ont habité le Marais pendant 15 ou 18 mois, sont amenés à la foire par bandes de 8, 10 ou 12, conduits par un seul homme à pied, ou monté sur un bidet (1). Tous suivent nonchalamment celui qui les précède, sans s'occuper autrement du licol qu'ils portent pour la première fois. La route de 4, 6, 10 lieues qu'ils ont parcourue a usé l'énergie factice donnée par l'alimentation des prairies marécageuses à ces jeunes organisations. Sur le champ de foire, où les poulains demeurent attachés les

(1) Cheval employé au service de la ferme.

uns aux autres, ils tiennent la tête basse, ont l'air triste, et laissent librement circuler autour d'eux.

Mais à leur sortie des écuries de la Gâtine, aux foires de Saint-Maixent, c'est une autre affaire. Il ne faut plus songer à les conduire par bandes. Il n'est pas trop d'un conducteur pour chaque cheval, encore est-il prudent qu'il soit armé d'un bâton pour contenir son ardeur; souvent on a recours au tord-nez qu'on attache au licol. La route qu'il a faite en se cabrant, en hennissant, n'a point calmé sa vigueur, ni modéré son énergie, et lorsqu'il est établi sur le champ de foire, il s'agite et gratte le sol avec ses pieds antérieurs, comme dans la cour de la ferme au moment de la quitter. L'observateur qui a vu ces jeunes poulains le 24 juin, à Fontenay, et qui les retrouve six mois après à Saint-Maixent, ne peut pas croire que ce soient les mêmes. Ils ont grandi de plusieurs centimètres, tout l'organisme s'est tonifié, les formes se sont dessinées en perdant de leur empâtement, le tempérament lymphatique produit par l'hygiène des marais a été remplacé par une constitution robuste, que ne manquent jamais de former les aliments aromatisés et les graines nutritives. Il est impossible d'être mieux placé pour apprécier l'influence de l'alimentation sur l'économie animale, que de suivre dans leurs différentes migrations les sujets de la race chevaline du Poitou. Elle se façonne comme l'argile, et son moule c'est le sol, c'est l'air, c'est la lumière, se résumant en une seule forme, les végétaux.

Transportés dans le Berry, en Beauce, dans le Perche, les poulains y sont employés pendant deux ou trois ans aux travaux agricoles, où nous allons quelquefois les chercher pour les ramener en Poitou et en faire des étalons.

MODIFICATIONS, DÉGÉNÉRESCENCE.

Si la race Poitevine avait réellement dégénéré depuis l'époque à laquelle on a commencé à s'en plaindre, elle serait détruite aujourd'hui, ou elle aurait complètement perdu sa précieuse qualité de produire les belles mules.

Un préfet célèbre du département des Deux-Sèvres, M. Dupin, la signalait en l'an IX et la faisait dater de trente années au-delà. L'art hippique était encore dans l'enfance, bien que l'administration des haras existât depuis près d'un siècle. La zootechnie ne reposait pas alors sur les principes fixes qui en ont fait une science positive ayant ses lois, qu'on ne peut impunément enfreindre. C'est pourquoi les observateurs de cette époque ne pouvant s'expliquer la cause du fait physiologique qui se passait dans la race chevaline du Poitou, s'écriaient : La race mulassière dégénère, la race mulassière est perdue ; adieu la mule ! adieu la fortune du Poitou !

Heureusement, il n'en est pas ainsi. On fait aujourd'hui d'aussi belles mules qu'autrefois, elles sont en plus grand nombre, et elles se vendent plus cher.

Nous l'avons dit, l'ancienne race mulassière est née dans les marais des Deux-Sèvres et de la Vendée, qui étaient couverts d'eau 9 mois de l'année. On sait quelle conformation était la conséquence de ces conditions hygiéniques. Il y a un siècle environ, les propriétaires et le gouvernement ont amélioré ce pays par d'immenses travaux, en desséchant et assainissant une notable étendue de ces marais qui ne

sont plus mouillés que dans les grandes crues et pendant un ou deux mois de l'année, époque à laquelle ils reçoivent les eaux chargées de matières limoneuses et calcaires, qui lui servent d'amendemens et d'engrais. De sorte que cette même race, que nous avons dite être énorme, matérielle, velue, à pieds larges, sans abandonner son milieu, sans changer d'étalon, est forcément devenue plus légère, moins velue, moins étoffée. Le cheval de trait Poitevin s'est transformé, par le seul fait du changement de sol et de climat, en un fort carrossier ayant plus de distinction que l'ancien type, dont il a conservé néanmoins toutes les autres qualités. Voilà ce qui tout d'abord fit croire à la dégénérescence, qui n'a réellement commencé qu'en 1806, par la création des haras de Saint-Maixent. Cette modification n'est point une dégénérescence, mais bien une transformation devenue inévitable en raison du nouveau milieu où s'est trouvée la race. Est-ce à dire que cet allégissement a diminué ses qualités mulassières? Non, assurément. La jument Poitevine a conservé ses aptitudes, et quoique plus légère souvent que d'autres poulinières, elle donne encore les meilleurs produits.

D'ailleurs, si ce changement était une dégénérescence, il faudrait encore en prendre son parti, car il n'y a point de remède à cet état de choses. Les marais desséchés ne redeviendront pas mouillés, et on ne saurait trouver nulle part, en admettant qu'il y eût avantage, des conditions hygiéniques pouvant ramener la race à son type primitif. Du reste, nous avons vu que le rôle du Marais comme pays producteur a sensiblement diminué, puisqu'il ne fournit que très peu de pouliches, et que les poulains qu'il verse

dans le commerce ont presque tous été achetés dans les plaines du Poitou ou dans la Gâtine.

Mais il est une autre cause qui, en allégissant la race Poitevine mulassière, a véritablement produit sa dégénérescence, je veux parler du dépôt d'étalons de Saint-Maixent. A son début, un grand nombre de propriétaires, séduits par la beauté et par la nouveauté des étalons Anglais et Anglo-Normands qui étaient envoyés en station dans les trois départements du Poitou, leur livrèrent leurs juments. Ces croisements avec nos poulinières Poitevines donnèrent des produits décousus, sans harmonie, des bâtards de toutes formes, hauts de taille et grêles de membres que le commerce rejetait, et qui, accouplés avec le baudet, firent des mules de nulle valeur. L'administration des haras n'avait pas compris que dans le Poitou l'élève du cheval était l'accessoire, et que la production de la mule était le but principal des efforts du cultivateur; ou bien, car j'aime à la croire assez soucieuse des intérêts poitevins, elle pensait que les métis Anglo-Poitevins pouvaient faire des mules aussi bonnes que les Poitevins purs. Ces deux erreurs, qui dirigèrent sa conduite, firent naître chez nos éleveurs intelligents, et promptement désenchantés, une opposition tenace que rien n'a pu faire fléchir. Les prétentions des haras à diriger la production chevaline dans notre pays devinrent si menaçantes pour l'industrie mulassière, par le grand nombre des stations d'étalons entretenues dans les Deux-Sèvres, la Vienne et la Vendée, que tous les amis de la prospérité du Poitou s'en inquiétèrent, et combattirent cette administration qui venait ainsi mettre le trouble dans notre industrie la plus précieuse.

A l'époque où le préfet Dupin (an IX) signalait au ministre la dégénérescence de notre race, Napoléon écrivait, au bas de son rapport, qu'il fallait placer 30 chevaux mulassiers à Saint-Maixent.

Mais les officiers des haras qui furent chargés d'appliquer cette mesure, se gardèrent bien de choisir en Poitou les plus beaux types de la race; ils allèrent en Picardie, où ils firent choix de 17 chevaux pris parmi les plus légers, et qui furent envoyés au dépôt d'étalons de Saint-Maixent. Les femelles issues de ces étalons, et qu'on accoupla avec le baudet, donnèrent des mules médiocres, de sorte que le pays rejeta encore ce nouveau cadeau de l'administration.

Les insuccès dont toutes ces tentatives d'amélioration étaient suivies, confirmaient le cultivateur dans cette idée, que la race Poitevine, créée par le sol et le climat, était la meilleure mulassière et qu'il devait rejeter toute espèce de croisement.

Les hommes qui ont été à la tête du haras de Saint-Maixent auraient dû s'apercevoir de bonne heure de cette vérité, et diriger dans ce sens la haute mission qui leur était confiée. Ils se seraient épargnés cette apostrophe, que leur lançait en 1835, du haut de son immense renommée, l'honorable Jacques Bujault. Elle démontre bien les tendances de cette administration à cette époque, et aussi l'importance qu'attachait à les réfuter notre illustre compatriote. Il disait dans sa lettre à tout le monde, après avoir parlé de l'abâtardissement de la race par les croisements : « Il faut, pour remonter notre cavalerie, 5,000 » chevaux, ce qui fait un total de 3,000,000 de francs. Le » Poitou, par ses mules, les fait rentrer en France. Nous

» achetons des chevaux en Allemagne, des bœufs en Suisse, » des cochons partout; le Poitou seul exporte ses mules. » Mais ce qui maintient cette industrie, c'est que nous en » partageons les bénéfices avec le consommateur, sans » nous connaître, sans nous voir; sans contrat, nous avons » formé le pacte le plus durable, parce qu'il est fondé sur » des intérêts réciproques. Rien de bien, rien de mal ne » sera fait chez nous à cette industrie, sans que l'est et le » midi de la France y gagnent ou y perdent. »

Bujault, dont le langage Rabelaisien ajoutait à la force de ses arguments; Bujault, dont les attaques étaient d'autant plus véhémentes que son patriotisme seul les dictait, ayant appris que le directeur du haras de Saint-Maixent, dans un rapport au préfet, en 1834, lui parlait de remplacer la race Poitevine par la race Normande, s'écriait : « Faire » de la race Normande une race mulassière, c'est la plus » burlesque folie qui soit entrée dans la tête d'un homme. » Cette race, ajoutait-il, « s'appellera la race du Directeur. »

Après cette critique, si acerbe et si bien justifiée par la conduite du directeur, il formulait dans le même style son opinion sur ce qu'il y avait à faire : « Il faut prendre les » meilleurs sujets de la race et les accoupler ensemble; » on ente ainsi franc sur franc. Vous avez, disait-il à l'admi- » nistration, un haras pour 40 bêtes et pour 40,000, rien. » Haras maudit, haras du diable!... Mettez 40 chevaux » mulassiers à Saint-Maixent, et choisissez pour les ache- » ter trois de nos maîtres de haras; faites concourir le » pays au choix des animaux que vous lui destinez!... » Prendre des hommes spéciaux quand il s'agit d'une spé- » cialité, c'est agir avec prudence, bon sens et raison. »

M. Bouin, vétérinaire du dépôt d'étalons de Saint-Maixent, malgré la réserve que lui commandait sa position, est obligé de convenir, dans un travail qu'il publia en 1816, que les étalons Picards qui ont été importés sont insuffisants, et ne peuvent nullement améliorer la race mulassière du Poitou.

M. La Fontenelle de Vaudoré, président de la Société académique des Arts et Lettres de Poitiers, savant dont s'honore le Poitou à juste titre, observateur aussi judicieux qu'écrivain habile, demandait, dans une petite notice sur les mules du Poitou, que le gouvernement primât les haras privés et les juments mulassières qui avaient été jusque-là exclus des encouragements. Lui aussi se plaignait de la dégénérescence, et faisait pressentir, sans la formuler, une accusation contre le haras de Saint-Maixent.

M. Alix Sauzeau, en traitant de la même matière dans une brochure qu'il publiait à l'époque où l'administration créa les haras de Saintes et de Napoléon-Vendée, demandait que le dépôt de Saint-Maixent reçût une destination nouvelle par suite de l'importance que lui enlèvent sa position et *sa conduite antérieure*. Il réclame, pour y être placés, des baudets des meilleurs types et des chevaux mulassiers.

En parcourant les votes du Conseil général du département des Deux-Sèvres depuis l'année 1800, on fait aisément cette remarque : c'est que, suivant la composition de cette assemblée et selon le mode d'élection qui déférait l'honneur de régler les intérêts du département, les vœux émis sur l'industrie mulassière lui sont favorables ou défavorables.

Ainsi, de 1800 à 1812, on veut améliorer la race Poitevine mulassière par le gros cheval, afin de donner suite à

l'idée de Napoléon de placer 30 étalons mulassiers à Saint-Maixent ; et dans le but de remédier à l'abâtardissement qu'on déplore, on propose l'importation d'étalons Picards et Cauchois. En 1801, notamment, on demande 500 juments Picardes ou Flamandes pour remplacer celles propres à la mulasse, qui avaient été enlevées par les réquisitions.

Plus tard, en 1816, on adresse des félicitations au directeur du haras de Saint-Maixent pour les bienfaits que procure cet établissement. Cependant, on constate que 405 juments ont été saillies en 1817 par les étalons du dépôt, et que 286 seulement l'ont été en 1818. Comment concilier cette grande satisfaction du Conseil général en présence des chiffres fournis par les deux années qui suivent l'émission de son vote?... D'ailleurs, si on compare le nombre des juments saillies par les étalons du dépôt à celui des juments livrées aux haras privés, on voit combien les étalons du dépôt étaient antipathiques au pays qui, peu d'années après, en 1823, livrait 3,500 mules à la remonte. Il faut, pour être juste, mentionner que le haras de Saint-Maixent cherchait bien à gagner la confiance des éleveurs en entretenant dans ses écuries quelques gros chevaux mulassiers Poitevins, et même des baudets, comme en 1824.

D'un autre côté, en 1829, le préfet des Deux-Sèvres, voulant sans doute porter le dernier coup à la production de la mule, demanda qu'il n'y eût plus désormais au haras de Saint-Maixent que des chevaux de demi-sang. Les étalons mulassiers, disait-il, étant impropres à l'amélioration et à la production du cheval de cavalerie.

Heureusement que cet anathème lancé contre notre race

fut entendu des éleveurs et qu'ils se tinrent sur leur garde. Malgré les exhibitions brillantes d'étalons et les excitations plus ou moins intéressées, ils n'en persévérèrent pas moins à livrer leurs juments aux baudets et au gros cheval. Le dépôt de Saint-Maixent perdit donc de plus en plus de son action, surtout dans les plaines du Poitou. Les quelques stations qu'il entretint désormais étaient placées loin du centre de l'industrie mulassière, dans le nord des arrondissements de Bressuire et de Parthenay, et dans quelques cantons du département de la Vienne. Ce délaissement est allé toujours en augmentant jusqu'à sa suppression, qui a eu lieu en 1863. En 1849, on institua le haras de Napoléon-Vendée. Là, l'administration vint frapper notre race à son berceau, et aujourd'hui nous subissons tous les désastres que les croisements anglais et anglo-normands lui ont occasionné.

Pour expliquer comment le producteur de la Vendée s'est engagé dans les eaux des haras et a accepté si vite ses étalons, quand ses confrères des Deux-Sèvres et d'une partie de la Vienne les rejetaient avec une persévérance qui rend un juste témoignage à leur sagacité et à leur bon sens, il est utile de comparer leur position respective.

Dans le Haut-Poitou, on élève les juments pour la production exclusive de la mule. Peu importe si, en dehors de cette spécialité, elles n'ont aucune autre aptitude. Le fermier du Marais, ou Bas-Poitou, produisait aussi des juments qu'il savait bien être destinées au même usage, mais ce n'était pas lui qui devait les livrer à cette production. De sorte que, le jour où le poulain qu'il venait d'obtenir par le croisement de sa jument avec un étalon de l'Etat lui fut

payé plus cher que son poulain mulassier, il renonça à produire ce dernier, sans se préoccuper du préjudice qu'il causait à l'industrie dont cette race chevaline est la base. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir que, si quelques sujets d'élite provenant d'étalons anglais ou anglo-normands atteignaient parfois des prix très-élevés, il restait dans ses *carrés* (1) beaucoup plus de non-valeurs que quand il se livrait à la production du cheval Poitevin pur. Aujourd'hui que l'expérience leur a démontré les avantages économiques de l'élève du gros cheval, la plupart des cabaniers délaissent les étalons du haras de Napoléon-Vendée pour revenir à l'ancien type, qu'il regrettent d'avoir abandonné.

L'honorable M. Ayraud, de Fontenay, dans le savant ouvrage que nous avons déjà cité, ne peut s'empêcher de jeter quelques paroles de regret sur les croisements opérés en Vendée, et qui ont diminué l'importance de l'élevage de notre race mulassière, tout en accordant néanmoins des éloges à la superbe race carrossière, qui est en voie de la remplacer sur quelques points, et dont les produits ont conquis une place très-honorable dans la grande famille hippique.

J'ai rapporté avec intention les opinions du Conseil général du département des Deux-Sèvres à différentes époques, ainsi que celles qui ont été formulées par des hommes compétents au sujet de la race chevaline-mulassière, parce que, toutes les fois que ces opinions ont été exprimées isolément par des observateurs judicieux, elles ont eu la même conclusion. Quand, au contraire, elles étaient émises

(1) Partie de pré-marais.

au sein du Conseil général, composé d'éléments hétérogènes et de capacités diverses, elles ont varié, elles ont été oscillantes, parce que l'intérêt qu'elles voulaient satisfaire était mal défini, mal apprécié, et que celui du cheval était seul en cause. Comment pouvait-il en être autrement? Là se trouvaient réunis : le riche propriétaire ne connaissant du cheval que celui qu'il utilise pour son service ; l'ancien officier de cavalerie, homme de cheval à la vérité, mais qui appelle les mules ignobles et ses ascendants vilaines bêtes ; et enfin les notabilités scientifiques ou industrielles, qui étaient plus flattées à la vue d'un beau et brillant anglo-normand qu'à l'aspect d'un baudet, tandis que les hommes spéciaux et les agriculteurs éclairés, isolés ou réunis en compagnie scientifique et agricole, n'ont jamais varié dans leurs vœux et ont toujours réclamé des secours et des encouragements ayant pour but d'améliorer par elle-même la race du cheval mulassier Poitevin. Aussi, la Société centrale d'Agriculture du département des Deux-Sèvres s'est-elle toujours inspirée de ces idées-là, toutes les fois qu'elle a dû employer des fonds à cette destination, soit qu'elle achetât des étalons pour les vendre à la criée, soit qu'elle distribuât de fortes primes dans les concours, système exclusivement appliqué depuis vingt ans.

La race Poitevine, allégée par le desséchement des marais, n'est donc pas dégénérée. Elle s'est modifiée, elle a rapetissé ses contours, mais elle a conservé ses grandes aptitudes mulassières, tandis qu'elle a réellement dégénéré là où les étalons de l'Etat ont été accouplés avec elle.

La nécessité, qui suggère à chaque instant au génie des

peuples les moyens de remplacer ceux qui viennent accidentellement à faire défaut ou les ressources qui leur échappent définitivement, a conduit le Haut-Poitou à ne plus compter que sur lui-même pour conserver le monopole de son industrie mulassière. C'est ainsi qu'à l'aide de la jument Bretonne, accouplée avec l'étalon Poitevin, on a formé une sous-race de Plaine et de Bocage, ayant toutes les qualités mulassières de la race primitive, et qui déjà vieille s'entretient par les poulains nés dans la Plaine ou dans le Bocage de parents Poitevins-Bretons, qui vont après le sevrage passer un an dans le Marais et six mois ou un an en Gâtine.

Après avoir fait connaître la part du sol desséché du Marais dans la modification de la race, celle de l'administration des haras dans la dégénérescence, il faut bien reporter au cultivateur la part qui lui revient aussi dans l'abâtardissement.

Si, au lieu de soumettre à l'hygiène générale de la ferme les jeunes bêtes de 2 ans destinées à faire des poulinières, et qui sortent de gras pâturages, il les nourrissait mieux, elles suivraient les mêmes conditions que les poulains du Marais qui sont importés en Gâtine, elles conserveraient la beauté et l'ampleur des formes en même temps que l'énergie et la force que fait espérer leur constitution. Si, au lieu de les faire saillir à deux ans, il les soignait bien pendant leur troisième année, elles s'acclimateraient sans défaillir et elles resteraient grandes et belles. La conception se produisant dans le moment où ces jeunes juments sont en bonne santé, il y aurait moins d'avortements, et, plus tard, moins de nourrices sans lait, car elles ne seraient

mères qu'à 4 ans. Une fois poulinières, si elles ne subissaient pas ces alternatives de bon et de mauvais régime, elles résisteraient mieux aux fatigues inhérentes à leur destination. Ainsi, la saillie prématurée et l'hygiène mal dirigée des poulinières sont les agents les plus puissants de l'avilissement de la race.

Aujourd'hui, le groupe le plus nombreux de la race mulassière est, sans contredit, celui formé de sang Breton et Poitevin. C'est lui qui a la conformation la plus régulière, parce qu'il n'a point subi, ou qu'il a été moins affecté par les causes de détérioration que nous avons signalées pour la pouliche originaire du Marais. La femelle de ce groupe est née sur le sol de la Plaine ou du Bocage, et elle y reste. Elle n'est point exempte de la saillie à deux ans, mais au moins elle la subit, contrairement à celles importées du Marais, dans un moment où l'économie n'a point été troublée, affaiblie par le changement de nourriture, de climat, et par la gourme. C'est pour ces raisons qu'elle résiste mieux à cette intempestive épreuve.

Dans l'examen que nous venons de faire des procédés vicieux ayant amené l'appauvrissement de la race ou qui nuisent à son amélioration, nous n'avons parlé jusque-là que de ceux s'attaquant au côté maternel. Nous devions logiquement agir ainsi, parce que les mauvaises coutumes qui forment la base de l'hygiène et qui président à la reproduction étant suivies par presque tous les éleveurs, il était juste et opportun de s'attaquer tout d'abord aux causes les plus générales; mais le choix du reproducteur mulassier joue aussi un grand rôle dans ce travail d'avilissement. Exploités par l'industrie privée, les haras sont en général en

Poitou une assez triste entreprise, de sorte que l'étalonnier épargne les frais, modère ses dépenses pour atténuer ses pertes ; tous les sacrifices sont réservés pour les baudets. Encouragé par l'ignorance du producteur, il donne un médiocre intérêt au choix du cheval étalon. Il cherche bien le cheval le plus fort, le *plus chargé de membres* et de crins, qualités qu'il sait devoir plaire à la clientèle, mais il ne donne qu'nne attention secondaire aux autres qualités bien plus essentielles que doit réunir le bon étalon. Pourvu qu'un cheval ait 1 mètre 65 centimètres de taille, la tête et les oreilles longues, la patte large et recouverte de poils, le corps ample et très-développé, il est réputé pouvoir faire un étalon mulassier. Il n'est pas besoin d'expliquer quelle doit être l'influence d'un pareil générateur sur la race.

Il a fallu longtemps, et même on ne peut dire y être encore parvenu qu'avec la partie intelligente des fermiers, pour faire admettre que le cheval Poitevin pur, un peu plus léger que l'ancien type, plus brillant, ayant les tendons plats et larges et un peu moins garnis de crins, avait autant de qualités mulassières que ce dernier. Comme il y a des étapes qu'il faut marquer dans la voie du progrès pour empêcher toute rétrogradation, la Société d'Agriculture de Niort, dans une de ses séances où était agitée la question chevaline mulassière, décidait : « Que le gros cheval carrossier Poitevin pur ne serait point exclu du » concours d'étalons mulassiers, et que, du reste, le cheval mulasssier devait avoir du brillant et de belles allures. » Cette opinion, émise par une Société qui a toujours défendu avec énergie l'industrie mulassière contre les em-

piètements des productions rivales, est consignée dans un procès-verbal des séances du 14 septembre 1848. J'insiste sur ce fait, parce que dans le centre même du Poitou, un grand nombre d'éleveurs avaient, dans une louable intention, rejeté des concours mulassiers le carrossier Poitevin. Aussitôt ce vote formulé, les partisans du demi-sang Normand-Anglais, les adeptes de l'école des haras de cette époque vinrent offrir les étalons du dépôt de St-Maixent, et réveillèrent encore une fois la guerre un peu assoupie depuis la mort de Bujault. Puisque vous convenez que l'on peut faire de belles mules avec des carrossiers, disaient-ils, « Prenez ceux du dépôt, ils sont supérieurs aux vôtres. » Oui! leur fut-il répondu : Ils sont beaux, trop beaux même, et nous ne voulons pas renouveler les essais qui ont été tentés dans le département, ni continuer ceux qui se font actuellement en Vendée. Une proposition ayant pour but de patronner les étalons de demi-sang fut néanmoins formulée, et, après des débats orageux, les conclusions du rapporteur furent adoptées par la Société d'Agriculture. Elles étaient ainsi conçues :

« 1° La Société émet le vœu que le haras de St-Maixent » devienne un entrepôt de chevaux mulassiers. »

Et pour qu'il ne subsistât aucun doute dans l'esprit de ceux qui offraient avec tant de persistance les carrossiers Normands et Anglo-Normands qui peuplaient le dépôt, elle ajoutait par un autre vote, dans sa séance du 14 septembre 1848 :

« 2° La Société n'est pas d'avis d'employer à l'amélioration de notre race chevaline les chevaux dont dispose » actuellement le dépôt d'étalons de St-Maixent. »

INSTITUTIONS HIPPIQUES DU POITOU.

Haras de Saint-Maixent.

Nous allons exposer, dans leur ordre chronologique, les différentes institutions qui ont été créées dans le but d'améliorer et d'étendre la production chevaline.

La première de ces institutions fut la création de l'administration des haras. Le cadre et le but de ce travail ne nous permettent pas d'apprécier l'influence que cette administration a exercée sur la population chevaline de la France. Une production aussi importante, passant d'un seul coup aux mains d'administrateurs imbus de certaines idées inspirées par la mode ou le caprice, étrangers pour la plupart aux sciences variées dont la direction utile de cette production réclame le concours, pouvait être gravement compromise s'ils n'avaient pas rencontré çà et là de l'opposition à l'application de leurs théories souvent dangereuses. Donner à un homme étranger à la localité, quel que soit d'ailleurs son mérite, la mission d'y diriger la production du cheval avant de connaître son sol, son agriculture, ses habitudes, ses débouchés, était selon l'expression de Bujault la plus burlesque de toutes les folies. Aussi, mieux avisé de nos jours, le gouvernement tend-il à retirer son action dirigeante pour laisser aux éleveurs et à l'industrie privée leur indépendance, se bornant à les encourager par des primes. Pour notre compte, nous avons vu par le réglement des haras de 1717 que nous avons cité, combien cette administration était peu favorable à notre industrie

Poitevine. Le haras de Saint-Maixent fut, à son origine, chargé d'appliquer à notre espèce chevaline les principes bienveillants de la direction générale. Nous avons assez longuement établi l'influence néfaste qu'il avait eue sur notre race chevaline mulassière, nous n'y reviendrons pas (1).

Ecole de Dressage.

Dans les bâtiments que venaient d'abandonner les étalons de l'administration des haras, on créa à Saint-Maixent une Ecole de dressage. Formée par le concours de l'Etat, du département, et d'une société d'actionnaires, cette institution ne paraît pas appelée à beaucoup d'avenir. Les éléments d'approvisionnement manquent absolument dans ce pays entouré d'éleveurs qui s'adonnent à la production de la mule. Cependant une dizaine de fermiers de la Gâtine y envoient quelques-uns des chevaux que nous avons dit être achetés par eux en Vendée pour les livrer au dépôt des remontes. Il serait possible qu'une modification radicale dans son organisation pût néanmoins prolonger son existence, que nous croyons à présent sérieusement compromise. Les Ecoles de dressage de Rochefort et de Napoléon-Vendée, placées au centre d'une production chevaline dont les brillantes et solides qualités ont été mises en évidence par les récents concours de Paris, sont appelées, sous une direction habile et intelligente, à une grande prospérité.

Dépôt des Remontes.

Les Dépôts de remontes de Saint-Maixent et de Fontenay furent créés en 1826. Ils eurent l'avantage d'offrir un

(1) Il a été supprimé par un décret du 7 septembre 1863.

nouveau débouché à la vente des juments qui ne réussissaient pas au baudet, et de faire naître dans le pays un autre mode d'élevage de chevaux.

De nombreux éleveurs achètent à deux ans des poulains, qui castrés à cet âge sont entretenus dans leurs écuries jusqu'à quatre ans, époque à laquelle ils sont livrés à la remonte. Un ou deux officiers acheteurs étaient autrefois seuls chargés des acquisitions. Des réclamations nombreuses, adressées par les petits cultivateurs qui se voyaient refuser leurs chevaux lorsqu'ils les présentaient eux-mêmes, et qui les retrouvaient plus tard au dépôt lorsqu'ils étaient passés par les mains des spéculateurs, amenèrent la création des commissions d'achat, composées de tous les officiers du dépôt. Depuis quelques années, ces commissions fonctionnent à jours fixes à Saint-Maixent et à Fontenay, et font périodiquement des tournées dans les circonscriptions qui sont dévolues à chaque dépôt. Il y aurait bien encore quelques modifications à apporter à cette commission pour sauvegarder les intérêts des éleveurs, mais ce n'est pas ici le lieu de traiter cette question. Constatons néanmoins que ces dépôts, qui reçoivent une partie des épaves de l'industrie mulassière, sont classés favorablement dans les bureaux du ministère par rapport à la qualité des chevaux qu'ils fournissent.

Courses.

Les courses de chevaux, établies à Saint-Maixent depuis une dizaine d'années, témoignent plutôt en faveur de l'influence de l'administration des haras sur les mandataires du département, que de leur connaissance des choses utiles

à l'amélioration du cheval. Amener au centre du Poitou mulassier, à un jour donné, les chevaux de courses de Paris, Nantes, Angers, Poitiers, etc., pour leur faire faire plusieurs fois le tour d'un hippodrome, est-ce là vraiment travailler utilement au perfectionnement de l'espèce du cheval qui doit entretenir le cheptel mulassier ? Et même, au point de vue exclusif du cheval, est-il sûr qu'il ait été élevé en Poitou un seul cheval de course, depuis qu'il y a un hippodrome à Saint-Maixent ? Non, assurément. Eh bien ! il serait beaucoup plus patriotique et plus raisonnable en même temps, de consacrer à l'amélioration du cheval mulassier les fonds destinés à donner des prix aux coureurs de Saint-Maixent. Que les turfistes jouent sur la piste leur argent, nous n'avons rien à y voir ; mais au moins qu'on ne décore pas le frontispice de la salle des jeux du programme trompeur d'*encouragements à l'espèce chevaline !* En ce qui concerne le Poitou, nous faisons des vœux pour que les Conseils généraux réservent les fonds des départements pour un emploi d'une utilité plus générale.

Commissions hippiques.

Il y a eu aussi une autre institution dont le but pouvait vraiment servir les intérêts de l'espèce chevaline mulassière : c'était les commissions hippiques. Malheureusement encore, la composition de cette commission qui était laissée aux choix de MM. les Préfets, n'était pas en rapport avec la mission qu'elle avait à remplir. Au lieu d'appeler dans son sein les éleveurs les plus intelligents, connaissant parfaitement la matière qui devait être soumise à leur appré-

ciation, on la formait à la vérité avec d'excellents citoyens, animés des meilleures intentions, qui pouvaient beaucoup aimer les chevaux, mais qui ne les connaissaient guère, et qui ignoraient pour la plupart les besoins de leur localité, ou tout au moins les qualités que devaient réunir les étalons. Ajoutons aussi que le vétérinaire, qui réglementairement devait en faire partie, n'y avait que voix consultative, et cependant l'appréciation des tares transmissibles par hérédité que pouvaient porter les étalons n'était pas chose indifférente. Ces commissions décernaient comme récompense le titre d'étalons approuvés à ceux qui en avaient été jugés dignes. Elles ont fonctionné pendant quelques années, et sans avoir été, je crois, explicitement abrogées, elles sont tombées en désuétude.

Étalons autorisés.

L'inspection de MM. les officiers des haras a été substituée aux commissions hippiques locales, pour l'autorisation des étalons. M. l'inspecteur général, assisté soit du directeur du dépôt d'étalons, soit d'un inspecteur départemental, fait amener à un jour fixe, et dans un lieu déterminé, les étalons d'une circonscription, et juge souverainement ceux qui devront être primés par l'administration des haras. La prime variait pour les chevaux mulassiers de cent à cinq cents francs. Cette excellente mesure fut, pendant les quelques années qu'elle a été appliquée en Poitou, un encouragement efficace qui a porté ses fruits, et qui a vivement stimulé le zèle des étalonniers. Bien que souvent, soit insuffisance des crédits alloués, soit préférence de M. l'inspecteur pour des étalons non mulassiers

de la circonscription, nous ayions vu obstinément refuser des primes à de beaux Poitevins mulassiers de la plus pure origine. Mais ce n'était là qu'une erreur passagère sur laquelle on pouvait revenir l'année suivante, tandis que les coups portés dans ces derniers temps à l'industrie étalonnière du Poitou sont autrement graves.

Depuis le concours national hippique de 1860, l'émancipation de la production chevaline a été décidée en principe. Nous avons applaudi à cette mesure, qui devait remettre complétement aux mains des plus intéressés la direction de la production du cheval. Si bon que soit le principe de la non-intervention directe de l'Etat, nous eussions aimé le voir encore pendant quelque temps encourager par ses primes les possesseurs des meilleurs étalons. Nous étions même fondé à l'espérer, après avoir lu dans le compte-rendu du service des haras rédigé en 1862 par M. le général Fleury, que « la race Poitevine mulassière, qui fait la for- » tune d'une des plus riches provinces de France, devait » être particulièrement encouragée. » Grande fut donc notre déception lorsque deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1864, M. le directeur général des haras annonçait qu'aucun encouragement ne serait désormais accordé aux étalons Poitevins de la race mulassière. Il est vrai que le comité consultatif des inspecteurs généraux des haras a présenté, comme étant une compensation suffisante, la suppression du dépôt d'étalons de St-Maixent, qui faisait concurrence à l'industrie privée par les cinq ou six étalons carrossiers envoyés chaque année en station dans le département des Deux-Sèvres. Cette raison n'est pas sérieuse dans un pays qui compte 23,000 poulinières. Ce qui l'est

davantage, c'est que l'industrie mulassière est prospère, que ses produits sont d'une défaite facile et fructueuse, et par conséquent qu'elle doit se suffire à elle-même. Oui, cela est vrai, mais en attendant que les rapports des étalonniers avec leur clientèle soient réglés au mieux des intérêts de tous, il est à craindre que la médiocrité des étalons soit le moyen terme qui les mettra d'accord pour le plus grand préjudice de la race.

ENCOURAGEMENTS PAR LES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

De tout temps, les Sociétés et Comices agricoles des départements qui composent le Poitou ont énergiquement défendu notre race chevaline et l'ont encouragée par tous les moyens dont ils pouvaient disposer, soit en déposant chez les étalonniers des chevaux achetés aux frais des Sociétés, soit par la vente au rabais des étalons, soit par des primes distribuées dans les concours.

La Société d'Agriculture des Deux-Sèvres, celle qui a eu le plus à lutter contre les prétentions des haras, n'a jamais varié dans ses vœux ni faibli dans ses démarches. Elle s'est courageusement et patriotiquement tenue à la hauteur de sa position de Société protectrice des intérêts mulassiers en Poitou. Elle consacre à l'encouragement des étalons mulassiers une somme importante, distribuée en primes dans le concours départemental qui a lieu chaque année dans un des arrondissements. Une partie des fonds d'encouragement est attribuée aux meilleures poulinières suitées. Il n'y a réellement d'efficace, en Poitou, que la prime

décernée aux étalons, parce que nous ne voyons point les éleveurs faire des sacrifices pour se procurer de bonnes juments en vue des concours, tandis que l'étalonnier fait bien entrer en compte, lorsqu'il achète un étalon de grand prix, l'espoir d'une récompense pécuniaire. Dans ces dernières années, la Société d'Agriculture en posant des limites à la quotité des primes que chaque étalon pouvait obtenir, a jeté un peu de trouble dans l'esprit des étalonniers et refroidi singulièrement leur zèle. Jusqu'à un certain point, on pouvait admettre qu'elle limitât à 1,200 fr. le maximum des prix que pouvait obtenir le même cheval, cette somme indemnisant pour une bonne part le maître de haras des sacrifices qu'il s'était imposés. Mais elle a, par une résolution insérée à son programme de 1863, resserré encore la limite de ses encouragements, en décidant que tout cheval ayant obtenu la première prime dans un des concours du département, serait exclu des concours ultérieurs, où il ne pourrait espérer qu'un rappel de la haute récompense qu'il a déjà obtenue. Nous espérons que cette Compagnie, éclairée par ses premiers essais, reviendra sur cette décourageante résolution, qui doit avoir infailliblement pour résultat de ménager aux médiocrités des triomphes faciles par la disparition successive des concurrents qui leur sont supérieurs.

ROLE DES ÉTALONNIERS DANS L'AMÉLIORATION.

La question d'amélioration de la production chevaline dans le Poitou est complexe et plus difficile que dans les

autres pays d'élevage, parce que l'espèce chevaline n'est qu'un des termes de cette industrie rurale, qui a pour résultat final la production la plus avantageuse de la mule. Dans les contrées qui s'adonnent à l'élève du cheval, c'est le cheval qui est le but qu'on cherche à atteindre. Il s'agit alors d'apprécier quelle race le sol et le climat font supposer devoir y prospérer. On discute tous les moyens d'amélioration, et l'opportunité des croisements entre toujours pour une part dans les préoccupations du producteur.

Le croisement des races, qui a été plus en faveur qu'il ne l'est aujourd'hui, a jeté une bien grande confusion dans toutes nos espèces animales, et a même fait disparaître quelques-unes de nos races chevalines. Est-ce bien véritablement au principe lui-même qu'il faut reprocher les insuccès qui ont été signalés? Ou n'est-il pas plus juste de regretter les fautes causées par l'ignorance de ceux qui ont été chargés d'en faire l'application?

Les haras, qui représentent plus particulièrement l'école de l'amélioration chevaline par les croisements, ont vécu trop en dehors des intérêts des éleveurs, et ont agi, il faut bien le dire, d'une façon trop despotique en imposant partout leur théorie, et en ne tenant aucun compte de la pratique de l'homme des champs, du sol et du climat. Ils ont voulu uniformiser, couler dans le même moule, améliorer avec deux ou trois types ce que la nature avait créé dissemblable. Ils ont méconnu certaines lois naturelles, qu'on ne heurte jamais impunément quand il s'agit de créer des œuvres durables en matière de production animale. Alors quelques hippologistes praticiens opposèrent à l'absolutisme du principe des croisements le radicalisme de l'amélioration des

races par elles-mêmes, et ils rejetèrent toute alliance faite en dehors de la famille ou de son ascendance.

Nous croyons, en principe, que la vérité n'appartient exclusivement ni à l'un ni à l'autre de ces deux systèmes, et qu'après avoir obtenu par la sélection toutes les qualités inhérentes à une race, si on veut lui en infuser d'autres qu'elle ne possède pas, il faut aller les prendre en dehors et dans des races similaires, d'où le croisement. Mais ce moyen suprême demande à être dirigé par des hommes habiles en science physiologique et géologique. Il faut qu'ils sachent de quels éléments se compose la race à perfectionner, de manière à ne la mettre en rapport qu'avec celle qui se trouvera être elle-même le produit de conditions hygiéniques semblables. Deux races formées par des éléments homogènes peuvent parfaitement se fusionner et s'améliorer même, si l'une d'elles a des caractères spéciaux qui manquent à l'autre et qu'elle lui transmettra par hérédité, à la condition que le produit sera maintenu dans les mêmes rapports de sol et d'hygiène que les ascendants. Toutefois, il est bon d'ajouter que le croisement est l'arme la plus dangereuse qui puisse être confiée à des mains inhabiles, car pour qu'il produise les bons résultats qu'on espère, il exige de la part de ceux qui s'y livrent des soins, des études, des observations que ne réclament pas les améliorations qu'on cherche à obtenir par sélection, c'est-à-dire à l'aide des meilleurs types choisis dans la race, qu'il suffit alors de bien connaître.

Ainsi, pour nous résumer, nous dirons que nous ne sommes partisan du croisement que quand la race a fourni par elle-même tout ce qu'elle peut donner de perfection-

nement, et, par conséquent, que l'alliance ne doit s'opérer qu'avec les premiers sujets de la race. De cette manière on agrandit indéfiniment les bornes de la perfectibilité, qui sans cela serait limitée aux qualités inhérentes à la race elle-même. Nous sommes si loin de trouver dans nos espèces domestiques les perfections qu'elles sont susceptibles de donner, qu'à moins de vouloir changer leur conformation en vue d'une destination nouvelle, il faut rejeter toute alliance étrangère.

Ces principes étant succinctement exposés, nous rentrons dans notre sujet où ils ont trouvé leur application, et du reste d'où nous les avons extraits.

La race Poitevine mulassière a subi des transformations et des dégénérescences dont nous avons fait connaître les causes. On ne trouve plus, il faut bien l'avouer, que très peu de chevaux mulassiers ayant la pureté de la race primitive, parce que la contrée où on allait les chercher a changé son industrie, et qu'au lieu de produire des chevaux en grand nombre, elle trouve plus lucratif d'élever, pendant un an ou dix-huit mois, dans ses marais, les poulains originaires de la Plaine, qui sont presque tous mélangés de sang breton.

Il sera toujours plus profitable à la race chevaline mulassière que les étalons soient choisis dans son sein. Le cheval Poitevin seul peut être utilement employé à l'amélioration de notre race mulassière ; mais, parmi ceux-là, il faut encore savoir choisir ceux qui réunissent aux qualités du gros cheval celles que doit posséder un étalon vraiment digne de ce nom, c'est-à-dire de la distinction et des allures ; non pas ces allures vites qui entraînent la légèreté

des membres, ce qui ne saurait s'allier avec la construction massive du cheval mulassier, mais des allures régulières, harmoniques, qui attestent la liberté des mouvements due à une grande puissance musculaire.

Sans doute, il ne nous appartient pas de régler le choix des étalonniers ; ils sont obligés quelquefois de faire entrer en ligne de compte des considérations pécuniaires qui les empêcheraient d'écouter nos conseils, dictés par l'intérêt exclusif de la race que nous désirons voir améliorer. Mais, ce que nous devons leur dire, c'est que le chef d'un établissement qui est indifférent aux qualités de ses chevaux étalons, pourvu qu'ils soient d'un prix peu élevé, et qui réserve tous ses sacrifices pour les baudets, ne se rend pas suffisamment compte de la position économique de son industrie. En effet, que se passe-t-il dans la circonscription d'un haras ? L'étalonnier possède, règle générale, un cheval pour quatre baudets. Il appelle à son établissement les juments des environs, qui sont d'abord offertes au baudet, et ensuite au cheval quand elles n'ont pas été fécondées. — Je sais bien que ce sont les belles mules qui établissent la réputation des haras. — Mais le baudet n'a qu'une part dans les qualités du produit ; la mère y joue aussi son rôle très essentiel, c'est pour cela que l'étalonnier doit viser, plus qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, à peupler sa clientèle de bonnes poulinières. S'il a un très bon cheval, il a grande chance de voir, dans un temps très court, toutes les juments meilleures ; celles-ci, saillies par le baudet, feront des mules bien supérieures que si, étant moins bonnes, elles étaient accouplées avec un baudet de grande qualité.

Nous croyons donc que tout propriétaire de haras aurait

avantage à distraire des prix excessifs qu'il place dans ses baudets la somme nécessaire à l'acquisition d'un étalon de premier choix, qui assurerait infailliblement la réputation de son établissement. Entretenir toujours de bons chevaux étalons dans le haras, c'est asseoir solidement les bases de sa prospérité, et cette prospérité sera plus durable si toutes les juments y concourent, que si elle ne repose que sur la supériorité des baudets.

Enfin, l'étalonnier ne doit pas aussi oublier cette considération, que les Sociétés d'Agriculture attachant le plus grand prix à l'amélioration chevaline mulassière distribuent tous les ans des primes aux meilleurs étalons.

Le département des Deux-Sèvres compte à lui seul cent cinquante chevaux étalons, répartis dans 93 haras privés. Chacun d'eux saillit en moyenne quarante juments, ce qui porte à 6,000 le nombre de celles enlevées au baudet et à l'aide desquelles on entretient le cheptel mulassier. Avec de pareils moyens de conservation de l'espèce, il n'est pas possible d'admettre que les étalonniers, comprenant leurs intérêts, laissent péricliter la race qui est la base principale de leur industrie et l'élément le plus sûr de sa prospérité.

Le cheval étalon se conservera d'autant mieux qu'il sera soumis aux travaux agricoles après la monte. Le repos absolu ne convient pas à des animaux surexcités pendant cinq mois par l'avoine et le métier auquel ils sont assujettis. Le travail de la ferme permettra de leur continuer, sans que cela soit onéreux, une partie de la ration d'avoine si utile à l'entretien de la force et de la vigueur qu'on réclamera d'eux au moment de la monte.

Nous l'avons dit dans le courant de ce travail, on doit

améliorer la race Poitevine avec des sujets pris, autant que possible, dans la race elle-même, quand ils offriront les qualités qui constituent les bons étalons. Une fois cette opinion bien établie, nous ne pouvons taire, dans un travail que nous voulons rendre le plus complet possible, l'expérience qui depuis sept ans a été faite dans quelques contrées du Poitou ; expérience que nous avons suivie avec le plus grand soin, et qui, jusque-là, a donné de si brillants résultats qu'il y aurait injustice à les retrancher de cette étude.

Il y a bien des années, des maîtres de haras avaient été chercher dans le Perche et dans la Bauce des étalons, soit parce qu'ils n'en trouvaient pas d'assez bons en Poitou, ou qu'ils étaient trop chers, ou bien qu'ils ne résistaient pas assez longtemps à la fatigue du métier ; presque tous se sont loués de ces importations. Malgré cela, le cheval Percheron, un peu trop grêle dans ses membres et un peu léger dans son corps, est loin d'avoir obtenu l'assentiment général.

Dans la Vendée, M. Bouin, vétérinaire, a signalé un cheval de gros trait Percheron qui est devenu le père d'un grand nombre d'étalons mulassiers de premier mérite, qui ont relevé sur certains points la décadence de notre race.

Dans les Deux-Sèvres, nous avons nous-mêmes connu un étalon Percheron qui, pendant toute son existence, a remporté les premiers prix dans tous les concours où il s'est présenté.

En 1860, des étalonniers du Poitou, assistant au concours général et national hippique de Paris auquel notre espèce mulassière avait été conviée, firent connaissance

avec une race issue des pays marécageux des environs de Boulogne, qui était classée sous le nom de race Bourbourienne. Cette variété de la race Boulonnaise s'en distingue par sa tête mieux attachée, par son encolure plus longue, et par sa croupe moins avalée ; cette race ou sous-race de Bourbourg est sans contredit la plus belle parmi celles de gros trait. On trouve réunies chez ces chevaux du nord de la France les qualités que nous recherchons en Poitou : l'ampleur des formes, la distinction dans l'avant-main, la grosseur des os et des tendons. Cinq de ces étalons furent achetés par mes soins chez un fermier qui en avait quarante dans ses écuries ; quatre ont fait la monte dans la Plaine des Deux-Sèvres, un seul est allé en Vendée (1). Trois d'entre eux ont particulièrement fait l'admiration dans les concours où ils ont remporté les premiers prix. Les produits qu'ils ont donnés sont d'une rare beauté, et jamais on ne vit de plus belles pouliches que celles issues de ces étalons.

Après ce premier côté du problème résolu, il s'agissait de savoir si ces colossales pouliches avaient de l'affinité pour le baudet, et si elles produiraient des mules dignes d'elles. Car, on ne saurait trop le répéter, on fait en Poitou le cheval pour la mule. Nous avons suivi ces essais dans toutes leurs phases. Notre amour profond pour l'industrie mulassière et pour la vérité, l'esprit dégagé de toute idée préconçue, nous ont protégé contre cet engoûment qui parfois nous envahit lorsque nous entrevoyons le succès,

(1) Au moment où l'Etat a retiré les subventions qu'il accordait sous forme de primes annuelles, les importations ont cessé. Cependant il en est venu deux autres en 1867 et trois dans les années précédentes, ce qui porte à dix le nombre des étalons introduits en Poitou.

et ne nous permet pas toujours de juger sainement les faits. Nous nous sommes renseigné sur tout ce qui s'est passé à la suite de ces accouplements qui peuvent être considérés par les uns comme des croisements, et par les autres comme une simple sélection opérée avec les meilleurs types d'une même race; eh bien! l'expérience, qui sera toujours le meilleur juge en ces matières, a confirmé nos prévisions : de très belles mules sont nées des mulassières ayant cette origine, et de magnifiques poulains vont continuer l'œuvre commencée par leurs pères, si l'étalonnier a le bon esprit de ne pas les laisser enmener par les marchands du Berry, qui ont déjà vu tout le parti qu'on pouvait tirer de ces superbes animaux.

Essayons donc, en terminant ce chapitre, de reconnaître si nous nous trouvons réellement en face d'un croisement de deux races différentes dans l'alliance du cheval de Bourbourg avec la jument Poitevine, ou si, au contraire, ce n'est qu'un accouplement de deux variétés d'une même race.

Les races sont le produit de la nature représentée par le sol, le climat et les végétaux. Celles-là seules ont des caractères assez solidement établis pour qu'ils puissent se transmettre par voie d'hérédité. La race Bourbourienne a été formée au sein des pays marécageux du nord-ouest de la France. Comme la nôtre, elle vit au milieu des prairies humides; comme elle aussi elle émigre à trois ans dans les plaines, où elle va peupler les riches fermes de ces contrées auxquelles elle fournit une force puissante dans l'exécution des labours profonds de leur agriculture intensive; mais, plus favorisée que la nôtre, elle reçoit dans la Plaine

12 à 15 litres d'avoine par jour et du foin à discrétion. On comprend ce qu'un pareil régime doit ajouter de force et de tonicité au riche organisme de ces animaux. Si, maintenant, on les accouple avec notre race chevaline, dont l'origine est la même, qui est le produit d'influences à peu près identiques, est-on scientifiquement autorisé à dire que c'est là un croisement? Même en admettant cette dernière hypothèse, n'a-t-il pas lieu dans les meilleures conditions pouvant assurer le succès, et ne se trouve-t-il pas conforme aux lois physiologiques qui doivent régler les appareillements? Et puis, encore, n'avons-nous pas vu dans les rapports historiques que nous avons établis, que les premières races chevalines qui avaient habité le Marais y avaient été introduites par des colonies Flamandes et Hollandaises! Est-ce que déjà nous n'avons pas l'alliance du cheval Breton, dont personne ne se plaint, qui forme les cinq sixièmes de la race chevaline mulassière, et qui peut-être a facilité ce rapprochement?

Mais, nous le répétons, admirateur passionné de toutes les créations naturelles qui sont par dessus toutes des œuvres durables, nous ne nous prononçons qu'après avoir vu les produits de cette importation faire leurs preuves avec le baudet, et plusieurs fois vérifié que les descendants de cette alliance transmettent d'une manière irrévocable leurs qualités à leurs enfants : parce que, dans l'éducation des animaux, en dehors des principes généraux qui sont applicables partout, il y a des raisons locales, inhérentes au sol, qu'on ne peut connaître que par l'expérience, et qui favorisent ou qui renversent vos espérances selon que vous agissez dans le sens ou contre les lois de la nature.

En parlant des juments et des pouliches, nous avons exposé, dans toute leur vérité, les méthodes d'hygiène qui sont les plus généralement suivies.

L'éleveur veut faire des mules, et il ne néglige rien pour arriver à ce but. Il achète des pouliches à un prix très-élevé, et croit avoir assez fait pour elles quand il les a mises à la ration dont la sobriété de ses mules se contente. Il ne tient aucun compte de l'influence que peut avoir sur leur conservation et leur développement une nourriture saine et abondante. Le bon choix des femelles, les sacrifices qu'il s'impose pour se les procurer demeureront inefficaces s'il ne multiplie pas ses prairies artificielles, s'il n'ajoute pas à ses ressources fourragères de l'hiver les racines ou plantes sarclées qui faciliteront la digestion des pailles et des balles dont la ration est trop exclusivement composée.

La poulinière ne saurait jamais être trop bien nourrie : l'été parce qu'elle est nourrice, l'hiver parce qu'elle est mère. Il faut, avant tout, que la raison de l'éleveur lui fasse comprendre que l'embonpoint de la poulinière ne charge point d'*humeurs* le fruit qu'elle porte, qu'il ne donne point la *gourme* de lait ni le pissement de sang; et, au contraire, que les maladies du fœtus sont occasionnées par les privations de la mère, la nourriture malsaine, les alternatives de mieux et de pire dans l'alimentation. La santé, pour la mère, est aussi la santé pour son fils. Si elle a de la peine à vivre seule de sa ration, à plus forte raison doit-elle souffrir quand le plus pur de son sang lui est soutiré

par l'être qu'elle porte. En examinant avec attention les poulinières dans les mois de janvier et février, quand elles ont quitté depuis trois mois les pacages, on est frappé de la pâleur de leurs muqueuses et des engorgements séreux qui arrondissent leurs membres. Sont-ce là les caractères de la santé?

Non, assurément, ce sont les signes de la débilité, de la faiblesse qui causent les avortements ou les parturitions difficiles. Il n'est pas bien sûr que 100 juments fécondées, dans les conditions que nous avons fait connaître, puissent amener à bien 50 fruits. Est-ce là un fait normal, quand nous voyons le même nombre de vaches donner 96 ou 98 veaux? Pourquoi cette différence que la nature seule ne créerait point? Il y a donc des causes fâcheuses qui agissent sur la jument et qui n'existent pas chez la vache.

Là où on se livre à la production de l'espèce bovine, la femelle n'est jamais contrariée dans ses actes naturels ; les chaleurs naissent chez elle sans être excitées par les provocations continuelles du mâle ; elle est toujours soumise à une hygiène qui, sans être très-bonne, est toujours la même. Elle ne subit pas ces contre-temps, ces secousses, ces alternatives de bonne ou de mauvaise alimentation que nous retrouvons dans l'hygiène des juments. Que l'éleveur s'inspire donc des enseignements qui ressortent de cette comparaison et qu'il profite des leçons que lui donne la nature? S'il veut augmenter le produit de ses poulinières, tout en améliorant sa race chevaline, il faut qu'il entre résolûment dans la voie des réformes et qu'il commence par nourrir convenablement les juments qu'il destine à la reproduction.

La ruineuse coutume de faire saillir les pouliches à l'âge de 2 ans est sans contredit ce qui contribue le plus à l'avilissement de notre race chevaline. On ne saurait combattre trop énergiquement cette routine entretenue chez le producteur par le décevant calcul de vouloir avancer d'une année les bénéfices qu'il attend de sa poulinière. S'il se rendait bien compte du résultat final que lui ménage dans l'avenir cet usage que condamne la nature, il verrait de combien il augmente ses rentes par une année d'attente.

La pouliche de 2 ans que l'on fait saillir, si elle est fécondée, devient maigre, ses aplombs se faussent, elle languit pendant un an, et, au bout de ce temps, elle a perdu en valeur intrinsèque le prix du fruit qu'elle a donné. Les organes générateurs, destinés par la nature à n'entrer en fonctions qu'à un âge plus avancé, souffrent de cette gestation anticipée, et au lieu de fournir tous les ans un poulain, elle reste vide souvent une année sur deux, ou bien elle est mauvaise nourrice, et dans ce cas on se décide à s'en défaire. C'est à ce moment que l'éleveur s'aperçoit combien tous les désordres produits dans cette jeune organisation sont difficiles à réparer. Il faut, ou les nourrir longtemps à l'écurie pour les vendre grasses, et encore on ne les rétablit jamais complétement dans leurs aplombs détruits dès l'âge de 2 ans, ou bien on les vend maigres, et le vendeur alors voit ce qu'il a gagné. S'il était possible de faire une statistique exacte de l'état des pouliches qui sont fécondées à 2 ans, et de le comparer à celui des poulinières qui n'ont commencé qu'à 3 ou 4 ans, et d'établir le compte des produits des unes et des autres, on verrait écrite en pertes exorbitantes la condamnation de ce mauvais et dangereux

système, trop généralement appliqué par les producteurs. Je ne puis résister au désir de citer un exemple qui prouvera la vérité de la critique que nous venons d'exposer.

Un fermier, en entrant dans une des meilleures fermes du Poitou, achète, pour former son cheptel mulassier, dix pouliches de 2 ans, dans les mois de février et mars. Il allait de suite les présenter à l'étalon, lorsque, sur mes instances réitérées, il se décida à attendre une année, bien convaincu par mon raisonnement que dans cet intervalle chacune de ses pouliches gagnerait 100 ou 150 francs de valeur, tandis qu'il n'était pas sûr, en agissant autrement, d'avoir au bout de dix-huit mois pour 1,500 francs de poulains à vendre. Les 10 juments ne furent donc livrées à la reproduction qu'à l'âge de 3 ans, et, par un heureux hasard qui aurait dû aider à convaincre les plus incrédules, elles étaient accompagnées l'année suivante de dix poulains ou mulets. Cette fécondité ne s'est pas dementie pendant les neuf années du bail, car le fermier a récolté 67 fruits. S'il avait suivi les errements ordinaires et en calculant sur la moyenne la plus élevée des produits, il n'en aurait pas eu 40.

Si nous nous reportions pour un instant à l'époque où l'administration des haras édictait les fameux arrêtés que nous avons cités au début de cette étude, nous dirions à la Société protectrice des animaux : Faites aussi vous un code conservateur de l'espèce chevaline où vous insérerez : 1° Nul ne pourra faire saillir ses pouliches avant qu'elles aient atteint l'âge de 3 ans; 2° il est fait défense aux étalonniers d'admettre dans leurs établissements les juments qui n'auront pas perdu au moins quatre dents de lait!

Mais, Dieu merci, le temps est à la liberté : c'est par l'instruction et la persuasion qu'il faut agir sur les masses qui ne sont pas encore assez éclairées pour comprendre même les intérêts qui les touchent de près. Il faut forcer l'esprit du cultivateur à analyser les faits qui se passent sous ses yeux, à se rendre compte des opérations qu'il dirige, et qui, parfois, sous une apparence trompeuse de bénéfices immédiats, préparent un déficit considérable pour l'avenir, en même temps qu'elles portent de sérieuses atteintes à la conservation de la race mulassière.

Il est une autre observation qui regarde plus l'étalonnier que l'éleveur, et qui, néanmoins, les intéresse tous les deux : je veux parler de la multiplicité des saillies. Quand la jument s'est accouplée une première fois, elle revient tous les deux jours au haras, et cela pendant une quinzaine. Après ce temps, elle est représentée tous les huit jours, afin de bien s'assurer de la disparition complète des chaleurs. Dans ce cas, alors, la fécondation paraît assurée. Sans pouvoir aussi sûrement apprécier les inconvénients de ce système, on peut dire qu'il est tout au moins insolite, car la jument, quoique fécondée, conserve souvent, deux jours après, certains signes du rut. Une saillie intempestive peut quelquefois déranger le commencement de l'opération mystérieuse qui s'accomplit dans l'utérus. Ensuite, l'excitation inopportune et journalière de l'orgasme génital par l'approche du bout-en-train, en réveillant artificiellement les appétits génésiques, peut contrarier ou détruire la formation du germe fécondé. Il est plus rationnel et plus physiologique de laisser passer une huitaine de jours après deux saillies successivement opérées dans le moment où

les chaleurs sont bien accusées. Après cet intervalle, si le retour des chaleurs avait lieu, il serait au moins de bon aloi, tandis qu'en procédant par la méthode ordinaire, on ne fait souvent qu'entretenir un état factice peu favorable à la fécondation. C'est encore aux propriétaires de haras à imposer cette réforme, qui, tout en assurant la plus grande réussite des accouplements, épargnera beaucoup de fatigues à ses étalons, chevaux ou baudets.

TRAVAIL.

Si un travail léger pouvait amener une amélioration dans le régime hygiénique des poulinières, il faudrait engager le fermier à les faire travailler. En général, les juments poulinières ne travaillent point en Poitou. Néanmoins, dans toutes les fermes où les mules sont employées aux charrois des fumiers et des denrées, presque toujours les limons sont tenus par une jument *vassive* (1), ou par un poulain taré qui n'a pu être vendu. Celui-ci reste attaché à l'exploitation en qualité de limonier, et est attelé au char-à-bancs pour conduire le fermier aux foires et aux marchés.

La jument est donc exclusivement consacrée à la reproduction. Elle est présentée à l'étalon huit ou neuf jours après la mise bas, sans qu'aucun autre repos lui soit accordé. Prresque toujours elle est mère et nourrice en même temps.

Il est quelques communes dans les environs de Niort, et

(1) Expression Poitevine qui signifie que la jument n'a pas été fécondée.

notamment dans celles de Souché, Sainte-Pezenne, Saint-Remy et Villiers-en-Plaine, où les juments sont employées aux travaux agricoles. Les unes sont en même temps livrées à la reproduction, les autres, et c'est le plus grand nombre, achetées à l'âge de 2 et 3 ans, travaillent jusqu'à 4 et 5 ans et sont vendues à cet âge.

Ces quelques communes devraient servir d'exemple à tout le Poitou. Là les juments sont véritablement soignées comme elles devraient l'être partout, dans l'intérêt de l'espèce et dans celui du cultivateur.

Le fermier de ces contrées achète, soit dans la Plaine, soit aux foires de Luçon, de Fontenay, en Vendée, ou à celles de Champdeniers, en Gâtine, des pouliches de 2 à 3 ans. Elles sont, à leur arrivée, nourries de très-bon foin. L'hygiène est réglée avec une telle ponctualité, une telle méthode, elles sont entourées de tant de soins qu'elles engraissent en travaillant. Là, tous les fermiers sont connaisseurs en chevaux; ils jugent parfaitement les tares qui peuvent diminuer la valeur commerciale des animaux. Pendant le travail, un manteau de toile appelé *balin* garnit les juments du garrot à la queue. A l'écurie, elles portent une couverture de laine et sont étrillées, bouchonnées, ce qui n'arrive jamais aux poulinières. Si le maître est absent, la femme ou l'enfant de la maison ne négligent pas la bête; de temps en temps, c'est une petite quantité de foin, alternée avec des pailles ou des balles, qu'on appelle *données*, qui leur est distribuée; toujours la même ration, dans le même ordre et aux mêmes heures. Cette régularité dans la distribution et cette variété dans l'alimentation activent et facilitent l'engraissement. Vers la fin, un mois avant la

vente, on ajoute du son frisé et mélangé avec de l'orge ou de l'avoine qu'on a fait gonfler dans l'eau chaude.

La très-grande expérience des fermiers leur fait apprécier sûrement l'avenir des jeunes bêtes qu'ils achètent à 2 ou 3 ans. Ils savent très-bien si, à 4 ans, elles seront aptes à la cavalerie légère ou de ligne, ou à l'artillerie, ou bien si, refusées par les remontes, elles seront achetées par les marchands de Bordeaux ou des autres contrées méridionales. Ces communes formant une imperceptible minorité, on peut dire qu'en Poitou les juments de ferme ne travaillent point. Mais les douceurs de leur élevage, les rapports journaliers des gens de la ferme avec elles, rendent leur dressage facile et leur caractère excessivement doux.

Les poulains ne restant en Poitou que jusqu'à l'âge de 2 ans, n'y sont, par conséquent, soumis à aucun travail. Le petit nombre de ceux qui sont destinés à la remonte ne sont pas plus utilisés que les autres. Depuis que les dépôts de remonte font subir aux chevaux l'épreuve du cavalier; chez quelques éleveurs, et un mois environ avant la présentation au comité d'achat, on fait monter les chevaux par les jeunes garçons de la ferme.

COMMERCE.

Ici, comme dans l'élevage, il faut séparer le commerce des femelles de celui des mâles.

Les meilleures pouliches, c'est-à-dire les plus fortes, celles qui doivent être de bonnes mulassières, restent à la

ferme où elles entretiennent le cheptel employé à cette production.

S'il naît au fermier plus de femelles qu'il n'en veut garder, il les vend aussi. C'est souvent la plus belle, celle qui doit faire le plus d'argent qui quitte l'atelier mulassier. Elles sont ordinairement vendues à des voisins, moins heureux parce qu'ils n'ont eu que des mâles, ou elles sont conduites aux foires. Les pouliches, en général, ne sortent guère du Poitou. Un très-petit nombre sont achetées par les éleveurs du Marais, à l'âge de 9 mois, pour être placées dans les mêmes conditions que les poulains. Elles rentrent à 2 ans dans la Plaine ou le Bocage au même titre que celles nées dans le Marais même. Toute chose égale d'ailleurs, la pouliche vaut au sevrage 100 et 150 francs de plus que le poulain.

Sont encore livrées au commerce les juments de 5 ans qui, après avoir été saillies pendant 2 ou 3 années, n'ont pas pu être fécondées, celles qui avortent plusieurs fois de suite, ou qui laissent *pisser le sang* (1). On attend rarement après l'âge de 5 ans pour s'en défaire. Le fermier sait très-bien qu'après cet âge elles diminuent sensiblement de valeur. En Poitou, contrairement à ce qui se passe dans les contrées où la force des chevaux est laborieusement utilisée, le prix du cheval atteint son maximum à 5 ans et décroît rapidement jusqu'à 8, où il reste stationnaire pendant 3 ou 4 ans. Ce cours arbitraire du prix du cheval n'est aucunement en rapport avec les services qu'il peut rendre, et par conséquent avec sa valeur réelle

(1) Maladie des mulets dont nous parlerons plus loin.

Ce préjugé, contre lequel s'élève tous les hommes de cheval ayant quelque expérience, produit chez les consommateurs bien des déceptions, et explique une partie des désastres qui arrivent si souvent dans les écuries où les trop jeunes chevaux sont employés à des travaux pénibles, et dans celles des dépôts de remonte et des régiments. Le cheval meurt rarement de vieillesse, il est plus souvent usé par le travail prématuré que par les années. Le cheval de 7 à 8 ans est dans sa force ; c'est à ce moment surtout qu'il peut supporter les fatigues et les privations. L'immense majorité arrive à cet âge, usés, tarés par 4 années d'un service qui souvent n'a pas été très-pénible, mais a été sûrement plus d'une fois interrompu pour cause de maladies.

Quelque temps avant la vente, les juments sont *rafraîchies*, c'est-à-dire mises au barbotage et au son. Elles ne sont jamais l'objet des attentions qu'on prodigue aux mules, pour lesquelles est réservé ce qu'il y a de bon et d'appétissant dans la grange et le grenier. On trouve des juments Poitevines aptes à tous les services, depuis que le type primitif a perdu de son homogénéité. Leur taille est de 1 m. 52 à 1 m. 57 cent.; leurs bonnes allures, malgré leur lourdeur apparente, les rendent propres à la grosse cavalerie, à l'artillerie, au service des diligences ; les plus distinguées font des carrossières assez estimées. Malgré la pénurie de leur alimentation sur le sol natal, lorsqu'elles rentrent dans des localités où le foin et l'avoine ne leur sont point épargnés, elles fournissent un excellent service et une longue carrière.

Des marchands du Midi assistent à toutes les foires du

Poitou, dont les principales sont celles de Niort, Champdeniers et Fontenay; dans l'intervalle, il en est quelques-uns qui achètent ou qui font acheter par des courtiers nos juments, qu'ils conduisent à Bordeaux, à Toulouse et jusqu'à Montpellier. Leur prix moyen est de 5 à 600 francs. Il n'est pas possible, même approximativement, d'évaluer le nombre des juments livrées annuellement au commerce.

COMMERCE DES POULAINS.

Après l'âge de trente mois, il n'existe plus en Poitou un seul poulain, excepté ceux qui, au moment des dernières foires d'hiver à Saint-Maixent, auraient été malades chez les éleveurs. C'est à cette époque que le fermier de la Gâtine fait ses achats; il faut que ses écuries se vident. Autrefois, la naissance d'un poulain en Poitou était considérée comme un demi-avortement. Aujourd'hui, il n'en est pas ainsi, quoi qu'il soit encore le produit qui apporte le moins de joie à la ferme.

Vendu aussitôt le sevrage, le poulain de la Plaine est acheté par les éleveurs du Marais ou de la Gâtine. Les uns et les autres les gardent un an dans leurs herbages; les cabaniers les vendent l'été à leur sortie des prés; les fermiers de la Gâtine achèvent leur engraissement à l'écurie et les livrent au commerce pendant l'hiver. Dans l'été de leur deuxième année, un grand nombre des poulains ayant séjourné un an dans le Marais vont encore passer six mois en Gâtine.

Les cinq sixièmes des poulains sont achetés par les mar-

chands du Perche, de la Beauce et du Berri ; quelques-uns vont en Saintonge ou dans le Midi, et les plus petits dans l'Auvergne. Il n'est pas rare de voir certains poulains doubler le prix qu'ils ont coûté au sevrage après une année passée soit dans le Marais, soit dans la Gâtine ; ceux qui peuvent faire des étalons atteignent des prix très-élevés.

Il n'existe pas de réunions exclusivement réservées au commerce des poulains d'un an. A toutes les foires d'hiver du Poitou on trouve des poulains téterons ou accompagnés de leurs mères ou récemment sevrés. Les cabaniers, pour s'éviter les frais qu'occasionnent de trop nombreux déplacements, ont pour intermédiaires des marchands éleveurs de la Plaine qui forment à plusieurs foires des bandes de 12 à 15 poulains et qui vont les leur revendre aux grandes assemblées de Niort et de Champdeniers, etc.

Il n'en est pas de même pour la vente des poulains de 2 ans. Les assemblées sont nombreuses et ont lieu six fois l'année : à Fontenay, en Vendée, le 23 juin, 2 août et 11 octobre, et à Saint-Maixent, dans les Deux-Sèvres, le 11 janvier, 3 et 23 février.

Toute la population chevaline mâle se trouve à ces foires. Tout ce qui n'est pas parti directement pour le Berri, la Beauce, le Perche ou le Midi, en quittant le Marais, se trouve aux foires d'hiver de Saint-Maixent, après avoir séjourné en Gâtine avec les poulains qui, de la Plaine et au moment du sevrage, sont allés directement dans cette contrée.

Indépendamment du commerce des foires, un grand nombre de transactions ont lieu chez les éleveurs. Ainsi l'élite des chevaux du Marais est souvent achetée avant la

première foire d'été par des marchands du Berri ou par des étalonniers du Poitou, qui vont eux-mêmes faire leur choix dans les carrés.

Il sort annuellement du Poitou, dans ces six réunions, 3,000 poulains environ. Le prix moyen des chevaux de commerce est de 5 à 900 francs ; ceux vendus au-dessus sont destinés à faire des étalons. En parlant de l'hygiène, nous avons décrit l'attitude différente des poulains aux foires de Fontenay et à celles de Saint-Maixent : nous n'y reviendrons pas.

On voit que le commerce des poulains, si dédaigné par le fermier de la Plaine, qui ne s'occupe que de ses mules, n'en est pas moins fort apprécié par ceux du Marais et du Bocage, et que ce poulain, si peu fêté à son arrivée dans le monde, lorsqu'il aura atteint l'âge de deux ans, et grâce à l'agencement de son élevage, parviendra à un prix largement rémunérateur.

Quel précieux concours se prêtent mutuellement ces trois contrées voisines les unes des autres et cependant si différentes de la Plaine, du Marais et du Bocage ! La première fait naître à regret le poulain, ne voulant élever que la mule ; la seconde le prend et en fait son profit en lui donnant à pacager son herbe abondante et verte qui développe et agrandit sa charpente, élargit le cadre dans lequel il serait resté renfermé dans les maigres parcours de la Plaine ; la troisième lui fournit d'abord une herbe fine et odorante, puis un foin savoureux, abondant et nutritif qui donne de la densité à tout l'organisme en en chassant la lymphe. En un mot, elle le prépare à l'alimentation avec le grain qui doit accompagner le travail léger de l'agricul-

ture auquel il va être employé dans la Beauce ou dans le Berri.

Tel Vendéen achète les poulains de tel fermier de la Plaine, tel Gâtinais achète les poulains de tel cabanier. Producteurs et éleveurs prennent dans ces transactions chacun leur bénéfice. Les habitudes, les traditions ont créé des contrats tacites entre les fermiers de ces trois régions poitevines ; contrats durables, car ils reposent sur des intérêts mutuels.

Il est d'usage, quand on fait l'étude complète d'une race animale, de consacrer un chapitre à la description des maladies qui lui sont particulières ; alors on dresse une véritable nosographie qui appartient à toutes les races de la même espèce. On n'y saisit jamais aucune nuance, établissant une différence entre les maladies de la race qu'on étudie et celles des autres races. Il est donc parfaitement superflu de traiter ici cette question, n'ayant pas, à proprement parler, de maladies qui puissent être considérées comme appartenant exclusivement à la race chevaline dont nous nous occupons.

La fluxion périodique, dont pendant longtemps on a fait un apanage de notre espèce chevaline, disparaît tous les jours à mesure que l'hygiène s'améliore.

Les affections cutanées qui accompagnent et qui sont les conséquences de l'état misérable et de la malpropreté de nos poulinières disparaîtront sous l'influence aussi de l'hygiène mieux entendue et de quelques soins de propreté.

Les eaux aux jambes, cette lèpre devenue constitutionnelle dans certaines familles de la race, a bien pu être engendrée primitivement par la malpropreté des extrémités

des membres, si abondamment pourvus de longs poils. Les irritations sans cesse produites par les émanations âcres du fumier, la sécrétion cutanée modifiée, pervertie, sont sans nul doute les causes de cette affection, qui prend un si hideux aspect et qui répand une si mauvaise odeur.

Le crapaud, dont la nature morbide est la même que celle des eaux aux jambes, ne peut pas plus que les autres être considéré comme étant une maladie spéciale à la race chevaline du Poitou, où on la rencontre souvent.

Il est cependant une maladie qui, bien qu'elle ne soit pas spéciale à la race Poitevine, mérite de fixer l'attention du vétérinaire et de l'éleveur. Elle apparaît subitement sous forme d'un engorgement très douloureux qui se manifeste à la face interne des cuisses plus particulièrement. Une fièvre intense précède quelquefois et accompagne toujours le début de cette affection, qui paraît avoir son siége soit dans l'enveloppe celluleuse de la veine saphène ou des vaisseaux lymphatiques qui l'accompagnent, soit dans une des tuniques dont ces canaux sont formés : d'où les noms d'Angeioleucites ou de Lymphangites que quelques praticiens leur donnent. Le plus souvent l'enflure monte jusqu'aux mamelles, d'où elle s'étend dans le tissu cellulaire sous-abdominal. La spontanéité de son apparition et le cortége de symptômes graves qui l'accompagne l'ont quelquefois fait prendre pour une maladie charbonneuse. Elle est sujette à récidive, et les accès se renouvellent souvent deux ou trois fois dans l'année ; elle se termine toujours par résolution. Cependant, dans la plupart des cas, les régions inférieures des membres restent légèrement empâtées après les premiers accès ; mais quand ils ont

été nombreux, les liquides épanchés dans le tissu cellulaire s'organisent, et le canon, le boulet et le paturon ont sensiblement augmenté de volume. Nous avons presque toujours remarqué chez les bêtes atteintes de cette maladie quelque suintement ou quelque sécrétion morbide dans le paturon. Ce qui nous avait fait croire à une irritation des vaisseaux veineux et lymphatiques, occasionnée soit par une résorption des liquides épanchés, soit par le contact direct de ces matières âcres avec les divisions capillaires sous-épidermiques de ces mêmes vaisseaux.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.

Celui qui lit pour la première fois, et sans l'avoir approfondi, un exposé de faits, peut laisser échapper des particularités essentielles qui frappent toujours l'attention de ceux pour lesquels cette lecture n'est qu'une remémoration. C'est pourquoi les vérités fondamentales qui sont éparses, et que l'esprit du lecteur est obligé d'aller chercher dans les différentes divisions d'un travail quelconque, ont besoin d'être établies et circonscrites dans un cadre plus étroit. D'où nait l'utilité de terminer toute œuvre d'une certaine étendue par un résumé des idées principales qui y sont émises : c'est ce que nous allons faire.

La race chevaline mulassière est originaire des marais des Deux-Sèvres et de la Vendée. Le desséchement d'une partie de ces contrées a produit un peu d'allégissement dans le type primitif.

L'allégissement d'une part et les nombreuses déceptions

qui suivent l'importation des pouliches Maraîchines dans la Plaine ont motivé l'introduction en Poitou de la poulinière Bretonne.

L'administration des haras, par ses dépôts de Saint-Maixent et de Napoléon-Vendée, a porté le plus grand préjudice à notre race mulassière. Aujourd'hui la race se trouve composée par des chevaux Poitevins purs, et par des Poitevins-Bretons qui en forment l'immense majorité.

Pour entretenir et améliorer notre race chevaline, il faut que l'étalonnier n'emploie à la monte que des chevaux de premier type Poitevin, et qu'ils soient âgés de trois ans accomplis ; qu'il utilise ses étalons aux travaux agricoles dans l'intervalle de la monte.

Que le fermier nourrisse convenablement ses poulinières et surtout qu'il ne livre jamais à la reproduction des pouliches ayant moins de trois ans.

Nous avons exposé, dans le cours de ce travail, toutes les questions qui se rattachent à notre race mulassière. Nous les avons examinées sur toutes les faces. Puissent les renseignements qui en ressortent se graver assez dans l'esprit du cultivateur Poitevin pour qu'il abandonne sa routine et qu'il renonce à tous ses préjugés, tristes fruits de l'ignorance, qu'il serait bien coupable de conserver à notre époque où chacun s'efforce de l'instruire et de l'éclairer!...

L'ANE [1]

Equus asinus (LIN), ordre des Pachydermes, famille des solipèdes ou monodactiles, genre cheval (CUVIER).

Certains naturalistes, pour les besoins de leurs classifications, ont imaginé dans les animaux comme dans les végétaux, des familles; et, pour rendre plus saisissante, plus simple, sinon plus vraie leur nomenclature, ils ont rabaissé en quelque sorte aux yeux des philosophes le mérite de la création. C'est ainsi qu'ils ont présenté l'âne comme étant un cheval modifié, changé, dénaturé par l'influence des temps et des climats. Dans leur désir de tout rapporter à une unité créatrice, à un dessein unique, ils ont été amenés à nous représenter la nature dans un perpétuel travail de dégénérescence. On peut cependant concevoir l'unité de l'idée, l'unité de vue, sans que forcément elle apparaisse sous un type qui se serait successivement dégradé en vieillissant et en subissant les influences climatériques ou celles de la civilisation. Interpréter ainsi les

(1) Avant d'arriver à l'étude de la race d'ânes qui dans le Poitou est spécialement employée à la production du Mulet, nous avons cru utile de reproduire les généralités sur l'espèce Asine que nous avons publiées ailleurs.

vues du Créateur, c'est subordonner l'esprit à la matière, c'est ravaler l'œuvre de la création. Il est plus logique, il est plus élevé de croire que les deux sexes, dans chaque espèce, sont sortis tout formés de ses mains ; que leur lignée, dispersée sur le globe, a subi l'influence des climats et des sols, et que l'argile animale s'est façonnée à ces deux grands moules de toute la nature vivante.

La raison la plus puissante, celle qui a le plus contribué à faire abandonner les hypothèses que les classificateurs avaient hasardées, c'est la stérilité expérimentalement démontrée des produits nés de l'accouplement du cheval et de l'ânesse ou de la jument et de l'âne. Est-ce que la fécondité refusée aux sujets hybrides (c'est-à-dire nés d'espèces différentes) n'est pas une barrière opposée à la dégénérescence, de même qu'elle est une entrave à la multiplication des êtres ? Les individus de la même espèce pouvant, au contraire, être croisés, accouplés à l'infini. Il n'y a aucune limite à l'agrandissement des familles dont elle se compose : c'est par ces raisons que l'âne est un âne, et non pas un cheval dégénéré.

Dispersé sous différents climats, l'âne a subi dans sa conformation et dans son pelage des modifications en rapport avec leurs influences diverses. Ce sont ces changements qui ont créé les races. Elles sont bien moins nombreuses que chez le cheval, parce que cette espèce n'a jamais été l'objet de tant d'intérêt, et qu'elle a été complétement abandonnée aux soins moins capricieux de la nature. Si l'homme n'avait pas eu le cheval, il se fut davantage attaché à l'âne ; et, dans la mesure de sa puissance, il l'eut rendu aussi agréable qu'il l'avait reconnu utile.

L'âne est le cheval du pauvre. Il est humble, patient et sobre. Les haillons iraient mal à la fierté et à l'orgueil du cheval ; il souffrirait de la misère de son maître. L'âne, au contraire, fait honneur à sa détresse et à sa pénurie ; il reste gras au milieu des familles nomades, hâves et chétives dont il soulage les labeurs et dont il transporte les pénates.

Il est originaire des pays chauds : on en trouve très peu dans les contrées septentrionales. Aristote dit qu'il n'y en avait point en Scythie ou dans les autres parties du Nord, ni même dans les Gaules. Il ajoute que les climats froids le rendent infécond ; ceci nous paraît très hasardé. Que la nature de l'âne se modifie en arrivant dans le Nord, soit ; mais il n'est pas probable qu'un animal dont l'instinct génésique et la puissance procréatrice sont si développés, même dans les climats tempérés, puisse être frappé de stérilité complète dans des régions plus froides. Cette opinion du savant philosophe-naturaliste grec est contredite par les nombreuses importations d'ânes et d'ânesses qui ont eu lieu dans le Nord de l'Europe, et où l'espèce s'est parfaitement conservée.

« L'âne passe pour avoir été soumis moins ancienne-
» ment que le cheval. La question est difficile à résoudre.
» Il serait plus exact de dire qu'il n'a pas été primitive-
» ment utilisé dans la même circonscription géographique
» que le cheval. » Il existait en Grèce du temps d'Homère (*Iliade*, liv. XI). Hérodote dit que, dans l'armée de Xerxès,
« les Indiens se servaient tant de chevaux de selle que de
» chars attelés de chevaux ou d'ânes sauvages. » « L'âne
» est figuré sur les plus anciens monuments de l'Égypte,

» et il fait partie des objets que le Pharaon donne à » Abraham. » Ainsi, dit M. Piétrement, auquel nous empruntons ces citations : « Les enseignements de l'histoire » ne laissent aucun doute sur le lieu de la première do- » mestication de l'âne : ce sont les chaudes contrées des » environs de la mer Rouge et des rivages Sud-Est de la » Méditerranée. » (1)

Linné et Chardin placent en Arabie le berceau de l'espèce asine. De là elle serait descendue en Égypte, puis en Grèce, de Grèce en Italie et de l'Italie en Gaule. Ce ne serait que plus tard qu'elle aurait été conduite dans la partie septentrionale de l'Europe. Il y a en Perse, d'après Chardin, une grande et une petite race : l'une, lourde et pesante, employée au trait ; l'autre, légère, servant plus particulièrement de monture.

Les ânes d'Arabie, selon Shaw et Bosman, sont de grande taille, et de même aux Indes et en Guinée, où ils sont plus grands et plus forts que les meilleurs chevaux du pays. Certaines tribus indiennes les honorent particulièrement, parce qu'elles croient que les âmes de toute la noblesse passent dans le corps des ânes.

Les ânes sauvages, que les Latins et les Grecs appelaient onagres, ont été par quelques naturalistes confondus avec le zèbre, dont ils n'ont ni l'élégance ni les rayures dans le pelage.

On rencontre des ânes à l'état sauvage dans l'Archipel et dans les déserts de Lybie et de Numidie ; ils sont de couleur grise et ont des allures excessivement vives. Les

(1) *Essai sur le cheval dans l'antiquité* (Piétrement, vétérinaire-militaire).

ânes sauvages que, du temps de Marmol, l'on trouvait dans l'île de Sardaigne, étaient plus petits que ceux d'Afrique.

Oléarius rapporte que chez les schahs de Perse on entretenait dans de vastes parcs des ânes demi-sauvages, qui servaient aux divertissements de la cour. Ces animaux, couverts de flèches assez profondément enfoncées dans les chairs, se ruaient les uns contre les autres pour se débarrasser ou se défendre des projectiles qui leur étaient lancés par le roi et les seigneurs. Les Persans font grand cas de la chair de ces animaux.

Les ânes sauvages d'Amérique ont été importés par les Espagnols, qui les ont abandonnés dans les grandes îles et sur le continent où ils se sont multipliés.

L'âne soumis à la domesticité a subi des changements comme toutes les espèces d'animaux ; cependant il s'est moins éloigné que les autres de son type primitif. Pour modifier les espèces animales ou végétales, pour aider ou entraver les forces créatrices agissant dans un but déterminé, il faut une grande habileté, de la persévérance, et souvent de très-grands sacrifices. Ces conditions n'ont pas été employées au perfectionnement de cet animal, qui ne se recommandait pas assez à l'attention des économistes. Bien que son utilité soit reconnue et ses qualités généralement appréciées, on n'a rien ou presque rien tenté dans le but de l'améliorer. Heureusement, dirons-nous, pour les populations qui s'en servent ; car qui sait si la science de l'éleveur ne serait pas arrivée à le si bien perfectionner qu'il aurait grandi en considération et qu'il aurait quitté la demeure du pauvre pour aller orner les écuries du riche ?

Il est plus particulièrement employé au service du bât et

à celui du trait. La conformation de son épine dorsale lui permet de porter de très-lourds fardeaux. La vigoureuse puissance de ses muscles remplace la pesanteur de son corps, et il peut traîner des charges assez considérables.

Sa tête est grosse, ses yeux sont plus clairs et moins proéminents que ceux du cheval. L'arcade orbitaire est très-saillante; sa bouche est petite; ses dents, pourvues d'un émail très-dur, sont plus étroites et plus espacées que celles du cheval; ses narines sont peu dilatées, et les cortélages qui entourent cet orifice sont très-consistants. (Cette disposition des premières voies respiratoires fait pressentir qu'il n'est pas appelé à fournir des courses rapides.) Le front est large, les oreilles sont longues et larges et garnies de quelques rangées de poils longs, soyeux et frisés. Ces appendices énormes, doués d'une assez grande mobilité, paraissent destinés à remplacer la longue crinière du cheval et à protéger la partie antérieure du corps contre les attaques des insectes aîlés. L'auge, ou ganache, est étroite. Ce rapprochement des deux branches du maxillaire rend impossible l'encapuchonnement, l'extrémité supérieure de l'encolure ne pouvant se loger dans cet intervalle trop étroit. Cette position de la tête du cheval lui donne de la grâce et de la majesté. L'âne, au contraire, est forcé de la tenir basse, en signe d'humilité.

L'encolure est invariablement un carré long, garni à son bord cervical de crins fins, rares et courts; le garrot ne fait pas saillie; le dos, les reins et la croupe sont sur la même ligne. Cette horizontalité de la colonne vertébrale exclut toute élégance. La queue est courte et garnie de crins assez rares dans sa partie supérieure, et qui devien-

nent plus nombreux à son extrémité inférieure ; la poitrine et les hanches sont étroites ; l'épaule est courte et presque verticale ; les membres sont petits, les muscles peu épais, mais les cordes tendineuses sont fortes et bien détachées ; les articulations relativement larges sont peu susceptibles de s'altérer par le travail ; le ventre, généralement peu volumineux, est du reste toujours en rapport avec le mode d'alimentation.

Le sabot est étroit, la corne très dure et très sèche. Les organes génitaux sont très développés chez le mâle. La vulve est étroite et son angle inférieur est légèrement contourné sous l'arcade ischio-pubienne. Au moment des chaleurs, les lèvres vulvaires se tuméfient plus sensiblement que chez la jument. La sensation du plaisir, ont écrit quelques auteurs, est tellement grande chez l'ânesse, qu'elle rejette au dehors la liqueur séminale qu'elle a reçue pendant la copulation, si on n'a pas le soin de la distraire en la faisant courir ou en la frappant de coups de bâton aussitôt l'acte accompli. Nous avons été souvent témoin de ces accouplements où nous avons pu constater la très grande lascivité de la femelle de l'âne, mais jamais on n'a eu recours à de pareils moyens pour assurer sa fécondation.

La couleur du pelage est bien moins variée dans l'espèce asine que dans l'espèce chevaline. La robe la plus commune est celle *gris cendré* plus ou moins foncé, avec une raie noire s'étendant de la naissance de l'encolure à l'extrémité de la queue. Deux autres lignes noires s'étendent perpendiculairement à celle-ci jusqu'au milieu des épaules. D'autres raies en forme de zébrures garnissent transversalement les membres antérieurs et postérieurs. Cette robe

appartient à la race la plus étendue ; on la trouve partout, et c'est incontestablement celle qui rend le plus de services; sa taille est d'un mètre à un mètre trente centimètres. D'autres races, qui sont à robes noires ou baies-brunes, ont la même taille que la précédente et sont à poils ras. Le bout du nez, le tour des yeux, de la bouche et des organes génitaux sont garnis d'un duvet très fin et de couleur blanche. Depuis le sternum jusqu'au bassin, en suivant la ligne médiane inférieure, la peau est couverte de poils blancs ; il en est de même de la face interne des cuisses et des avant-bras. On rencontre plus communément dans cette race des animaux de haute taille.

Le cheval hennit et l'âne brait, sorte de dissonnance formée de notes basses et élevées fort désagréables à l'oreille. L'âne, quoique très sobre, aime néanmoins à choisir sa nourriture ; il préfère les plantes à tiges ligneuses et dures ; il boit avec une délicatesse extrême et enfonce très peu ses lèvres dans l'eau ; il semble qu'il craigne d'en rider la surface ; il faut que celle-ci lui soit présentée très claire et très propre. Tel âne qui a l'habitude de boire à la rivière souffrira plusieurs jours de la soif avant de se décider à boire à un seau ou dans une auge.

De bonne heure on le livre aux travaux les plus pénibles sans que l'usure des membres vienne dénoncer qu'on a prématurément utilisé ses forces. Son énergie et sa sobriété n'ont d'égales que sa docilité et sa patience ; il obéit à tout, fait tous les travaux qu'on exige de lui, et ne se rebute jamais que quand ses forces sont vaincues par la résistance. Il n'est l'objet d'aucune éducation, d'aucun dressage ; s'il lui arrive de ne pas obéir, c'est parce qu'on le commande

toujours en le brutalisant : aussi le représente-t-on comme un animal stupide et entêté. N'est-ce pas dans les actions des animaux qu'il faut étudier leur intelligence instinctive ? Le plus souvent l'âne est conduit avec un bâton seul ou armé d'une pointe, et son maître cherche toujours à frapper dans les endroits les plus sensibles. Les *barres* par lesquelles le conducteur se met en rapport avec lui en lui communiquant sa volonté sont usées, égarées ; leur sensibilité est émoussée par la pression saccadée, douloureuse d'un mors lourd et rugueux. Y a-t-il vraiment entêtement à ne pas obéir à celui qui commande par de pareils moyens ? Est-ce de la méchanceté quand, fatigué de recevoir des coups, il cherche à se défendre ? L'âne ne lance jamais de ruades agressives ; ne serait-ce pas plutôt son intelligence qui se révolterait en se voyant demander un service avec si peu d'aménité !

Si l'âne était traité avec la même douceur et par les mêmes moyens que le cheval, on le rendrait aussi obéissant, et on en ferait un serviteur sinon aussi beau, du moins aussi bon, dans la mesure de ses forces. L'âne, dit le proverbe, *garde longtemps un coup de pied à son maître.* Si l'âne a de la rancune, c'est qu'il se souvient ; s'il rue quand on le frappe, c'est qu'il a de la sensibilité. Eh bien ! c'est à l'aide de la sensibilité et de la mémoire des animaux qu'on parvient à faire leur éducation et à les dresser selon nos besoins et nos caprices.

Il rend de grands services dans le voisinage des villes et dans les pays montueux ; il est, avec la mule, le seul animal qui joigne à la sûreté du pied l'énergie et la force nécessaire pour gravir et surtout pour descendre les mon-

tagnes les plus escarpées. Son allure la plus naturelle est le pas ; son trot est raccourci ; il prend avec peine le galop et ne tient pas longtemps cette allure.

L'âne, accouplé avec la jument, produit le mulet, animal chez lequel on retrouve la fierté, l'élégance et l'ampleur des formes de la mère, alliées à l'énergie et à la sobriété du père. L'ânesse, saillie par le cheval, donne aussi naissance à un mulet qui est bien plus petit et moins fort que le premier, et qui a reçu le nom de bardot (1). Ce produit est toujours le résultat du hasard, tandis que le mulet, issu de la jument, fait partie de l'industrie rurale et est fabriqué sur une vaste échelle dans toutes les contrées méridionales de l'Europe. L'élevage du mulet a surtout une grande importance dans le sud et l'ouest de la France, qui comprennent la Gascogne et le Poitou.

La race d'ânes plus particulièrement employée au croisement avec la jument a reçu le nom de *baudet* (2), sans doute ainsi appelé à cause de sa destination exclusive pour la reproduction. L'importance de cette race spéciale, la très grande valeur intrinsèque des sujets, le mode de son élevage, la différence de sa conformation et le but que nous nous sommes proposé nous obligent à une description détaillée de la production de cette race asine qui, dans le Poitou, a une supériorité qui explique celle de l'industrie mulassière de cette province.

(1) On appelle aussi *bardot*, dans quelques contrées, les ânes de la plus petite race.
(2) *Baudis*, vieux mot, libertinage.



BAUDET MULASSIER.

LE BAUDET MULASSIER EN POITOU

Le baudet (1), considéré comme animal domestique, n'aurait aucune raison d'être si on n'avait en vue les services rendus par son travail ou les agréments qu'il peut procurer, parce qu'il serait avantageusement remplacé par les autres espèces que nous possédons. Sa conformation massive et peu gracieuse, le caractère sauvage que les conditions de son élevage lui ont fait, les difficultés de son dressage, le recommandent peu à l'attention des producteurs. Mais si, parmi les animaux soumis à la domesticité, les uns servent aux travaux pénibles, aux arts d'agrément et de luxe, les autres à la nourriture de l'homme, le baudet, en raison de sa lascivité, des qualités prolifiques qu'il conserve jusque dans l'âge le plus avancé, et de la facilité de son accouplement avec la jument, est peut-être la race la plus précieuse de toutes celles dont l'homme a

(1) Aussi appelé bourriquet.

su utiliser les aptitudes. Certes, s'il n'avait pas ces avantages à notre époque, où l'économie rurale ne livre à la fantaisie aucune de ses spéculations, il devrait faire place à une autre espèce qui servirait mieux les intérêts de la société. Ne voyons-nous pas tous les jours les belles races naturelles changées, modifiées, pour les mettre en harmonie avec les besoins nouveaux qu'elles sont appelées à satisfaire ! Peu importe si le bien-être social gagne à ces changements tout ce que l'intérêt zoologique y perd.

Nous avons prouvé, au commencement de ce travail, que la réputation des mulets du Poitou était fort ancienne, ce qui implique naturellement une origine aussi vieille à la race des baudets dont ils descendent.

Que cette race, comme l'ont écrit plusieurs auteurs, ait été primitivement importée par les Maures, en Espagne, d'où elle aurait été introduite clandestinement dans le Midi de la France par le golfe de Gascogne, ou dans le Poitou par les petits ports de la Vendée, c'est possible. Il est même assez logique d'admettre que dans cette contrée montagneuse, où les mulets sont utilisés plus que dans aucun autre pays, non-seulement au service du bât et du gros trait, mais encore aux attelages de luxe, ils aient dû être d'abord fabriqués sur place. Si aujourd'hui cette industrie est presque abandonnée, c'est parce que les juments Espagnoles étaient trop fines et trop légères pour donner aux mulets qui naissaient de leur accouplement avec le gros baudet, l'ampleur des formes qui constitue la valeur réelle de ces animaux, et qu'on rencontrait au contraire chez ceux issus des mêmes baudets et des juments Poitevines que le commerce conduisait sur les marchés. D'autre

part, les relations que l'Espagne a constamment entretenues avec ces deux provinces pour son approvisionnement de mulets viennent encore plaider en faveur de l'origine Ibérique de la race des baudets en Poitou. En l'absence de preuves authentiques, il faut bien se contenter d'hypothèses, surtout quand elles n'ont, comme dans l'espèce, qu'un intérêt très secondaire dans l'étude historique que nous entreprenons. Quoi qu'il en soit de la date et de l'origine de l'importation du baudet en Poitou, constatons qu'à l'heure actuelle c'est cette province qui produit les plus beaux baudets du monde, et que c'est avec la jument Poitevine qu'il engendre les mulets les plus estimés.

Tout le Poitou produit des mulets, mais le baudet n'est guère élevé en grand que dans le département des Deux-Sèvres, plus particulièrement dans l'arrondissement de Melle. Cette contrée de plaines riches et boisées est très-accidentée dans quelques parties de son territoire ; elle conserve précieusement et dans toute sa pureté la race des baudets, dont elle a eu pendant longtemps le monopole de l'élevage, notamment dans les communes de Sepvret, Chenay, Goux, Exoudun, La Mothe-Saint-Héraye, Baussais, Chef-Boutonne, et la Magdeleine. Cependant, depuis une quinzaine d'années que la production a pris plus d'extension, beaucoup d'autres contrées du département ont obtenu le même succès dans la production. Le centre du commerce de ces animaux s'est même sensiblement déplacé par suite de l'activité et de l'habileté de quelques éleveurs traficants qui, par leur intelligence, ont donné à ce commerce la plus vive impulsion.

Le baudet a une tête énorme, bien plus grosse que celle

des autres races asines ; sa bouche est moins grande que celle du cheval ; les dents sont petites et leur émail est très-dur, leur forme n'est pas exactement semblable à celle des dents du cheval. Ainsi la surface triangulaire succède le plus souvent au rasement sans passer par la forme ronde chez les dents adultes. Du reste, dans la pratique, on rencontre des irrégularités telles dans l'usure des pinces et des mitoyennes, alors que les coins sont encore vierges, que l'appréciation de l'âge au-dessus de huit ans peut donner lieu aux plus grands écarts, si surtout on se base sur les règles établies pour l'usure des dents du cheval. L'ouverture des narines est étroite, l'arcade sus-orbitaire est très-prononcée. La conjonctive est presque toujours tachetée d'un pigmentum noirâtre. Les oreilles longues, larges, et le plus souvent pendantes, sont garnies de poils longs et frisés qui portent le nom de *cadenettes*, qualité très estimée. L'encolure est beaucoup plus forte que celle des autres races, mais elle a invariablement la même forme. Plus le corps est long, plus les animaux sont réputés faire de grandes mules. Le garrot n'est pas proéminent, et la colonne dorso-lombaire s'étend en ligne droite jusqu'à la queue. La queue est courte et garnie d'une petite quantité de crins à son extrémité seulement. La poitrine est très-ample et le ventre volumineux. L'épaule est courte. Les muscles des avant-bras sont longs mais peu épais. Les genoux sont très larges, ainsi que toutes les articulations. La chataigne et la production cornée du *fanon* sont très-développées. L'abondance des crins qui garnissent la partie postérieure du boulet constitue une des qualités les plus recherchées. Les animaux sont dits *bien talonnés, bien*

moustachés lorsqu'ils la possèdent, et que les poils de la couronne s'allongent en mèches qui recouvrent le sabot dans une partie de son étendue. Les hanches sont étroites. Les fesses longues et minces et la cuisse plate. Les jarrets sont aussi forts que ceux des plus gros chevaux de trait. On est étonné, lorsqu'on voit ces animaux pour la première fois, de la grosseur des colonnes locomotrices et de la puissance de leurs articulations comparées au volume du reste de leur squelette, et au petit développement des masses musculaires qui sont destinées à les mettre en mouvement. Bien qu'un sabot petit et étroit soit aussi bien dans la nature de l'âne qu'une grosse tête et de longues oreilles, cela n'empêche pas qu'on donne la préférence, toute chose étant égale d'ailleurs, à ceux qui ont le pied large. Les testicules sont très développées. Le penis est moins long et moins gros que celui du cheval.

L'ânesse a la vulve petite et étroite. Au moment du rut, les lèvres se tuméfient, et l'angle inférieur de l'orifice se relève de l'état d'obliquité sous-ischiale qu'il conserve en dehors de cette époque, et facilite ainsi l'accouplement qu'à première vue on jugerait difficile. Les chaleurs se manifestent aussi chez l'ânesse par une sorte de frémissement, de mouvement très-lascif des lèvres pendant lequel s'écoule une grande quantité de salive mousseuse.

La taille moyenne est d'un mètre quarante à un mètre cinquante centimètres.

Les aplombs ont rarement la régularité de ceux du cheval.

La couleur de la robe est loin d'être aussi variée que dans l'espèce chevaline et même chez le mulet, à l'exception de quelques rares baudets gris, qui sont invariable-

ment rejetés de la reproduction ; tous sont noirs ou bais-bruns. Ceux-ci ont toute la partie inférieure du corps, depuis le devant du poitrail jusqu'aux organes génitaux, recouverte de poils blancs qui vont, en se raréfiant, au plat des cuisses, dont la peau est fine et rosée comme celle qui recouvre les testicules et qui forme le périné. Ils ont aussi le pourtour de la bouche, du nez et des yeux d'une couleur gris-blanc, quelquefois bordés d'une auréole rougeâtre qui se confond avec les poils plus foncés de la robe. Les baudets qui ont le bout du nez noir, et dont la robe est uniformément de cette couleur, sont dits manquer *d'espèce*, c'est-à-dire que la noblesse de leur origine est contestable. Ils ont surtout l'inconvénient de faire des mulets à poils *noir-zinc*, appelés *Bouchards*, qui sont un peu moins estimés dans le commerce.

La nature du pelage de ces animaux est pris en très-grande considération, ce n'est pas une vaine fantaisie qui dicte au producteur ou à l'éleveur des préférences touchant la robe et la couleur des baudets. Il n'a point échappé à leur observation que l'engraissement des mulets issus d'un père à poils ras et dur était long et difficile, et que le contraire avait lieu lorsqu'ils descendaient d'un baudet au pelage épais, soyeux et frisé. C'est pourquoi ces derniers, c'est-à-dire ceux qui ont les poils noirs frisés, longs et cotonneux, sont préférés aux autres.

Il en est quelques-uns, dont on voudrait *quasiment* faire une sous-race, qui sont fort estimés, et qui, à notre avis, sont loin de mériter la réputation exceptionnelle qu'on leur a faite. On les désigne sous les noms de *Bouráilloux* et de *Guenilloux*. Ils se distinguent par une sorte de pelisse

qui les recouvre depuis le garrot jusqu'à la queue et qui se prolonge souvent jusqu'à terre par des lanières frangées et d'inégales longueurs, assez semblables à des guenilles. Cette manière de manteau, qu'on ne rencontre que chez les baudets à poils longs et frisés, est formée par les poils qui, au moment de la mue, au lieu d'être enlevés par la brosse ou l'étrille, restent sur la peau, adhèrent à ceux qui viennent les remplacer, et forment, avec l'aide du fumier et des sécrétions cutanées, un feutrage qui, précieusement conservé, prend chaque année plus de développement. Cette parure de convention orne le plus souvent les rares baudets qui, n'ayant pas de démangeaisons à la peau, ne se frottent pas contre les saillies de leur mangeoire ou les murs de leur box, et conservent par cette raison sur eux et intimement liés ensemble, les poils de plusieurs mues. Le baudet a en effet, dans cet état, l'air d'un pauvre hère couvert de haillons et de guenilles. Cette enveloppe supplémentaire, produite par la malpropreté, qui accuse l'incurie de l'éleveur, a néanmoins son bon côté, car elle devient elle-même protectrice de la peau que l'étrille et la brosse n'ont jamais touchée. Mise ainsi à l'abri de la poussière, du fumier et des autres saletés qui tombent des écuries, la peau exécute normalement ses fonctions, et n'est point envahie par ces hideuses maladies psoriques qui déshonorent trop généralement ce groupe important de l'espèce Asine.

Le baudet Bourailloux est l'objet des préférences du vulgaire, mais le vrai connaisseur ne se laisse pas séduire par les apparences trompeuses de son pelage extraordinaire. Il est à remarquer que les baudets Bouraillonx ont le plus souvent la tête fine et les oreilles courtes, beaucoup d'am-

pleur de poitrine et le corps bien fait ; mais les membres cachés par les paquets de poils feutrés sont ordinairement minces, légers, et le sabot est très-petit. En un mot, cette variété ne saurait être classée dans la meilleure espèce des baudets, malgré l'étrangeté de sa robe.

Les allures du baudet ne diffèrent aucunement de celles des autres races de la même espèce. Lorsque téteron il accompagne sa mère dans les paccages, il marche, trotte et galoppe comme tous les élèves qui s'y trouvent. C'est pendant cette première période seulement qu'on peut juger de ses allures, puisque immédiatement après il rentre à perpétuité dans la vie claustrale la plus sévère. Et ce qui prouve que ce n'est pas lui qui de sa volonté propre a choisi ce genre de réclusion qui le prive de tout exercice, c'est qu'aussitôt qu'il parvient à tromper la vigilance de ses gardiens, le premier usage qu'il fait de sa liberté, c'est de courir si l'espace le permet ou de sauter et de lancer des ruades s'il est trop restreint. Du reste, la puissante organisation de ses organes locomoteurs que nous avons décrits, peut bien faire croire à de grandes allures s'il était mis à même de les exercer. Mais les égards dont il est l'objet, les soins et les cajoleries dont il est entouré, n'ont pas permis jusqu'à ce jour de lui faire franchir les plus petites distances à pied. Ce haut et puissant seigneur, comme nous le verrons plus loin, ne voyage jamais qu'en voiture.

HARAS PRIVÉS, DITS ATELIERS.

A part l'arrondissement de Melle, où l'on trouve des fermiers qui se livrent spécialement à la production du bau-

det, cet animal n'est guère élevé que dans les haras qui portent en Poitou le nom assez prosaïque d'*Ateliers*, et les baudets-étalons celui d'*Animaux*, non pas avec la signification du pluriel d'animal, mais dans le sens générique et propre par lequel on les désigne exclusivement. Les haras privés sont au nombre de cent soixante environ dans le Poitou. Il résulte d'une statistique faite par nos soins dans toutes les communes, que le seul département des Deux-Sèvres compte 94 de ces établissements qui sont ainsi répartis sur son territoire :

	Haras.	Baudets.	Anesses.	Chevaux étal.
Arrond. de Niort.....	39	160	90	60
— de Melle.....	30	190	250	40
— de Parthenay.	13	65	22	32
— de Bressuire..	12	50	12	18
	94	465	274	150

Ces chiffres ont leur éloquence et viennent justifier ce que nous avons dit touchant l'importance de la production mulassière en Poitou.

Le haras ou atelier n'est pas un établissement que chacun peut créer. Il exige une mise de fonds considérable pour l'achat des animaux et leur entretien. Nous verrons plus tard que les bénéfices ne sont point en rapport avec les risques, et que ceux qui entretiennent de pareils établissements ont véritablement quelques droits à la reconnaissance des cultivateurs qui se livrent à la production du mulet. Assez généralement les ateliers se conservent par une sorte de tradition héréditaire dans les familles.

Dans le principe, les seigneurs, propriétaires de nombreux domaines agglomérés sur le même point, furent obli-

gés, pour assurer le service des poulinières qui peuplaient leurs fermes, d'acheter un ou plusieurs baudets. Plus tard, la clientèle fut augmentée par les voisins qui vinrent réclamer les bons offices des étalonniers, et de proche en proche, pour satisfaire aux exigences d'un bon voisinage, le nombre des baudets s'est accru et l'atelier a été formé. Ce qui rend vraisemblable cette origine de la plupart des ateliers du Poitou, c'est que c'est encore dans les propriétés domaniales les plus anciennes et les plus étendues qu'on retrouve aujourd'hui les plus beaux établissements de ce genre. Du reste, de nos jours les choses se passent quelquefois ainsi. Ce n'est plus le seigneur, mais le riche propriétaire qui, cédant aux sollicitations de ses voisins, établit un haras au milieu de ses propriétés.

En général, chaque haras privé se compose de quatre à huit baudets-étalons, d'un à deux chevaux mulassiers, d'un bout-en-train et de plusieurs ânesses.

L'atelier, et c'est sans doute pour cette raison qu'on a ainsi appelé l'établissement, est l'endroit où s'exécute la saillie des juments, c'est-à-dire où se fabrique le mulet. C'est un emplacement assez grand, ayant la forme d'un carré ou d'un parallélogramme allongé, et une porte pour toute ouverture. De chaque côté se trouvent les boxs où sont renfermés les baudets.

Chaque loge est fermée le plus ordinairement par des cloisons en planches. Son étendue est assez grande pour permettre au baudet de s'y mouvoir librement. La mangeoire et le ratelier sont toujours placés en face la porte. La cloison dans laquelle elle est établie ne va pas jusqu'au haut du plancher; c'est uniquement par cette ouverture

qui donne dans l'atelier, que se renouvelle l'air de la case. Quant à la lumière, elle n'y pénètre que lorsqu'on ouvre la porte de l'atelier, puisqu'il n'existe pas de croisée. En face les portes des boxs est située la trôle, sorte de travail formé par deux chevrons de douze à quinze centimètres d'épaisseur, placés parallèlement à un mètre de distance l'un de l'autre, réunis ensemble à leur partie supérieure par une planche étroite à laquelle on attache la jument qu'on va faire saillir. Ces deux morceaux de bois qui ont deux mètres de longueur environ, sont enfoncés dans le mur par une de leurs extrémités, pendant que l'autre repose sur le sol en formant un angle de 45 degrés. Entre l'écartement des deux branches est placée la jument derrière laquelle on amoncèle du fumier, afin d'élever le baudet dont la taille est presque toujours plus petite, et lui rendre l'accouplement plus facile.

Le baudet est libre dans sa case, en Poitou *(parcon)* ; il porte néanmoins un licol en cuir fort par-dessus lequel on place la bride au moment où il doit saillir. Le nom de bride qu'on donne en Poitou à l'acte de l'accouplement ne peut pas avoir une autre origine. Le mors de la bride est un morceau de fer grossièrement travaillé, les branches sont très longues, les rênes qui en partent sont également formées d'anneaux en fer, pour qu'elles puissent, étant remuées, faire un bruit de ferraillement qui accompagne la chanson du palefrenier, appelé aussi *maquignon* (1), et

(1) Il porte encore, dans les contrées les moins avancées du Poitou, le nom que Voltaire donnait à Bonneau dans le chant premier de la pucelle d'Orléans :

Il est l'emploi qui certes n'est pas mince,
Et qu'à la Cour, où tout se peint en beau,

qui est invariablement composée des monosyllabes *tra* et *la*, répétées sur tous les tons, d'où le nom de *trelandage*, qu'on lui a donné, et qui a pour but d'accélérer l'érection du baudet. Car la très grande lascivité de ces animaux ne se montre réellement qu'avec leur femelle naturelle, et on est souvent obligé de les exciter au coït avec la jument par des moyens factices qui durent quelquefois plusieurs heures, et dont le dernier et le plus infaillible est l'aspect de l'ânesse.

L'art du palefrenier préposé à diriger la monte est difficile à acquérir. Il en est de très-habiles qui ne rencontrent jamais de baudets impuissants ou mêmes froids dans leurs désirs. Peu de ces animaux ont la vigueur et la fougue du cheval; presque tous ont besoin de manœuvres plus ou moins lubriques pour leur préparation; c'est là ce que doit étudier le palefrenier, car les moyens varient avec chaque animal: l'un veut être excité par une suite de mots qu'on se croit obligé de choisir parmi les plus indécents et qui sont prononcés avec des intonnations comiques; l'autre ne sort de son apathie qu'au bruit des sifflements saccadés du palefrenier. A celui-ci il suffit d'entr'ouvrir et de fermer la porte de sa loge, d'en remuer le verrou; celui-là, au premier appel, montre de très vifs désirs, il frappe du pied la porte, il veut sortir, et quand il arrive près de la jument, où il espérait trouver une ânesse, son ardeur déçue se calme, et il tombe dans une rêverie dont il ne sort que quand on la lui montre réellement. Dans tous les cas, il faut

Nous appelons être l'ami du prince,
Et qu'à la ville, et surtout en province,
Les gens grossiers ont nommé m......

que la substitution de la jument à l'ânesse se fasse rapidement, et profiter du moment où la passion surexcitée ne lui *permet plus de raisonner*.

Il en est qui se lassent de voir toujours la même ânesse, et vis-à-vis desquels il faut employer la ruse pour les tromper, ne pouvant changer d'ânesse suivant leur caprice. J'ai vu recouvrir d'un drap une ânesse qui ne laissait voir que ses oreilles et sa queue au baudet dont elle n'avait plus le pouvoir d'exciter la passion. Certains ayant besoin de rencontrer des difficultés à vaincre pour surexciter leurs désirs, on leur montre dans ce cas une ânesse qu'on fait courir devant eux. Il est à remarquer que ce sont les baudets dits de la *grande espèce*, ceux dont l'origine est la plus noble, dont la pureté a été conservée sans aucun mélange, qui montrent le moins d'ardeur génésique, et avec lesquels il faut que le maquignon mette à contribution toutes les ressources de son art, d'autant plus qu'on tient davantage à leur descendance. Recevoir dans un vase les mucosités qui s'échappent des organes génitaux de l'ânesse ou de la jument en rut, est un des artifices souvent employés par le palefrenier, qui place la liqueur sous le nez du baudet dont il veut obtenir une saillie.

Je ne puis résister à l'envie de raconter une scène dont j'ai été le témoin, et qui est curieuse à plus d'un titre. Le psycologiste y verra plus d'une analogie entre les passions de l'homme et l'instinct de la bête, et il arrivera peut-être à cette conclusion : que les actes physiologiques qui appartiennent exclusivement à l'animalité se produisent par les mêmes mobiles et sont surexcités par les mêmes causes. Un très-beau baudet de la *grande espèce* paraissait encore à

l'âge de quatre ans complétement ignorer son sexe. En présence de la froideur avec laquelle il accueillait les nombreuses provocations des ânesses avec lesquelles on le mettait en rapport, maintes tentatives avaient été faites, et toutes les ressources de l'esprit très-inventif du palefrenier n'avaient pu le faire sortir de sa glaciale indifférence, lorsqu'une femme appliquant au cœur de l'âne ce qu'elle connaissait du cœur humain, conseilla d'amener avec l'ânesse un autre âne petit et de mince valeur, et cela en présence du flegmatique et indolent sire. Aussitôt que le petit âne eut commencé ses premières caresses, on vit le gros baudet froncer le sourcil, redresser ses oreilles et se rapprocher de son rival avec un air qui indiquait que la jalousie allait bientôt susciter une lutte. En effet, il se précipita brusquement sur l'audacieux en cherchant à le mordre. Il fallut toute l'énergie de deux témoins pour empêcher ce combat d'être funeste au plus faible, qu'on eut de la peine à entraîner hors de l'atelier. Les instincts génésiques du baudet, réveillés par cette mise en scène, amenèrent un premier accouplement dont il se souvint, puisqu'il fut dans l'avenir un très-actif étalon.

Je ne quitterai pas l'atelier sans parler de l'époque si émouvante, si anxieusement attendue par les éleveurs de la saillie des juments par le baudet. Quand elles doivent être livrées au cheval, ils s'en préoccupent beaucoup moins.

La monte commence au 15 février et se termine à la fin de juillet. Dans les premiers temps, l'atelier n'est fréquenté que par les juments n'ayant pas été fécondées l'année précédente, et par celles qui ont avorté. Mais quand arrive le mois de mai, la cour des haras est remplie par les pouli-

nières. Il n'est pas rare que les baudets *bons ou francs d'allures* (ceux qui entrent promptement en érection), fournissent 6, 7 et 8 saillies par jour. Cependant il est d'ordre que chaque baudet passe à son tour. Mais les pourboires au maquignon et les petites raisons occultes font souvent déroger à la règle. On se figure difficilement quelle émulation excite chez les éleveurs la faveur de la première saillie du baudet pour leur jument. Un grand nombre, afin de prendre un bon rang arrivent à une ou deux heures du matin dans la cour du haras, munis de provisions de bouche qui leur permettent d'attendre longtemps. La monte, appelée aussi *serte*, ne commence guère avant cinq heures, et il y en a déjà deux ou trois que les fermiers attendent. Beaucoup sont ainsi absents de chez eux pendant dix ou douze heures. Ils sont obligés de traire les juments nourrices. Aussi voit-on le lait couler dans la cour du haras, mélangé avec le sang que l'on extrait des veines des juments pour assurer leur fécondation.

La jument ayant été reconnue en rut par l'essai du bout en train, est introduite dans l'espèce de brancard que nous avons décrit dans l'atelier. Elle est entravée des deux pieds de derrière,et les crins de la queue sont à l'avance soigneusement arrangés pour qu'ils ne puissent pas blesser le baudet au moment de l'accouplement. Pendant les préliminaires de la saillie, les quelques personnes dont on tolère la présence doivent observer le plus religieux silence, afin de ne pas donner de distractions aux capricieux étalons.

ÉLEVAGE DES BAUDETS.

A toutes les époques de l'année, les signes de chaleur se manifestent chez l'ânesse. Elle est ordinairement livrée au baudet quelque temps après que la monte des juments est terminée. Cette époque, si elle offre quelques avantages, a bien aussi ses inconvénients. Les ânesses mettant bas à l'entrée de l'hiver, les jeunes baudets appelés *fedons* sont trop jeunes pour supporter, sans en être quelquefois incommodés, les rigueurs de cette saison. Ensuite, ils restent six mois au moins sans sortir de l'écurie, et pour des animaux dont la période d'allaitement est le seul moment où ils jouissent de la liberté, puisque après le sevrage ils sont soumis au dur régime de la vie claustrale, la naissance dans les mois d'octobre et de novembre ne peut avoir qu'un fâcheuse influence sur leur développement. Mais l'étalonnier choisit de préférence l'époque de la fermeture de l'atelier, c'est-à-dire les mois d'août et de septembre pour faire saillir les ânesses, parce que pendant la période de la monte le baudet ne retourne pas volontiers à la jument quand il a un commerce avec sa femelle naturelle, et ensuite parce qu'il aura oublié en mars, époque de l'ouverture du haras, les jouissances sans nul doute plus grandes avec l'ânesse, et qu'alors il ne dédaignera pas les juments qu'on lui amènera.

L'ânesse, comme la jument, est présentée tous les deux jours à l'étalon et saillie toutes les fois qu'elle est trouvée en chaleur. Après l'entière disparition des signes du rut,

et au bout de huit ou quinze jours, on la ramène à l'atelier. Si aucun indice ne fait supposer la réapparition des chaleurs, elle est considérée comme pleine, bien que souvent l'avenir ne justifie pas cette opinion.

La femelle du baudet est presque toujours maigre. Certainement qu'une des causes des nombreux insuccès qu'on signale dans cette production est le préjugé bizarre et monstrueux qui fait tenir les ânesses dans un état voisin du marasme. Ce principe invétéré chez nos éleveurs, et que nous avons signalé en parlant des poulinières, est poussé jusqu'à l'absurde, surtout quand il s'agit de l'ânesse. Logique dans son erreur et conséquent avec son principe, plus il estime le produit qu'il attend, plus il fait souffrir celle qui doit le lui donner, puisqu'il la place dans les conditions, selon lui, les plus favorables à la réussite. On ne saurait trop énergiquement blâmer l'hygiène ridicule à l'aide de laquelle l'éleveur entretient la plus précieuse espèce de ses animaux. Oh ! certes, on ne croirait pas en voyant pacager les ânesses sur des chaumes arides, que ce sont là les mères d'animaux qui se vendent depuis trois jusqu'à sept mille francs ! Si encore, en rentrant à l'étable, elles trouvaient leur râtelier suffisamment garni de bon foin ! Mais non, un peu de foin mêlé de paille, voilà de quoi se compose leur nourriture pendant tout le temps de la gestation. Et plus elles approchent du terme de la parturition, plus la nourriture leur est distribuée avec discrétion. La forte nourriture, dit l'éleveur, entrave le succès de la mise bas.

Il y a loin pourtant de l'état pléthorique qu'on veut éviter, le croyant dangereux, à l'état de maigreur des ânesses.

Aussi beaucoup n'emplissent pas, un grand nombre avortent, quelques-unes sont mauvaises nourrices, malgré l'alimentation très-confortable dont est suivie la première quinzaine du part. On ne trouve réellement d'ânesses en assez bon état que dans la contrée qui s'étend de Melle à La Mothe-St-Hérave et dans les environs de Chef-Boutonne. C'est bien là aussi que sont les plus beaux produits. Cependant, depuis quelques années, un progrès sensible s'est opéré dans l'hygiène de tous les animaux du Poitou, progrès qui, en renversant les préjugés, a amélioré le sort des ânesses comme celui des autres femelles destinées à la reproduction.

Un mois avant l'époque présumée de la parturition, qui a lieu presque toujours après le douzième mois, le fermier ou son fils (pareille mission ne pouvant être confiée à un étranger), couche dans l'écurie, pour ne pas être surpris par l'événement. Pendant le jour, l'ânesse ne reste jamais seule, et le maître ne s'éloigne guère de la ferme. Le gonflement des mamelles, signe précurseur de l'accouchement, commence plus tôt que chez la jument. L'insuffisance de la nourriture rend fréquents les parts laborieux. L'organisme, sourdement ruiné par une mauvaise hygiène, a peine à réagir dans ce moment critique. La matrice, où depuis douze mois se sont concentrées toutes les forces vitales, arrive à ce terme dans un état de débilité tel, que ses contractions sont impuissantes et que les muscles abdominaux venant lui prêter un concours trop efficace, exerçent leur action expulsive aussi bien sur elle-même que sur le fœtus qu'elle renferme, et chassent l'une et l'autre hors du bassin.

Ce n'est pas là, qu'on le croie bien, un accident isolé ;

c'est parce qu'ils sont nombreux et qu'ils sont dans la logique de la position faite à l'ânesse par l'ignorance de l'éleveur, que je le signale. Combien de fois n'avons-nous pas vu des hémorrhagies passives, adynamiques, de l'utérus, suivre la parturition et enlever en un instant au fermier, ses plus chères espérances ! On est bien obligé d'admettre l'influence pernicieuse de ces erreurs dans l'hygiène pour expliquer les insuccès, et il faut bien aussi qu'ils soient fréquents, pour que l'élevage soit aussi restreint et que les baudets conservent leur valeur si élevée.

Le jeune baudet ou *fedon*, après sa naissance, est entouré des soins les plus attentifs, et reçoit les caresses de tout le personnel de la ferme. L'éleveur, pendant un mois, ne l'abandonne ni le jour ni la nuit. Il le guide vers la mamelle de sa mère. Il délaie de la farine avec du lait pour lui donner à boire, afin de ne pas le déranger s'il restait trop longtemps couché. Il le couvre d'une couverture de laine lorsqu'il repose sur la litière. Il surveille tous les mouvements de la mère, afin de l'empêcher de marcher sur son fils. Cette première période passée, on se borne à mieux nourrir la mère, qui est mise seule, si le temps le permet, dans un enclos pendant deux ou trois heures de l'après-midi, et toujours accompagnée par un gardien de confiance. On laisse ordinairement la mère nourrir son fruit sans la faire saillir : on craindrait d'altérer la santé du nourrisson en modifiant les qualités de son lait par l'état de gestation.

Le jeune *fedon* ou baudet est sevré à 9 ou 10 mois. Ceux qui naissent dans les fermes, en dehors des ateliers, et qui doivent être mis en vente dès l'âge de 15 ou 18 mois, sont nourris

de panade faite avec du son, de la farine et quelques grains. Ces pâtées et l'excellent foin artificiel qu'on leur donne, qui est plus appété de ces animaux que les herbes les plus fines des prairies naturelles, les engraissent promptement et aident à leur développement. Il va sans dire qu'aussitôt le sevrage ils ne sortent plus de l'écurie.

A cette époque, ils sont achetés par les étalonniers *marchands*, et alors ils occupent des places à part dans l'établissement où ils sont soumis au meilleur régime d'engraissement. Les maîtres d'ateliers, qui veulent utiliser leurs services, ne les achètent pas avant l'âge de trente mois. Pendant la première année, ils ne fournissent guère qu'une ou deux saillies par jour. Arrivés à 4 ans, ils prennent rang parmi les étalons d'âge et saillissent quand arrive leur tour, ce qui a lieu 5 ou 6 fois dans la journée. Bien qu'un baudet ait pu féconder la onzième jument qui lui avait été présentée, on n'en doit pas moins considérer comme anormale la coutume de les faire saillir aussi souvent.

La sobriété et la frugalité, qui font de l'âne de travail un animal si précieux, se sont singulièrement modifiées chez le baudet-étalon. Au lieu de lui conserver par un régime normal ses qualités naturelles, on s'est plu à le traiter en enfant gâté dans la ferme et on lui a fait un appétit très-capricieux qui le rend difficile dans le choix de sa nourriture. La ration qu'il préfère néanmoins se compose de luzerne, de sainfoin dont les tiges sont dures. Il aime à rosser, (1) comme on dit en Poitou. La moindre odeur, la plus légère poussière, lui font jeter à terre le foin qui lui a été distri-

(1) Mastiquer.

bué. Il n'aime pas le barbotage. Il boit l'eau à la condition qu'elle soit très-claire et qu'on la lui présente dans un seau très-propre ou dans un timbre placé dans l'atelier. Pendant l'époque de la monte, sa nourriture est beaucoup plus abondante. La ration de foin est toujours la même, 3 kilos et demi à 4 kilogrammes par jour, un picotin d'un litre d'avoine après la boisson qui lui est offerte deux ou trois fois par jour, et un supplément d'un demi-litre d'avoine, à titre de gratification, lui est donné après chaque saillie. Sous prétexte de le rafraîchir, toujours pendant la période la plus active de la monte, on remplace quelques picotins d'avoine par du pain fait avec de la farine de froment et d'orge mélangés. Quelques étalonniers intelligents ont pris aussi l'habitude d'ajouter au foin quelques coupages verts, afin de tempérer un peu l'action trop excitante de l'avoine, dont la quantité n'est réglée que par le nombre des saillies quotidiennes. Ils ont observé, et cela n'est nullement contradictoire avec les lois physiologiques, que les étalons avaient plus d'entrain sous l'influence de ce régime, que lorsqu'il était exclusivement composé de foin et d'avoine.

A la fin de cette saison si laborieuse, qui commence en février pour se terminer au mois d'août, la plupart des baudets-étalons sont en très bon état, quelques-uns sont gras. On explique assez difficilement la grande aptitude à prendre et à conserver la graisse chez ces animaux, dont les instincts génésiques sont si abusivement exploités. Il est bien certain qu'ils demeureraient tous très gras, si une fois la monte terminée, et par une étrange négligence des principes les plus élémentaires de l'hygiène, on ne leur suppri-

mait pas aussi radicalement l'avoine. Conçoit-on une pareille parcimonie à l'égard de ces animaux, et que la ration ne leur soit octroyée que quelques jours seulement avant l'ouverture de l'atelier ! Aussi ces changements subits dans l'hygiène ont-ils sur l'économie des influences fâcheuses que l'étalonnier ne soupçonne pas et qui se traduisent par des accidents qui tarent les animaux et abrègent leurs services en les rendant plus difficiles. Nous verrons plus loin quelle est la nature de ces accidents et les moyens de les éviter ou de les combattre. Dorénavant le baudet ne recevra plus que la visite du granger, il ne verra plus que lui. Le fumier n'est enlevé de sa case que tous les 8 ou 15 jours. Malgré les démarches incessantes faites par tous les vétérinaires pour amener le maître de haras à comprendre qu'une brosse de chiendent, promenée une ou deux fois par jour sur la peau, conserverait au poil son brillant, sa finesse et sa frisure; que c'était la malpropreté qui engendrait ces affections dont la peau du baudet est toujours le siége, il persiste à ne pas vouloir souiller la peau de ces nobles animaux ni par la brosse ni par l'étrille.

Le baudet vit très-vieux et conserve jusqu'à 25 et même 30 ans ses qualités prolifiques. (1) Il est d'un caractère très-doux jusqu'à l'âge de 18 ou 20 mois, alors qu'il reçoit les caresses et les nombreuse visites des gens de la ferme. Mais quand il est entré dans la vie active et exclusive de repro-

(1) La coutume de l'éleveur de faire servir sa jument d'abord au baudet, puis au cheval, quand les signes du rut n'ont pas disparu, donne lieu souvent en Poitou à des exemples de superfétation d'autant plus curieux que les fruits appartiennent à 2 espèces animales différentes. C'est-à-dire qu'on voit naître en même temps un poulain et une mule. Et c'est toujours le premier né à la vie utérine qui apparaît le deruier à la vie atmosphérique.

ducteur, toute relation cesse, toute distraction ou exercice lui sont refusés, il est tenu en charte privée. On ne le voit, on ne le touche, on ne lui parle que pour le conduire à la jument, de sorte que les instincts de sauvagerie que cet isolement développe en lui, se réveillent à l'aspect des personnes étrangères qui veulent accidentellement l'approcher. Alors il cherche à mordre, rarement à ruer. Dans son impatient esclavage il ronge avec les dents sa crèche, sa mangeoire et tout ce qui est en saillie dans sa loge. A chaque instant il frappe du pied la porte, parce qu'il n'a point oublié que c'est par là que lui vient sa liberté. Si par hasard il est libre un moment, son premier soin est de se vautrer par terre et de se frotter sur le sol. Il semble ainsi dire à son maître combien il lui serait agréable d'être brossé et débarrassé des malpropretés qui couvrent sa peau.

CONSEILS QUI N'ONT PAS ÉTÉ SUIVIS.

Le Concours national hippique qui eut lieu à Paris en 1860, et auquel pour la première fois ils avaient été conviés, fut pour les baudets du Poitou l'occasion d'un magnifique triomphe. Ils ressemblent si peu aux autres races de la même espèce, que la foule des curieux leur a fait l'accueil le plus sympathique et n'a pas cessé de stationner derrière les 4 ou 5 animaux qui les représentaient. Les éleveurs du Poitou reçurent à cette époque bien des conseils de la part de la presse agricole, qui tout entière consacra à l'industrie mulassière, dont le baudet est le principal élément, une large place dans le compte-rendu de cette grande

solennité, où étaient réunis tous les spécimens de la richesse hippique et asine de la France. Avec la meilleure intention et la plus entière bonne foi, certains écrivains s'inspirant plutôt de leur amour pour le cheval que des lois naturelles qui règlent la forme et l'organisation propres à chaque espèce animale, conviaient l'éleveur du Poitou à tenter des améliorations sur sa race de baudets qui eussent pu la rapprocher du cheval. C'est ainsi que l'un d'eux appelait son attention sur la longueur démesurée des oreilles et la grosseur de la tête, afin que par un choix longtemps continué d'étalons et d'ânesses ayant ces parties moins développées, on pût arriver à modifier ce signe hyppique et essentiel de la grande race qui établit la ligne de démarcation entre l'âne et le cheval, et arriver ainsi à un rapprochement de 2 espèces pouvant conquérir au baudet l'estime des gens de cheval.

Le baudet, il est utile de le répéter, n'a rien à gagner à ce que les amants platoniques de l'espèce chevaline s'occupent de lui. Il est âne et ne saurait devenir cheval; point n'est besoin qu'il s'en rapproche. Au contraire, plus la distance qui les sépare sera grande, moins il aura à souffrir de la comparaison parce qu'alors elle ne sera plus tentée. Chacun d'eux a sa fonction économique spéciale ; le cheval ne peut pas plus remplir la fonction de l'âne, que celui-ci celle du cheval. Supposons que par un effort surnaturel, où la science sait bien ne pouvoir arriver, on parvienne à donner à ces deux espèces animales une conformation, une organisation identiques, il en résulterait une exubérance d'agents sur un point qui peut-être n'auraient pas une utilisation suffisante, tandis qu'ailleurs certains besoins so-

ciaux ne seraient pas satisfaits. Et puis, enfin, n'est-ce pas une hérésie physiologique que de vouloir enlever à une espèce ses caractères essentiels ! N'est-ce pas une grave erreur zootechnique, surtout quand il s'agit d'espèces travailleuses, d'essayer des améliorations qui ont pour moyens et pour but la dégénérescence. Car ce serait une véritable dégénérescence si on parvenait à diminuer la grosseur de la tête, la longueur et la largeur des oreilles du baudet. Ils ignoraient, les auteurs de ces propositions, que si on recherche les grosses têtes et les longues oreilles, ce n'est pas par fantaisie, ni par aberration du goût, mais parce qu'elles sont justement les signes typiques et indéniables de la grande race ; c'est que ces caractères sont toujours accompagnés de membres très-forts et de larges et puissantes articulations, qui caractérisent essentiellement les animaux de travail Avec les têtes légères et les oreilles peu développées , ce que les amateurs appelleraient *grâce*, *distinction*, *élégance*, on tombe dans la petite race à taille peu élevée, à corps léger, à membres grêles.

Afin de se mouvoir plus à l'aise dans le vaste champ qu'exploitait leur imagination brillante et leur plume facile, ils ont posé en principe que la race des baudets du Poitou était dégénérée; dégénérée, grand Dieu ! Qui est-ce qui a dit ça ? Non, non, qu'on se rassure, il n'y a pas de dégénérescence dans la race des baudets. Les préjugés absurdes dont s'inspire le producteur, les erreurs d'hygiène que commet l'éleveur, n'ont aucunement fait dégénérer la race. Ils ont bien pu empêcher l'augmentation de la population en nuisant à la réussite des ânesses livrées à la reproduction, mais ils n'ont point amené sa dégénérescence. Le type est

resté le même, parce que le principe de la conservation des races dans leur état de pureté réside surtout dans l'accouplement. En unissant ensemble un mâle et une femelle de la grande race, quelles que soient les mauvaises conditions hygiéniques où on les placera, on n'en obtiendra pas moins un sujet pur. Il pourra souffrir dans son organisation, être entravé dans sa croissance, mais les signes caractéristiques univoques resteront, et fussent-ils amoindris dans leur manifestation extérieure, ils n'en seront pas moins susceptibles de se reproduire avec toute leur valeur originelle, primordiale, en vertu des lois d'hérédité qu'ignorent ceux qui, manquant de l'expérience nécessaire, veulent substituer leurs conceptions fantaisistes à la science vraie. Lois d'hérédité que l'observation expérimentale seule a pu extraire des profondeurs mystérieuses où se passent les phénomènes de la reproduction, et dont la sélection dans les espèces développe la plus grande puissance. Oui, certes ! l'éleveur du Poitou a tort de ne pas donner plus de soins à ses ânesses. Un grand nombre d'accidents qui arrivent au terme de la gestation, n'ont pas d'autres causes que l'alimentation parcimonieuse à laquelle elles sont soumises. Mais il ne faut pas croire, pour cela, qu'il livre son ânesse au premier baudet venu. Il cherche parfaitement le plus beau, *le mieux originé* (1). Il ne craint pas de la conduire et de la laisser en pension à de très-grandes distances, et de payer grand prix la saillie d'un étalon renommé. Enfin la race des baudets du Poitou s'est entretenue dans ces conditions-là, n'y touchons donc pas. Est-ce que ce n'est pas sous l'influence

(1) Expression locale dont la signification est facile à comprendre

de cette même hygiène que se forment, depuis des siècles, le tempérament de ces animaux, dont la longévité est si grande, malgré les conditions anormales d'existence et de travail qu'on leur a faites ? Est-ce que ce n'est pas dans ce régime que le père puise l'énergie qui se transmet si fidèlement à toute sa descendance ?... Alors concluait-on : Il faudrait que le gouvernement créât des haras de baudets pour servir à l'amélioration de la race ; ceci, à la vérité, s'écrivait en 1860. J'espère bien que les idées d'émancipation et de liberté qui en matière de production animale sont passées dans la pratique, depuis cette époque, ont fait renoncer à cette idée ceux qui la mettaient en avant. De tout temps l'industrie privée a seule entretenu la race des baudets.

Si parfois on s'est plaint de la qualité des mulets, ce n'est point la décadence des pères qu'il faut accuser, mais bien l'infériorité des mères, et aussi la mauvaise organisation économique que la tradition, la routine, et d'autres causes encore, conservent aux établissements des étalonniers. Les prophètes de malheur, en annonçant le naufrage de l'industrie mulassière, si elle n'acceptait pas l'expédient qu'ils proposaient, et qui était, disaient-ils, la planche de salut qui devait tout sauver, ignoraient absolument l'état de cette production. Nous avons si souvent entendu répéter cette thèse, que c'était un devoir pour nous de la réfuter en montrant l'inanité des principes sur lesquels elle repose.

MALADIES PARTICULIÈRES AUX BAUDETS.

Le baudet est, comme le cheval et le mulet, privé du premier lait de sa mère. L'éleveur ne peut pas croire à l'u-

tilité de lui faire absorber *ce venin*. Aussi est-il souvent atteint de constipations opiniâtres que ce premier lait était destiné à prévenir. C'est surtout dans le premier mois que les mortalités sont nombreuses, parce que c'est à cet âge que les privations endurées par la mère exercent plus efficacement leur mauvaise influence sur l'organisation frêle et délicate du jeune sujet. Cette période passée, le baudet est sauvé. En possession de sa vigoureuse constitution que les écarts de régime n'ont pas pu détruire, il vivra très-vieux et ne sera malade que pour mourir.

La gourme est plus rare chez ces animaux, en raison de l'absence des causes qui peuvent la faire naître.

Les entérites légères qui atteignent les baudets-étalons pendant la monte, sont parfois accompagnées d'une infiltration des enveloppes testiculaires. Cet engorgement, froid et indolent, a besoin pour disparaître d'être vigoureusement excité et ramené à l'état aigu, par un petit vésicatoire de la largeur d'une pièce de 5 francs, placé sur la partie inférieure du scrotum.

Nous n'avons jamais rencontré un seul cas de pissement de sang dans l'espèce asine.

Pendant la période de 18 à 30 mois, il n'est pas rare de rencontrer de jeunes animaux, dont la croissance a été très-rapide, atteints de boulitures graves des pieds antérieurs. Le boulet est tellement porté en avant de la ligne d'aplomb, que les rapports des rayons osseux avec les cordes tendineuses sont complètement changés. Il en résulte que les ligaments chargés de maintenir en contact les surfaces articulaires sont tiraillés, et qu'eux-mêmes déchirant à leur tour le périoste des os sur lesquels ils sont insérés, amènent

la formation de tumeurs osseuses autour de la couronne. C'est pourtant encore l'hygiène irrationnelle qui doit être responsable de cette infirmité qui rend la marche tout-à-fait impossible dans beaucoup de cas. Comme nous l'avons dit, après le sevrage le baudet est renfermé dans sa case, d'où il ne sort que quand on veut le montrer à un visiteur ou à un acheteur; à cette occasion seulement il fait trois ou quatre pas en dehors de son écurie Nous pensons que dans cet état de stabulation permanente, la croissance des os n'est pas accompagnée d'un égal développement des tendons fléchisseurs, et que c'est parce qu'il n'y a pas parallélisme dans l'allongement de ces deux agents de la locomotion que ce phénomène se produit. Il n'est pas douteux que si à cet âge les élèves baudets étaient placés dans un enclos où ils pourraient, comme tous les animaux, se livrer à leurs ébats, sauter et courir, ils provoqueraient l'allongement des cordes tendineuses qui supportent le poids du corps et sur lesquelles s'exercent tous les efforts qui résultent des exercices locomoteurs. Plus on exige d'un organe dès le jeune âge et dans les limites de sa force, plus on augmente son développement et sa puissance. Ce principe de physiologie dont l'application a fait naître la théorie de la gymnastique fonctionnelle, est tous les jours prouvé par les opérations de la zootechnie vraiment digne de ce nom. Certains étalons conservent, malgré le service excessif et anormal de 6 à 7 saillies par jour pendant la période de la monte, une très-grande obésité. Ceux-là, dans un âge avancé, sont parfois atteints de paralysies du train postérieur, toujours graves, souvent mortelles.

Tous les baudets, presque sans exception, sont envahis

vers l'âge adulte par une maladie cutanée particulière, qu'on s'étonne de ne voir exercer sur la santé générale de ces animaux aucune mauvaise influence. Elle débute par une douleur prurigineuse sur toute l'étendue de la peau, qui détermine çà et là la chute des poils par petites plaques. A cette phase de la maladie et à l'époque de la mue, ces espaces dénudés se recouvrent encore de poils, parce que les lésions cutanées n'ont pas franchi l'épiderme et que la bulbe est restée intacte ; mais le mal continue ses progès sous l'influence sans cesse agissante des causes. L'irritation constante que produisent sur la peau les excoriations à chaque instant renouvelées par les morsures ou les frottements contre les corps durs, gagne le derme où elle altère ou détruit le follicule générateur du poil. Alors la peau n'offre plus qu'une large surface qu'on dirait tannée, dont l'épiderme est épaissi et assez semblable à la peau de l'éléphant. Cette tache indélébile est en quelque sorte constitutionnelle dans la race, car elle tient par ses racines aux ancêtres les plus reculés de la famille des baudets, ce qui explique la difficulté de la guérison. Du reste, le propriétaire s'en inquiète médiocrement, il n'entreprend point de la guérir et ne fait rien pour la prévenir. La cause première de cette affection, réside évidemment dans la mauvaise hygiène à laquelle ces animaux sont soumis. La raison physiologique n'admettra jamais qu'un animal d'une aussi puissante constitution chez lequel la vie organique est aussi développée que celle du cheval, puisse vivre dans des conditions aussi opposées à sa nature. Ils sont cloîtrés dans des cellules dont l'air n'est jamais directement renouvelé ; ils ont pour toute lumière la pénombre de quelques rayons

de soleil qui pénètrent obliquement par la porte de l'atelier. Les exhalaisons du fumier, la poussière du fourrage, quoiqu'il soit toujours choisi avec soin, les malpropretés de toute sorte qui séjournent sur la peau jusqu'à la chute des poils, ne sont-ce pas là les causes vraies et primordiales de cette hideuse maladie? Que le fermier *garde-étalons* donne à ses baudets de l'air et de la lumière, en les laissant libres les uns après les autres une heure ou deux par jour, hors les temps de la monte, dans un terrain destiné à cet usage et touchant à l'atelier ; qu'il nettoye avec soin la peau, elle conservera les poils qui la recouvrent, et ces animaux ne seront pas déshonorés par cette espèce de lèpre. Qu'il persiste pendant de longues années dans ce système nouveau mais simple et logique, et il verra disparaître de la race ce vice abominable qui accuse sa vigilance, ses soins et son bon sens !

Cette maladie affecte aussi la peau des extrémités des membres. Là, soit que les causes qui la déterminent agissent plus énergiquement et d'une façon plus immédiate, soit que la peau elle-même soit légèrement modifiée dans la structure, elle prend le caractère des eaux aux jambes, dont elle parcourt vite toutes les phases pour arriver au degré le plus élevé de cette maladie. C'est-à-dire que la peau se recouvre de végétations nombreuses fibro-vasculaires, à base large ou pédonculée dont le volume varie de la grosseur d'une noisette à celle d'une tête d'homme, et qui secrète un liquide *sui generis* d'une odeur infecte. Quoique en germe chez la plupart des baudets, cette maladie pourrait être guérie ou entravée dans son développement par un traitement général combiné avec des applications

locales. Mais il faut, là encore, vaincre le préjugé du maître, qui croit à l'utilité de cette excrétion qu'il considère comme dépurative et utile à l'entretien de la santé de ses animaux. Cependant quelques-unes de ces tumeurs prennent parfois un tel développement, qu'on est obligé de les extirper ; mais, dans ce cas, c'est qu'il en reste d'autres pour satisfaire au préjugé, préjugé certainement faux dans le principe, mais un peu vrai aujourd'hui que cette maladie a fait élection de domicile depuis longtemps chez tous les individus de la race. Il ne serait peut-être pas sans inconvénient d'arrêter chez un baudet de 15 ou 16 ans, une secrétion morbide qui date de dix ans. Une métastase sur organe interne est souvent la terminaison malheureuse de cette affection. Le crapaud, qui n'est que l'extension de cette maladie au tissu podophilleux, l'accompagne souvent.

Les fourbures sont aussi fréquentes que les maladies precédentes. Les conditions hygiéniques de ces animaux pendant la monte, leur travail spécial et exagéré, leur inertie musculaire, leur sabot étroit, dont la corne est toujours sèche, sont autant de causes qui expliquent les stases sanguines dont la région digitale est périodiquement le siège. Le pied subit alors, dans son enveloppe cornée, toutes les déformations qui sont la conséquence de cet état morbide. Chez ces animaux qui marchent seulement pour aller de leur box à la jument, à moins qu'elle débute violemment, la fourbure passe presque toujours inaperçue. Une seconde attaque, venant s'ajouter à la première, une quatrième à la troisième, la direction de la paroi est complètement changée ; ils marchent difficilement et sont estropiés pour leur vie. L'opération du croissant, quand on est assez heureux pour

obtenir l'autorisation de la pratiquer, produit d'excellents résultats ; elle produirait bien davantage, si elle était faite avant l'atrophie des tissus sous-cornés, de manière à ce qu'ils puissent recouvrer l'intégrité de leurs fonctions et réparer les désordres que le mal chronique et latent avait produits.

Nous avons vu que toutes ces maladies si fréquentes pourraient être évitées par une hygiène mieux comprise, et par des soins de la main intelligemment donnés. L'ânesse, bien qu'elle ne soit pas l'objet d'une hygiène privilégiée, mais qui jouit du grand air et de la lumière, qui peut en allant au champ se rouler sur la terre et sur l'herbe et s'étriller contre les arbres, est moins sujette aux affections cutanées, aux eaux aux jambes, et n'est jamais atteinte de fourbure.

COMMERCE DES BAUDETS.

Les baudets ne sont jamais menés à la foire. La vente se fait chez l'éleveur. Le commerce comprend deux industries distinctes, qui s'exercent à des époques différentes.

Les marchands de baudets ne sont autres que des maîtres de haras habiles, très-connaisseurs et très-actifs. Ils achètent les jeunes baudets de 15 à 18 mois, qu'ils savent être chez les éleveurs. Ils parcourent tant de fois et battent si bien le pays qu'ils connaissent toutes les progénitures de l'espèce asine du Poitou. Sans tenir note écrite de la date de la naissance, ils ne manquent jamais de se présenter à l'époque juste où ils supposent que le jeune baudet a l'âge pour être vendu. Toutes ces démarches sont discrètement faites.

Ils veulent qu'on ignore le lieu où ils ont acheté et le prix qu'ils ont payé. Ils craindraient d'éloigner les acheteurs par les énormes bénéfices qu'ils voudront tenter de réaliser plus tard. Comme il s'agit ordinairement de sommes considérables, la vente d'un baudet prend les proportions d'une affaire de la plus haute importance. Deux jours et deux nuits ne suffisent pas toujours à la conclusion d'un marché (1). Il en est peu qui se terminent en 24 heures. Voir le baudet, se mettre à la table toujours amplement servie; retourner au baudet et revenir à table; c'est pendant ce va et vient que sont discutés, durant le jour et la nuit, les qualités et le prix de la bête. Le marché étant terminé, on procède à un examen beaucoup plus minutieux et plus long que ceux qui l'ont précédé. Si dans cette visite où l'acheteur inspecte, avec les yeux et avec les mains, toutes les parties du corps, il n'a rien découvert qui soit de nature à lui faire retirer ou modifier ses offres, l'animal est *agréé*. Il ne reste plus que l'essai avec une jument en rut, afin de s'assurer s'il est *ardent*, *franc* ou *bon d'allures*. Cette dernière épreuve, quand elle est vaillamment soutenue, rend le marché définitif et irrévocable. Le prix de vente est rarement payé comptant; les délais sont même souvent très-longs, et, malgré cela, il n'est presque jamais stipulé d'intérêts dans les réglements. Pour effectuer la livraison, le jeune baudet est monté dans une charrette couverte d'une toile tendue à l'aide de cercles de barriques, et semblable à un vrai roi fainéant, il n'a pas du tout l'air étonné des honneurs qu'on

(1) Un de ces étalonniers-marchands cite comme un fait unique l'acquisition que je lui fis, dans l'espace d'une demi-heure, de deux baudets de 20 à 27 mois, pour la somme de 6,100 francs.

lui rend. Il est ainsi conduit chez l'acquéreur, qui au moment du départ a eu le soin d'orner la puissante tête du baudet de lauriers et de rubans, afin de lui ménager une entrée tout-à-fait triomphale dans la contrée qui doit être témoin de ses exploits.

C'est pendant la saison d'été que les marchands de baudets font leurs tournées d'acquisition. Une fois entrés chez eux, les jeunes baudets y sont admirablement soignés. Commerçants habiles, ils savent très-bien parer leur marchandise, et faire ressortir tous ses avantages par mille petits moyens, qui en imposent même à l'acheteur prévenu. C'est là, et non chez l'éleveur, qu'on s'adresse de préférence, parce qu'on en trouve un plus grand nombre parmi lesquels on peut choisir, et aussi à cause des échanges qui sont souvent la base du marché. Les quelques maîtres d'ateliers qui se livrent en grand à ce commerce résident dans l'arrondissement de Melle. Leurs bénéfices sont très-variables et pas toujours en rapport avec l'importance des risques, parce que les opérations ne sont pas assez multipliées.

En dehors de ces marchands spéciaux qui n'existent presque plus aujourd'hui, le commerce s'étant décentralisé, tous les gardes-étalons vendent à leurs collègues du Bas-Poitou, de la Vienne, de la Charente, de la Charente-Inférieure, et aussi aux étrangers. Ces ventes, qui s'exécutent de la même manière, ont lieu plus particulièrement à l'entrée de l'hiver. On peut chez eux choisir indistinctement ; seulement, si on s'adresse à un étalon estimé de la clientèle du haras, il faudra le payer fort cher pour l'obtenir.

Il n'est guère possible d'établir sur une base certaine et fixe le prix des baudets. Comme en toute chose, leur valeur

dépend d'abord de leurs qualités, et puis ensuite des conditions dans lesquelles se trouve le commerce. Ce que l'on peut affirmer, c'est que parmi nos espèces animales domestiques, celle du baudet a la plus grande valeur. Il n'est pas rare de citer des ventes faites au prix de 7 à 8,000 francs, et celles de 5 à 6,000 francs sont communes. Les baudets médiocres atteignent encore les prix de 3 à 3,500 francs. En rassemblant les faits pour en déduire une règle pouvant servir de guide dans l'estimation de ces animaux, on voit que les jeunes *fedons* de bonne origine et bien réussis gagnent en valeur, en moyenne, cent francs par mois jusqu'à l'âge de deux ans ; à cette époque, où ils continuent leur marche régulièrement ascendante et dans la même proportion, où ils acquièrent des qualités supérieures qui les rangent alors dans les animaux d'élite dont le prix ne peut pas être fixé à l'avance.

Les ânesses sont loin d'avoir une valeur en rapport avec celle des baudets. On peut choisir pour 600 francs parmi les jeunes ânesses, quand elles n'ont pas encore fait leurs preuves. Mais si elles donnent des produits exceptionnels, elles ne sont vendues à aucun prix.

Si l'éleveur du Poitou entrait franchement dans un élevage plus rationnel à l'égard de cette espèce, s'il renonçait à cette parcimonie qui préside à l'alimentation des ânesses pleines, il n'est pas douteux qu'il verrait augmenter le nombre et aussi les qualités des produits. Ils seraient à la vérité d'un moindre prix ; mais comme, en définitive, c'est moins la valeur du baudet dont le commerce est restreint, que celle du mulet qui fait la prospérité du pays, il serait plus profitable à l'intérêt général que la population fut plus

nombreuse, dût le prix individuel considérablement baisser, parce que les étalonniers pourraient plus facilement entretenir leur haras avec des animaux de choix, pour le plus grand avantage des produits qu'ils sont destinés à fabriquer.

BILAN DES ATELIERS.

Nous avons établi ailleurs que le nombre des haras privés était, en Poitou, de 160 environ, et que le département des Deux-Sèvres à lui seul en comptait 94. Quelle immense puissance productrice !

On pourrait croire, en raison de la multiplicité de ces établissements, que l'industrie qui s'y exerce est très-avantageuse. Cependant il est loin d'en être ainsi, quoique beaucoup d'étalonniers aient une honnête fortune et que quelques-uns même soient très-riches ; mais ni les uns ni les autres n'ont amélioré leur position par l'exploitation de leur haras. Les plus favorisés sont ceux qui ont conservé leur patrimoine, car plus d'un y a vu s'engloutir tout ce qu'il possédait. Cet aveu est, à la vérité, un peu contradictoire de la prospérité justement vantée de la production mulassière dont l'atelier est l'âme. Est-ce à dire que la profession d'étalonnier soit, de sa nature, fatalement mauvaise? Non, certainement. Tant que la vente des produits mulassiers sera assurée, ce métier devra être, au contraire, forcément lucratif, et s'il ne l'est pas, c'est la faute de ceux qui l'exercent. Si, poussé par le désir immodéré d'une concurrence irréfléchie, le maître d'atelier place son avantage dans le nombre des juments qui fréquentent son établisse-

ment, au lieu de le demander là seulement où il se trouve, au prix rémunérateur de la monte ; s'il suit les anciens errements sans tenir compte des conditions nouvelles où se trouvent la propriété et l'agriculteur, c'est alors que son métier n'est plus tenable et qu'il n'aura pas trop des autres bénéfices de la ferme pour combler le déficit qu'aura causé l'atelier. Que de ruines ont été la conséquence de ces conditions anormales que les étalonniers ont trop facilement acceptées ! Ruines qui ne se sont révélées que le jour où le dernier lopin de champ vendu est passé aux mains des prêteurs d'argent qui ont alimenté la bourse du propriétaire des haras.

Etablissons, pour faire preuve, le bilan d'un atelier, en choisissant un exemple parmi les plus ordinaires.

Il sera composé de 4 baudets médiocres à 2,500 fr. l'un................	10,000
1 cheval mulassier...............	1,500
1 bout-en-train....................	300
une ânesse.........................	000
	11,800

Intérêt à 5 0/0 du capital........	590
Amortissement par vingtième.....	590
Nourriture des animaux en foin, à raison de 5 kilog. par tête et de 50 fr. les 1,000 kilog.........	455
L'avoine à raison de 6 litres par jour pendant les 150 jours que dure la monte...............	378
Réduction au tiers de cette ration pendant le reste de l'année.....	126
	2,139

Les frais de nourriture du bout-en-train sont payés par les services qu'il rend à la ferme en dehors de sa fonction spéciale. Ceux de l'ânesse sont si minimes, qu'on peut encore les négliger. Ne faisons pas entrer non plus en ligne de compte la part, dans le prix de ferme, des bâtiments occupés par l'établissement, les frais du maréchal, du cordier et du vétérinaire.

Quelles sont, en présence de ces 2,139 fr. de dépenses annuelles, les recettes du haras? Chaque animal, en faisant un service très-actif, saillira 45 juments, ce qui porte à 225 la clientèle du haras. Le prix moyen des saillies est de 12 fr. dont 2 fr. pour le gage du maquignon (1). Ce qui constitue un produit brut de 2,250 fr. au propriétaire, c'est-à-dire que les recettes excèdent les dépenses ordinaires de 111 fr. Il est vrai que ces établissements sont le plus ordinairement annexés à de fortes exploitations agricoles, que les engrais fabriqués par les étalons et par les juments qui séjournent dans les cours produisent un excédant dans les récoltes qui doit être porté à l'actif de l'atelier ; mais la quantité n'en est pas très-grande, et bien que la qualité soit supérieure, il ne peut jamais constituer une rémunération suffisante. Du reste, on ne peut pas raisonnablement admettre qu'une opération de cette nature, où des capitaux considérables sont engagés, où les risques sont grands, puisse avoir seulement en perspective la production d'une certaine quantité d'engrais à un prix inférieur et même à zéro.

Pour bien se rendre compte de la situation de l'industrie étalonnière du Poitou, il ne faut rien négliger, soit dans

(1) Dans les haras très-importants, le maquignon tient compte au propriétaire d'une partie des pourboires qu'il reçoit.

l'étude des éléments directs et immédiats de sa fonction économique (c'est ce que nous venons de faire), soit dans l'observation des faits extérieurs qui s'y rattachent dans la pratique. Le chef d'atelier est forcément retenu à la maison par la surveillance de son établissement, surveillance indispensable qui a pour but de s'assurer si le *pourboire* du maquignon ne fait pas arriver trop souvent le tour des bons étalons, alors que les médiocres et les mauvais restent inactifs dans leurs boxs. Pendant ce temps, les ouvriers employés à l'extérieur ne redoutent pas l'œil du maître, il a trop à voir au dedans. Généralement estimé, il est appelé par ses voisins dans les circonstances solennelles ; il est consulté dans la majeure partie des affaires relatives aux bestiaux : toutes ces petites occupations, ces obligeances qu'il ne refuse jamais l'éloignent souvent de la pratique de l'agriculture. Lorsque l'étalonnier est paysan d'origine, il peut encore moins se soustraire aux mille obligations devenues inhérentes à sa fonction. Il est même des établissements, et c'est à n'y pas croire, où on distribue gratuitement à boire et à manger aux clients qui, partis de très-bonne heure de chez eux, sont obligés de rester au haras pour attendre leur tour, jusqu'à une heure avancée dans la journée. C'est pousser loin les égards envers la clientèle, qui du reste, elle aussi, ne marchande pas ses invitations.

Il est encore un autre usage que la concurrence tend à généraliser et qui grève passablement le budget des dépenses. Lorsque les éleveurs sont très éloignés, ils obtiennent facilement que le bout-en-train vienne chez eux essayer leurs juments, afin de leur éviter un voyage inutile à l'atelier, de sorte qu'un homme et un cheval sont employés

à parcourir, deux fois par semaine au moins, toute la circonscription du haras. Il est facile de comprendre ce que devient le cheval appelé à faire un pareil métier, et les bénéfices que cette manœuvre doit procurer à l'étalonnier.

Bien que, depuis une dizaine d'années, le prix de la saillie ait été portée à 15 fr. dans bon nombre d'ateliers, il n'en est pas moins évident qu'il n'y a de vraiment prospères que ceux qui vendent quelques-uns de leurs baudets chaque année, ou ceux assez heureux pour entretenir leur cheptel avec le produit des ânesses, ou enfin, et c'est le cas le plus général, ceux qui sont peuplés d'animaux médiocres ou mauvais. Ce dernier procédé est si largement appliqué, que quelques éleveurs riches ont pris le parti d'acheter un baudet pour servir leurs juments et celles de leurs voisins auxquels ils font payer 20 francs le droit de saillie. Ils achètent ordinairement un baudet de trois ans qu'ils revendent à 5 ans, souvent avec un beau bénéfice, et ils ne gardent que jusqu'au mois d'août le poulain de deux ans qui leur a servi d'étalon et de bout-en-train. A mesure que les déceptions arriveront chez l'éleveur aisé, cette pratique se généralisera.

Alors on se demande : comment une industrie aussi peu lucrative peut-elle être exercée par tant d'individus; comment les établissements se trouvant très-rapprochés les uns des autres, aussitôt qu'un haras est croulé, un autre se relève-t-il à sa place ? Eh mon Dieu ! sans doute que ces faits sont en contradiction flagrante avec l'appréciation que nous avons donné de cette industrie. Aussi n'est-ce pas dans une application logique des lois de l'économie générale qu'il faut aller chercher la raison d'être d'une pareille situation

mais bien dans l'étude du cœur humain qui, chez l'agriculteur, comme chez tout le monde, a ses faiblesses. Quand on se reporte à la position sociale à laquelle arrive d'emblée l'étalonnier, à l'espèce de prépondérance qui s'attache à son emploi, on se rend facilement compte des sentiments qui dirigent ses premiers pas dans la carrière, tout en lui masquant la vérité, les écueils qui en bordent la route, et les mécomptes qui l'attendent. L'amour-propre est un maître auquel il obéit sans s'en douter. Pour le satisfaire, il ne recule devant aucun sacrifice ; c'est pourquoi il ne veut pas, par une comptabilité rigoureuse, être à même d'en mesurer l'étendue. Le paysan Poitevin qui monte un atelier est aussitôt appelé *Maitre un tel*, et flatté de la considération que cette position lui donne, il ferme les yeux à la lumière, en même temps qu'il ouvre l'oreille aux flatteries de ceux qui ont intérêt au maintien du *statu quo* et à la continuation des errements qui l'ont précédé dans le métier. Cependant, il faut bien le dire, quoique l'éleveur ne se propose pas une augmentation dans le prix de la saillie, nous le croyons très-disposé à accepter des conditions raisonnables qui lui seraient faites par l'étalonnier, s'il prenait en même temps l'engagement de n'avoir que de bons animaux dans son haras. Cette modification dans l'organisation économique de l'industrie étalonnière, que nous prêchons depuis longtemps, ressortira fatalement de l'analyse consciencieuse qui sera faite de sa position. Alors nous verrons cesser, pour le plus grand bien de la production de la mulasse, cet état anormal et monstrueux qui est constitué par la prospérité des éleveurs d'une part et par la gêne de l'industrie étalonnière.

DU MULET. (1)

Animal hybride, le mulet est le produit de l'accouplement de l'âne avec la jument. On a donné le nom de *Bardeau* ou *Bardot* au mulet résultant de l'accouplement de l'ânesse avec le cheval. Nous n'avons point à nous occuper de ce dernier, qui n'est l'objet d'aucune stipulation rurale. Les naturalistes placent dans l'infécondité des hybrides équins la preuve indéniable qu'ils appartiennent à deux espèces différentes.

Evidemment, le hasard seul dans l'origine a présidé au rapprochement des espèces chevaline et asine. Si plus tard,

(1) Membre du jury chargé de distribuer les primes aux espèces chevaline, asine et mulassière à l'Exposition universelle de 1867, nous avons pu constater que la race des Baudets du Poitou y avait noblement soutenu son ancienne réputation. Les animaux présentés étaient tous des premiers types de la race et avaient une très-grande valeur. Tous les visiteurs sérieux ont admiré la puissance des articulations de ces animaux, par rapport au volume de leur corps, qui est relativement petit.

Les Mules, assez nombreuses, étaient toutes remarquables par leur taille, qui variait entre 1 m. 52 et 1 m. 62 c., par leur forte membrure, qui n'a d'égale que

l'homme l'a facilité et dirigé, c'est que l'expérience faite sous ses yeux lui avait appris à connaître les qualités précieuses du produit auquel il avait donné lieu. Du reste, on trouve des traces très-anciennes de l'existence du mulet. Une étude très-remarquable, publiée récemment par M. Piétriment, vétérinaire militaire, sur le cheval dans l'antiquité, contient des renseignements intéressants, qui remontent très-haut vers l'origine du mulet. Ainsi on y lit : « Hanab, » fils de Zibeon, contemporain d'Isaac, en faisant paître » les ânes de son père, dans le désert d'Edom ou Sehir » *rencontra des mulets*, progéniture de l'âne et du cheval » (Genèse XXVI). »

Hérodote dit à propos de l'excursion de Cyrus contre Babylone : « Que l'eau de la rivière de Choapse, la seule » qui fût servie sur la table du roi, était transportée dans » des vases d'argent, sur un convoi de chars à quatre roues » attelés de mulets. » Dès cette époque l'infécondité de la mule était bien reconnue, puisqu'il est dit : « Que les Ba- » byloniens étant montés sur les remparts, un d'eux s'é- » cria : Pourquoi rester ici, ô Perses, et ne point faire » retraite, vous nous prendrez quand les mules mettront

celle des plus gros chevaux de trait. Quelques-unes, plus légères et plus brillantes, avaient une valeur égale aux premières. Elles sont particulièrement achetées par les Espagnols.

La race chevaline était surtout représentée par une jument grise sortie du meilleur type de la race. Les autres étaient de qualité inférieure. Parmi les chevaux-étalons, le premier prix seul appartenait à la race mulassière pure, telle qu'elle existe aujourd'hui en Poitou. Brillant et bien membré, il a prouvé par ses belles allures que le cheval Poitevin n'était pas exclusivement apte à la reproduction de la poulinière mulassière.

Cet ouvrage était sous presse au moment où avait l'eu l'Exposition, c'est pourquoi nous n'avons pu placer que dans cette note les observations qu'elle nous a suggérées.

E. A.

» bas. » Plus loin cependant, et toujours pendant le siège » de Babylone : « Il y eut un prodige chez Zophyre,fils de » Mégabyse, une de ses *mules* de somme mit bas.

» Il rapporte aussi qu'en Scythie l'hiver est tellement » rude que les chevaux s'y acclimatent et le supportent,mais « les ânes et les mulets ne peuvent y résister. »

Revenant sur le même fait, il ajoute : « Que la Scythie ne produit ni ânes, ni mulets, à cause du froid. » Xerxès, pendant sa marche contre la Grèce, fut aussi témoin de la parturition d'une mule.

Ainsi, à la façon dont Hérodote parle du mulet, on voit que cet hybride était très-répandu ; que sa nature et sa constitution étaient parfaitement connues à cette époque, et que la date de son apparition était déjà assez éloignée pour avoir échappé aux recherches de ce grand perquisiteur des origines de toutes choses.

Il n'est pas étonnant que la Bible signale l'existence du mulet environ 1,500 ans auparavant, et ce qui est digne d'attention, dans le désert d'Edom, entre la mer Morte et la mer Rouge. C'est qu'en effet, vu la rareté des hybrides mammifères à l'état sauvage, il est très-probable que l'apparition du mulet est postérieure à la cohabitation dans les mêmes lieux du cheval et de l'âne domestique. Or, l'âne ne s'étant répandu que tard dans le nord, c'est dans le sud-ouest de l'Asie, Phénicie et Assyrie, et peut-être même en Egypte, que ces deux espèces doivent s'être plus anciennement rencontrées. Nous ne serions donc nullement étonné de voir découvrir, si ce n'est déjà fait, des figures de mulets sur de très-anciens monuments égyptiens, puisqu'on y trouve, à une époque très-reculée, celles du cheval et de l'âne.

Si le mulet n'existait pas, a dit Jacques Bujault, il faudrait l'inventer. Il est partout le plus sûr, le plus robuste, le plus sobre des travailleurs que l'homme emploie et qu'il traîne à sa suite dans les excursions les plus pénibles. Nul travail ne fatigue ses muscles nerveux, nul fardeau ne voit fléchir son rein robuste, aucune route n'est trop longue pour ses membres légers, et son pied solide n'a jamais rencontré de montagnes trop escarpées pour les franchir sans broncher ! S'il préfère les climats chaux, il est encore alerte, vigoureux, et fait bonne contenance dans les contrées septentrionales. Patient et tenace, le mulet est dans le sillon aussi solide que le bœuf : cheminant droit devant lui, on le voit rarement dévier et déborder la raie. Dans les longues routes, il supporte facilement les privations de la soif et de la faim. Il marche toujours et répare ses forces en mangeant l'avoine dans sa musette. Si on lui donne beaucoup, il mange beaucoup. Faut-il rester vingt-quatre heures sans prendre aucune nourriture, il chemine quand même. Formé de deux espèces différentes, il a pris une partie de la grâce et de l'ampleur des formes de la mère, avec l'énergie et la sobriété du père.

L'influence de l'un des deux agents générateurs ne se trouve nulle part complétement annihilée, ni exclusivement reproduite ; c'est-à-dire que dans son développement le mulet n'arrive jamais au volume de la mère, de même que dans ses instincts, comme dans ses habitudes, il n'est point exactement semblable à son père. Cependant, en raison des caractères tranchés qui séparent les deux espèces, il est plus facile de saisir chez le mulet la part de chacun des procréateurs, que dans les produits nés de facteurs d'une

même espèce. Il est vrai que des principes, des lois fixes d'hérédité ne pourraient pas quand même être rigoureusement déduits de ces observations, car il faudra toujours tenir compte d'un élément dont on ne peut pas apprécier l'influence qui tient à la disparité des espèces alliées et au degré d'affinité ou de répulsion des sujets que l'on met en rapport. Bien que la stérilité du mulet soit prouvée par l'absence de spermatozoïdes dans sa liqueur séminale, la fécondité de la mule, au contraire, quoique excessivement restreinte, ne saurait être mise en doute. Ainsi, Ollivier de Serres dit : « qu'en Afrique, pays des monstres, les » mules conçoivent et poulinent; toutefois, rarement, selon » Dionysius Mago et Varro, écrivains de rustication. » Il rapporte qu'en l'année 1581 une mule poulina en un village, près d'Anduze, en Languedoc, laquelle, avec son poulain, fut donnée au connétable gouverneur de cette province. Ce serait le seul exemple de viabilité du produit de la mule ; tous les autres cas rapportés sont des avortements. Ainsi, notre honorable ami, M. Sanson (1), cite trois faits dont un est authentiquement prouvé par le dépôt du fœtus dans le musée de l'école d'Alfort. Il a été observé, dans le département de la Manche, par M. Leconte, vétérinaire à Cerisy-la-Salle ; la mule, âgée de douze ans, avait été saillie plusieurs fois par un cheval, et elle avorta le 30 décembre 1844. M. Liard, vétérinaire militaire, observa aussi lui en Afrique, où, prétend-il, les cas ne sont pas rares, un avortement chez une mule dont le fœtus est déposé au musée de l'Ecole de médecine d'Alger.

(1) *Economie du bétail.*

M. le capitaine Mangin l'Epine prétend avoir été témoin, en 1840, à Orléansville, d'un fait semblable. Une ou deux observations de ce genre ont été encore produites dans ces dernières années. A part celle de M. Leconte et celle citée par Ollivier de Serres, toutes les observations de la fécondité chez les femelles hybrides du genre cheval ont été faites dans les pays méridionaux, et toutes ont eu lieu par suite de leur accouplement avec le cheval. On ne cite pas un seul fait de fécondation par l'âne. Ces exemples, ayant toujours eu pour théâtre les régions méridionales, ont fait admettre par quelques naturalistes que l'ovule de la mule ne devenait fécond que sous l'influence d'une température élevée. Nous ne rechercherons pas ce que cette opinion peut avoir de fondé, mais ce que nous tenons à constater, c'est que jamais en Poitou on n'a entendu parler de la gestation de la mule, bien que là, à part la température, elle se trouve dans les meilleures conditions pour être fécondée, puisqu'elle est constamment en contact, dans les pâturages, avec des poulains qui souvent les saillissent. On peut donc tenir ces faits comme excessivement rares, et on hésite vraiment à les considérer comme rentrant dans la catégorie des phénomènes normaux de génération.

Dans le Poitou, la mule est bien plus estimée que le mulet; c'est en raison de cette préférence que le féminin est l'expression générique employée lorsqu'il s'agit de désigner cet animal domestique; c'est pourquoi voulant raconter les faits tels qu'ils se produisent et tels que nous les avons observés, emploierons-nous souvent le féminin, contrairement au titre de noblesse conventionnellement accordé par la grammaire française au genre masculin? Nous

croyons que la noblesse du produit industriel ne peut s'entendre que des bénéfices plus grands qu'il procure au fabricant. L'usage du Poitou se trouve ainsi justifié, puisque le prix d'une mule est bien supérieur à celui du mulet. Plusieurs raisons ont été données pour expliquer cette différence.

M. Gayot pense « que la mule, dans les climats chauds, » n'a pas besoin des mêmes soins et des mêmes ménage- » ments que le mulet, qui est plus sujet à deux ou trois » maladies qui l'emportent violemment. » Nous n'avons jamais pu vérifier l'exactitude de cette opinion que, du reste, nous ne croyons pas fondée. Les armateurs qui expédient pour les colonies transatlantiques ne veulent de mulets à aucun prix ; ils donnent pour raison que pendant le voyage ceux-ci sont plus exposés que les mules à des retentions d'urine. Tout ce qu'on peut dire, écrit M. Sanson, « c'est que la consommation donne la préférence aux » mules, et le commerce nécessairement aussi, pour ce » motif. De temps immémorial, les papes et les grands » d'Espagne montaient des mules et non pas des mulets. » Pourquoi ? On serait bien embarrassé pour le dire : les » mules sont plus demandées, voilà le fait économique ; il » faut nous en tenir là. »

La seule raison physiologique qu'on pourrait admettre, si absolument on tenait à prouver la logique de ce fait, c'est que la mule est un être complet, qui doit par conséquent conserver dans leur intégrité ses aptitudes naturelles, tandis que le mulet, qu'on castre à deux ans pour être plus facilement soumis au travail, doit être modifié par cette mutilation dans un sens contraire à l'étendue des

services qu'il peut rendre. Nous verrons du reste, en parlant du commerce de ces animaux, que certaines contrées du sud-est de la France et de l'Italie, qui sont limitrophes, achètent des mulets entiers de deux ans, dont le prix est souvent aussi élevé que celui des mules de quatre ans qui auraient les mêmes qualités.

La division de la production de la mule et de son élevage fait de cette industrie une des plus prospères des entreprises agricoles. De même que nous l'avons constaté dans l'étude du cheval, cette production se divise et se subdivise à l'infini. Les procédés agricoles, la nature des sols, et aussi un peu la tradition ont réglé ou entretenu, dans des contrées voisines, ou souvent enclavées les unes dans les autres, cette diversité dans les habitudes de l'élevage : ainsi telle commune produit la mule, qu'elle vend au sevrage ; telle autre, à côté, ne fait pas naître, et achète les produits à un an pour les garder jusqu'à quatre. Dans une partie d'un canton on achète les mules au sevrage pour les garder pendant quelques mois seulement ; celui-là achète les mulets d'un an, et les garde sans les faire travailler pour les vendre entiers à deux ans. Cette organisation, basée sur la division du travail qui assure la prospérité de toute production animale, a le double avantage économique de procurer des bénéfices aux producteurs, dont la part est encore la meilleure, et aux éleveurs sans que les produits atteignent des prix très-élevés.

Il est difficile de reconnaître, en Poitou, la distinction qu'on a voulu établir pour le besoin de la description entre le mulet propre au bât et celui de gros trait. On peut tout aussi bien employer au bât des mules qu'on aurait

jugées devoir être plus particulièrement aptes au service du trait, et *vice versa*, sans que l'un ou l'autre de ces usages implique une conformation spéciale. On trouve communément dans les fermes des mules de grande taille et d'une corpulence égale à celle des plus gros chevaux de trait, avec les membres tout aussi forts, et à côté de celles-ci des mules plus légères et plus petites qui doivent néanmoins être utilisées pour le trait dans des contrées où les attelages et les fardeaux à traîner permettent de se servir de bêtes d'une moindre force. La mule de bât doit naturellement être plus petite que celle d'attelage, mais elle n'a rien autre chose dans sa conformation qui puisse faire croire qu'elle est plus particulièrement destinée à cet usage.

Relativement à son poids, le mulet rend plus de force que le cheval. Sa longévité est aussi plus grande. Il travaille jusqu'à l'âge de 25 à 30 ans sans qu'aucune usure apparaisse à ses membres ; sa constitution robuste résiste à toutes les intempéries ; sa sobriété en fait un producteur de force très économique. Le mulet le plus puissant s'entretiendra dans de bonnes conditions de travail et de santé avec la moitié de la ration donnée aux chevaux dans les roulages ou dans les grandes administrations. Son pied petit et sa corne solide le mettent à l'abri des nombreux accidents de cette région qui arrêtent les chevaux dans leur travail ; sa ferrure est plus légère, et conséquemment moins coûteuse ; sa peau résistante est rarement blessée par le frottement des harnais qui sont aussi moins pesants que ceux du cheval de trait.

En présence de tous ces avantages, on s'étonne de n'en

pas voir l'usage plus répandu dans les centres industriels du Nord de la France, et dans les administrations qui, dans les grandes villes, emploient beaucoup de chevaux. Il est probable que la mauvaise réputation qu'on lui a faite, les fables racontées sur son entêtement et sa méchanceté sont les causes de son délaissement ; préjugés nés de l'ignorance qu'on avait des mœurs de ces animaux, dont le dressage facile, exécuté par des cultivateurs inexpérimentés, atteste l'erreur.

EXTÉRIEUR DU MULET.

La description des formes extérieures du mulet se rapproche beaucoup de celle du baudet ; cependant chaque région a quelque chose qui la différencie, car le mulet n'est pas seulement l'image agrandi de son père, l'influence de sa mère se fait sentir ailleurs que dans son développement, c'est pourquoi nous croyons utile d'entrer dans quelques détails.

La tête est longue et grosse, aplatie latéralement, quelquefois moutonnée, le front est étroit, les oreilles sont tres-développées, et là, comme chez le baudet, c'est une qualité très-estimée des éleveurs. Cette préférencee, qui tout d'abord ne s'explique pas, a pourtant sa raison d'être. La tête très-longue et très-forte du mulet le paraîtra d'autant moins si les appendices auriculaires qui l'accompagnent sont très-developpés ; si, au contraire, les oreilles sont petites, cette disproportion, ce désaccord, choque davantage la vue. Et puis, enfin, il ne faut pas l'oublier, ces deux ca-

ractères appartiennent aux signes typiques des baudets de la meilleure origine. La mâchoire tient le milieu entre celle du cheval et celle de l'âne. Les dents sont plus rapprochées des dimensions de celle du cheval, et leur évulsion a lieu suivant les mêmes lois. Elles s'usent plus lentement. Il n'est pas rare de voir des mulets de huit ans qui ont conservé la fraîcheur des coins, et dont les mitoyennes ne sont pas rasées. L'ampleur des narines permet au moins de voir la muqueuse qui les tapisse, ce qui a lieu très-difficilement chez le baudet. La ganache est étroite, l'auge profonde. L'œil est ouvert, quoique dominé par une arcade sus-orbitaire très développée. Les salières creuses se remplissent par l'engraissement. La région parotidienne n'est pas dessinée, de sorte que la tête est mal attachée.

L'encolure n'offre pas les nombreuses variétés qu'on rencontre chez le cheval dont elles aident, avec les autres signes, à distinguer la race. Chez le mulet elle est invariablement pyramidale. Elle est plus ou moins longue, ou plus ou moins épaisse, mais jamais elle ne sort de cette forme-là. Le bord supérieur de cette région est garni de crins rares et courts. L'éleveur, chez lequel le coup-d'œil de l'artiste remplace la raison physiologique, a parfaitement compris qu'une encolure étroite et mince s'harmonisait mal avec une grosse tête et de larges et longues oreilles ; c'est pourquoi il coupe en brosse les crins qui garnissent son bord cervical depuis la nuque jusqu'au garrot, et les force à se tenir debout en les humectant avec de l'eau légèrement gommée ou sucrée, et en les chauffant avec un fer à repasser. Cette petite opération arrondit et élève l'encolure, en lui donnant la forme dite *rouée*. Ils augmentent ainsi, à

l'œil, la force et la puissance du bras de levier au bout duquel pèse la grosse tête du mulet. Le garrot est sec et bas et s'empâte par l'engraissement. Le dos et les reins sont droits et bien faits. Le dos, dit de mulet ou de carpe, n'existe pas plus fréquemment que chez le cheval, et cependant la tradition en fait un caractère distinctif de l'espèce. La croupe *tranchante*, *amaudée*, comme on dit en Poitou, est courte et avalée. Chez les bêtes très grasses, elle est quelquefois partagée par un sillon. D'autres, au contraire, ont la partie antérieure de la croupe, celle formée par les angles internes des *iléums*, très-élevée, et derrière elle existe une dépression peu gracieuse qui fait dire que la croupe est *cassée*. Ce défaut de conformation disparaît en partie lorsque la graisse vient remplir le vide. La queue est mince, les crins sont fins et peu abondants. Au moment de la mise en foire, on coupe les poils qui garnissent l'origine de la queue, de manière à l'isoler, à la détacher et à augmenter ainsi pour l'œil la largeur de la *croupe*.

Le poitrail est toujours plus large que celui du baudet. L'épaule est courte et peu inclinée ; l'avant-bras est long, les muscles sont plats et bien dessinés. Le genou est large, les tendons sont secs et bien détachés. La partie inférieure des membres ne s'infiltre jamais, quelle que soit la durée de la stabulation. Le boulet est fort et le paturon court. Le fanon est garni de beaucoup de crins, au milieu desquels la production cornée, appelée *ergot*, est très-développée. Ces qualités sont comme chez le baudet très-estimées et portent les noms de *moustaches*, *de talon bien fait*, ou *talon bien sorti*.

Le pied est plus petit que celui du cheval ; sa corne est

noire et souple ; la fourchette est développée. Jamais le mulet ne souffre des pieds, quoiqu'il travaille sans être ferré, non-seulement dans les champs, mais sur les routes ou les mauvais chemins ruraux. Il est impossible de se figurer la belle conformation du pied vierge, quand on l'observe dans les villes après qu'il a subi plusieurs années de ferrure.

Les membres postérieurs ont, comme les antérieurs, les articulations très développées et très-sèches. Les jarrets sont parfois coudés, mais rarement on y trouve les tumeurs osseuses ou les dilatations synoviales si communes chez le cheval.

Les côtes sont plates et longues. Elles s'arrondissent par l'engraissement, sous l'influence d'une nourriture moins volumineuse quoique plus nutritive. Il en est ainsi du ventre qui se relève et diminue de volume à mesure que l'hygiène devient meilleure.

Les organes génitaux ne diffèrent point de ceux du cheval. Les instincts génésiques sont très-impérieux. Il est des mules qui, à l'époque du rut, sont inabordables ; d'autres, au contraire, qui, naturellement méchantes, deviennent très-douces et sont comme frappées d'insensibilité. Elles exécutent un mouvement très-lascif des lèvres que nous avons signalé chez l'ânesse.

Des aplombs. — Les aplombs chez tous les quadrupèdes donnent la mesure de la force, de la solidité et de la durée de leur service. Les membres entre lesquels sont suspendus les principaux organes de la vie, renfermés dans le ventre et dans la poitrine, sont placés aux extrémités de ces deux grandes cavités où ils font l'office de quatre colonnes de soutien. Leur écartement à la partie supérieure est ré-

glé par la largeur de la poitrine et par l'ampleur du bassin; de sorte que l'étude des aplombs n'apprend pas seulement la puissance dynamique des animaux, mais encore sa force, et, considérés dans leur ensemble, ils font connaître jusqu'à un certain point leur énergie vitale. En naissant, le mulet comme le cheval a les membres coudés, vacillants et disproportionnés La corne de ses pieds, formée au milieu des eaux de l'annios, est molle et a la forme d'un cône renversé dont la pointe doit s'user par son contact avec le sol. La mule se tient plus vite debout que le cheval. Notons ici une particularité qu'on rencontre assez fréquemment. Le fœtus, dans l'antre utérin, a les membres rapprochés sous son corps; c'est-à-dire que les membres antérieurs sont fléchis sous la poitrine, et les postérieurs sous le ventre. Il a pris vie dans cet état et a grandi sans changer d'attitude. Il résulte de cette position que les tendons fléchisseurs se développent moins en longueur que les extenseurs, qui grandissent proportionnellement au tissu osseux en voie de formation. Aussi, tous les poulains naissent-ils arqués. Presque tous, après 15 ou 20 jours, sont redressés sous l'influence du poids du corps faisant constamment effort sur les cordes tendineuses des muscles fléchisseurs, dont il sollicite l'allongement. Il en est quelques-uns qui, par exception, restent bouletés.

Ce phénomène se produit toutes les fois que le genou ou le boulet est porté beaucoup en avant de la ligne d'aplomb, parce que, dans ce cas, le poids du corps au lieu d'être supporté par les tendeurs fléchisseurs dont il provoquerait l'extension, exerce son action sur l'angle que forme antérieurement le boulet dont la direction est com-

plètement changée, et ne peut conséquemment être la cause du redressement de cette articulation. Quand, au bout d'un mois, la bouleture n'est pas disparue, la section du tendon peut seule remédier à cette infirmité. L'opération est facile, sans danger, et à cet âge elle ne laisse aucune trace. A part cette anomalie, assez rare, qui ne lui est point particulière, la mule pendant toute la durée de l'allaitement a une bonne conformation, et ses aplombs sont réguliers. Cette régularité s'observe jusqu'au moment du sevrage, parce qu'elle passe cette première période de son existence auprès de sa mère qui lui donne généreusement tout le lait que secrètent ses mamelles. Mais la mère est séparée de son fils lorsqu'il a atteint l'âge de 7 à 8 mois, et que commence l'hiver ! Le mulet passe sans transition de la nourriture que lui servait sa mère, à l'hygiène dirigée par l'éleveur. C'est alors qu'elle perd l'harmonie de ses formes et que ses beaux aplombs se détruisent. L'alimentation insuffisante qu'elle reçoit développe son corps sans tonifier les organes musculaires qui doivent maintenir les lignes brisées des membres dans leur parallélisme naturel. Les jarrets se coudent et deviennent en dehors ou en dedans de la ligne d'aplomb, les genoux s'effacent ou se portent en avant, et les pâturons souvent s'affaissent. Mais lorsqu'on arrive à l'époque de la vente, et qu'à la ration très-médiocre d'entretien succède l'hygiène de l'engraissement, que la paille est massée au ratelier, que le picotin d'avoine, d'orge, de farine ou de pain vient plusieurs fois par jour garnir leur auge ; oh alors ! l'harmonie se rétablit, le ventre se relève, les côtes se garnissent de graisse, les muscles s'épaississent et reprennent du ton, les membres se redressent et les

aplombs naturels sont rétablis dans leur intégrité primitive.

Ainsi, la mule a des aplombs tout aussi réguliers que le cheval. Mais le travail prématuré et l'état de maigreur qui est la conséquence forcée de l'hygiène qu'elle subit, amènent des déviations des rayons articulaires. Ces défectuosités acquises et momentanées ne tiennent nullement à l'espèce, comme on serait tenté de le croire, voyant ces animaux dans les écuries de l'éleveur.

Allures. — De même que la conformation du pied du bœuf indique qu'il doit particulièrement fouler les terrains humides et mous, celui du mulet, par ses petites dimensions, sa corne dure, sa sole creuse, sa fourchette saillante, qui sont autant de points anguleux par lesquels il adhère au sol, semble destiné à gravir et à descendre les pentes escarpées. L'allure du pas est celle qu'il préfère et qu'il allonge de manière à pouvoir faire 5 ou 6 kilomètres à l'heure. Il trotte avec aisance et a cependant peu de liant dans les mouvements. Son pied tombe lourdement sur le sol. L'épaule courte et plutôt verticale qu'oblique, explique la brièveté de son trot, qui s'exécute par l'action prépondérante des muscles de l'avant-bras. Il relève trop pour prendre beaucoup de terrain. Les réactions sont en général très-dures pour le cavalier. La mule, dont le garrot est bas, qui trotte du genou au lieu de trotter de l'épaule, mais dont les jarrets ont une grande force d'impulsion, forge fréquemment. Les battues ou foulées du bipède postérieur dépassent beaucoup aux grandes allures celles du bipède antérieur. Ni la direction de l'encolure, ni l'attache de la tête, ni la hauteur du garrot, ne permettent d'alléger assez le train antérieur pour qu'elle puisse exécuter le galop en

trois temps, cette allure gracieuse, cadencée, que l'éducation peut seule donner. En liberté, elle exécute, comme tous les animaux, la course en deux temps. En un mot, le mulet est bien plutôt un animal de trait ou de bât qu'une agréable monture. J'ai vu néanmoins quelques mulets élevés dans les bruyères qui séparent le Poitou du Limousin, qui, dressés par les intrépides chasseurs de ce pays, sautaient avec facilité les haies et les fossés, et qui résistaient quinze ans à ce genre d'exercice où les chevaux les plus vigoureux succombent en peu d'années. Jamais, ou très-rarement du moins, on ne voit apparaître ces altérations des articulations et des tendons qui annoncent l'usure chez le cheval. Il est cependant placé dans des conditions à s'user vite, car indépendamment du travail prématuré, s'il traîne de lourds fardeaux, c'est par la seule puissance de ses contractions musculaires, lui dont le poids est si peu considérable relativement à la résistance à vaincre. Les suros si communs aux membres des jeunes chevaux où ils se développent naturellement ou sous l'influence de contusions légères, sont très-rares chez le mulet.

Taille. — La taille est comme chez le cheval très-variée, elle dépend de celle des reproducteurs, et aussi de l'hygiène qui a accompagné leur élevage. C'est en Poitou qu'on trouve les plus grands et les plus forts mulets du monde, il y en a depuis 1 mètre 45 centimètres jusqu'à 1 mètre 65. La moyenne de la hauteur est de 1 mètre 46 à 1 mètre 55.

Robes. — Le père donne, dans la majorité des cas, la couleur de la robe. Le baudet est noir ou bai-brun, et les mulets ont presque tous le même pelage. Il est à remarquer ici que les 4/5 des juments sont grises et que la robe

grise des mulets est dans une infime proportion, tandis que la robe alezane et isabelle de la mère se reproduit presque toujours chez les mulets. En naissant, il est recouvert d'un poil laineux frisé très-épais et très-élastique. Les crins de la crinière et de la queue sont fins, souples et frisés. Il ne commence à perdre cette enveloppe cotonneuse et chaude qu'au printemps de sa 2e année. La mue se fait très-lentement et elle n'est complète qu'au mois de juillet. A cette époque, il conserve encore sur la ligne médiane inférieure, depuis le sternum jusqu'aux organes sexuels, une espèce de crinière frangée, formée par les derniers poils qui ne tombent que plus avant dans la saison. La fourrure laineuse est tellement épaisse, qu'on a peine à reconnaître les animaux lorsqu'ils en sont débarrassés. L'expérience a démontré que les mulets à pelage épais et soyeux s'engraissent plus vite que ceux à poils rares et courts. Les premiers, naturellement les plus estimés, sont appelés *tendres* et les seconds par opposition sont qualifiés de *durs*.

Il n'est pas possible d'établir parmi les robes de la mulasse, des distinctions aussi nombreuses que chez le cheval. Cependant il est certains noms vulgaires exclusivement employés en Poitou pour désigner la couleur de la robe, qu'il est bon de connaître. Nous allons les placer en regard de leurs synonymes dans le cheval.

CHEZ LE MULET.	CHEZ LE CHEVAL.
Bouchard.	Noir zinc. Cap de Maure.
Boyard.	Noir avec des lavures blanchâtres au nez, au pourtour des ouvertures naturelles, au plat des cuisses et des avant-bras.

Rouge.	Alezan foncé ou cerise.
Jaune.	Alezan doré.
Caille.	Alezan brûlé avec miroitures.
Biche.	Alezan très-clair, café au lait, Isabelle avec ou sans raie de mulet, zébrures.
Robin.	Bai avec toutes ses nuances.
Péchard.	Auber (rare).
Roux.	Louvet.
Pigeau. Pigaille.	Pie (très-rare).
Gris.	Les mêmes nuances que chez le cheval, mais jamais les pommelures ne sont aussi accusées.

Quoi qu'il en soit de cette nomenclature, les quatre cinquièmes appartiennent aux Bouchard, Boyard ou Robin ; l'autre cinquième est composé de toutes les autres nuances.

On rencontre parfois des pelottes en tête et des balzanes qui n'ont jamais la régularité d'un fait normal.

ÉLEVAGE, HYGIÈNE ET ÉDUCATION DE LA MULE.

En parlant de l'élevage du cheval et surtout de l'hygiène de la jument, nous avons dit tout ce qui se rapporte à celui de la mule. Née de la même mère, elle en reçoit les mêmes soins. Depuis la naissance jusqu'au sevrage, la mule suit la poulinière dans les champs, dans les prairies de la Plaine, où elle s'ébat avec les autres bestiaux de la ferme. Le sevrage s'opère à la fin de novembre ; à cette époque, les fermiers qui ne les font pas travailler les ven-

dent sous les noms de *jetonnes* ou *gitonnes*. Elles sont conduites à la foire accompagnées de leurs mères ; cette méthode a le double avantage d'éviter beaucoup de fatigue au jeune sujet, et s'il n'est pas vendu, de ne rien changer à ses habitudes ; car de temps en temps, pendant le voyage et sur le champ-de-foire, la nourrice s'arrête pour lui donner à têter.

Les éleveurs qui gardent leurs mules pour les vendre à l'âge de quatre ans les séparent de leurs mères pour les placer libres dans des écuries destinées à cet usage. Ce mode de procéder n'est point employé partout, bien qu'il doive être préféré à cause de la transition plus douce qu'il ménage entre l'état de liberté et celui de domesticité dans lequel elles vont vivre dorénavant. Ailleurs, au contraire, elles sont mises à l'attache, c'est-à-dire retenues à l'écurie par des licols en corde qui portent ce qu'on appelle un *billot* (morceau de bois de 40 centimètres de long, percé à ses deux extrémités d'un trou où passe la longe) ; ce morceau de bois empêche la corde de former une anse dans laquelle puissent s'engager les pieds de derrière ou ceux de devant, ou même le cou, et dans ce dernier cas prévient l'étranglement que l'on a vu souvent se produire lorsque cette précaution était négligée. Cette mesure est d'autant plus utile que la mule, ainsi attachée pour la première fois, se livre à des mouvements désordonnés qu'excitent encore les hennissements de la mère, le plus souvent logée dans une écurie contiguë. Chaque *jetonne* est séparée de sa voisine par un bois verticalement placé à 90 centimètres de la mangeoire ; cette séparation a pour but seulement d'empêcher les mules, dans leurs évolutions,

de passer les unes par-dessus les autres, car le train postérieur, dépassant de beaucoup le poteau, celui-ci ne pourrait point conséquemment les protéger contre les ruades.

Cette jeune organisation est désormais livrée à la seule prévoyance de l'éleveur. La nourriture qu'elle va prendre ne sera plus élaborée par la mère qui la débarrassait de ses éléments inutiles ou nuisibles pour ne transformer en lait que ceux essentiellement assimilables. Elle appartient au cheptel de rente; à ce titre, dit l'éleveur, moins elle coûtera, plus elle donnera de bénéfices, et il exploite sa sobriété naturelle par une nourriture qui n'est ni très recherchée ni abondante. Pendant la quinzaine qui suit le sevrage, un peu de son lui est donné pour remplacer le lait de la mère, et du foin pur garnit exclusivement le râtelier jusqu'à l'âge d'un an. A cet âge, la mule prend rang parmi les grandes bêtes de la ferme sous le nom de *doublonne*, et est nourrie et logée comme elles. Toutes les mules se touchent dans les écuries, et Dieu sait si chacune d'elles a sa quantité physiologique d'air respirable. Lorsqu'on les voit debout et côte à côte, on ne s'imagine pas comment elles pourront trouver place pour se coucher en même temps ; pourtant tout s'arrange et elles s'installent assez convenablement sur la litière sans que jamais, dans cet encombrement, un coup de pied ne soit frappé.

Sous l'influence d'un régime composé de foin, de beaucoup de paille et de balles, le ventre s'élargit. Les organes intestinaux sont mis en grand travail pour extraire de ces pailles quelques parcelles alibiles ; alors la mule *doublonne* perd toute l'harmonie de ses formes : le ventre, démesurément developpé, jure avec l'exiguité des autres régions du

corps. L'animal grandit, les lignes s'allongent, mais les muscles n'épaississent pas dans la même proportion ; son pelage très-touffu cache un peu ses formes anguleuses qui, quelques mois avant, étaient régulièrement arrondies. Le printemps les surprend dans cet état, mais les pacages sont rares ou plutôt nuls jusqu'après la moisson. Une chaume située dans l'enclos de la ferme les reçoit avec les juments poulinières, et encore les mulets entiers n'y sont point admis, à cause des avortements qu'on redoute. Quelques coupages de seigle ou d'orge sont distribués à l'écurie en attendant le trèfle vert, qui est consommé en grande quantité. La mue commence avec la saison chaude, et on se garde bien de hâter le *débourrage* par aucun soin de la main. Les mulets ne sont mis au pacage que dans les champs, après l'enlèvement des récoltes, ou dans les prés où s'exerce la vaine pâture. Il est des terrains appartenant aux communes, où les bestiaux sont placés dès le commencement de juin : l'herbe verte dont ils sont couverts est bien vite dévorée par les bestiaux de toutes sortes qui, depuis six mois, n'ont guère vu que de la paille dans leur râtelier. Malgré la chétiveté de ces parcours, les mules y prennent de l'embonpoint.

C'est aussi à cet âge de 15 à 16 mois que les mulets sont castrés. Indépendamment des vétérinaires, cette opération est pratiquée par des empiriques spéciaux qui parcourent le pays du 15 avril au 15 juin, et qui bistournent en même temps les taureaux et les béliers.

Au mois de septembre de la 2e année on commence le dressage de la mule, soit au labourage en l'attelant à côté d'une mule d'âge, soit à la charrette en la mettant dans les

traits, précédée et suivie de bêtes bien dressées; cette éducation se fait sans difficultés. Il en est très-peu qui ne tirent pas franchement; cependant, après les premières *liées* (on nomme ainsi le temps pendant lequel les animaux sont attelés) les épaules sont un peu endolories par la pression du collier, et elles tirent avec hésitation. Cet inconvénient se produirait moins si les mules étaient en état d'embonpoint, parce qu'elles offriraient à l'appui du collier des surfaces arrondies par la graisse, au lieu de la sécheresse des épaules et du cou que la maigreur occasionne. Après quelque temps de cette éducation, à l'aide de *moniteurs*, les jeunes bêtes sont attelées ensemble, mais elles ne sont employées que dans les seconds labours, dits de *recurage*. Des labours profonds dans une terre qui n'aurait pas été déjà fendue par la charrue ne seraient pas possibles avec d'aussi faibles et d'aussi jeunes animaux. Du reste, là où les terres sont profondes ou compactes, il y a, comme nous l'avons dit, dans les fermes, et suivant leur étendue, une ou deux paires de bœufs. Quand les mules ont atteint l'âge de trois ans, elles fournissent à tous les travaux de la ferme. Attelées dès le matin à la charrue, elles rentrent à onze heures pour repartir à une heure et labourer jusqu'au soir.

L'hygiène des animaux a pris sa large part dans les améliorations culturales qui ont marqué es quinze dernières années. Les mules qui, dans un grand nombre de fermes, ne mangeaient pendant les travaux que du foin et de la paille, sont aujourd'hui gratifiées d'un picotin d'avoine, après qu'elles ont consommé l'excellent foin dont leur râtelier est rempli à chaque repas. Il a déjà été dit que les mules n'étaient jamais ferrées. Pendant l'été, la corne des

sabots s'use assez par les courses dans les champs et dans les chemins qui y conduisent ; mais, pendant l'hiver, on a le soin de faire rogner le pied, au moins une ou deux fois ; cette opération est le plus souvent inintelligemment pratiquée. Le maréchal, muni d'instruments qui coupent bien, ne s'arrête que quand il sent sous son doigt fléchir la sole ou quand il voit suinter le sang à la rosée. Il pare à fond les talons, détruit les arcs-boutants, la fourchette, et s'efforce de changer la forme et les dimensions des pieds. Heureusement que les mules n'étant pas ferrées, la nature n'est pas gênée dans son action et qu'elle peut encore réparer les fautes de l'ouvrier inhabile.

Engraissement. — C'est après les derniers travaux agricoles du mois d'août et de septembre que les mules sont *retenues* pour être soumises à l'engraissement. Logées dans la meilleure écurie de la ferme, elles sont complètement isolées des autres bestiaux qui pourraient leur donner des distractions. Toutes les ouvertures sont exactement fermées, les fentes des portes sont elles-mêmes calfeutrées. Si l'écurie n'est pas planchéiée, on diminue la hauteur de l'étage par un chevronnage qu'on recouvre d'une couche très épaisse de paille. Ordinairement, derrière les bêtes, est placée une grande auge en pierre appelée *timbre*, presque toujours remplie d'eau ; cette prévoyance a pour but d'éviter les accidents : L'eau, en prenant la température très-élevée de l'écurie, arrive dans l'estomac de ces animaux qui sont constamment en transpiration sans occasionner de dérangement. La mule n'aime pas le barbotage. Ce mélange d'eau et de farine où les chevaux trempent chaque bouchée de foin qu'ils mangent, qui prépare bien les organes digestifs à re-

cevoir plus tard une nourriture échauffante, n'est pas consommé par la mule qui a, pour ce mode d'aliment, une répulsion invincible. On parvient presque au même but en donnant d'abord la farine associée avec du grain et ensuite l'eau pure.

Dans la première période, c'est seulement avec le meilleur foin de la ferme qu'on les nourrit. La quantité est indéterminée, mais la réglementation des repas est ponctuellement observée. On ne distribue le foin que par petite quantité à la fois, appelée *donnée*. Chaque repas se compose de trois données. Le granger en a tellement l'habitude que, sans la peser, la ration ne varie point de quantité. Ces animaux qui passent d'une alimentation peu succulente à une autre très-abondante et de bonne qualité, mangent dans la première quinzaine avec beaucoup d'avidité. Les parcelles de fourrage qui tombent à terre et qui portent le nom d'*essilles* (1) ne sont jamais remises dans le râtelier, elles sont offertes aux autres bestiaux. Après qu'elles ont bu à l'auge, une dernière portion de foin est mise dans le râtelier, et la porte de l'écurie est fermée pour tout le monde. Le repas terminé, la mule se couche et dort d'autant mieux qu'elle est presque toujours dans une demi-obscurité. L'arrivée du granger seule la réveille et fait cesser le ronflement dont est accompagné son sommeil. Cette première phase de l'engraissement donne du lest et du ton aux organes digestifs un peu délabrés et les dispose à recevoir une alimentation plus nutritive.

Le picotin se compose de farine d'orge, de grains d'a-

(1) Sans doute d'esseuler, abandonner.

voine ou de maïs, mélangés à l'avance dans un coffre placé non loin de l'écurie ; cette ration, qui contient un litre environ, est distribuée trois ou quatre fois par jour. On comprend ce que peut produire ce surcroît de nourriture sur des bêtes qui, jusque-là, ont été si parcimonieusement nourries. Dans ce moment, la digestion et la respiration étant devenues plus actives, il y a un développement énorme de calorique : les produits excrémentiels solides et gazeux sont plus chauds et la température est considérablement élevée dans cette écurie dont l'air n'est jamais renouvelé. Une transpiration d'abord légère apparaît ; les poils épaississent, poussent avec activité, et annoncent que l'engraissement est dans une bonne voie. A dater de ce moment, les animaux sont constamment trempés de sueur. La seule ouverture d'un pied carré, par où pouvait arriver la lumière, est fermée avec de la paille ; l'écurie est nettoyée, en patois poitevin, *fremogée*, tous les matins ; c'est dans ce court espace de temps que l'air peut se renouveler. Toutes ces mesures, qui activent l'engraissement d'une façon si extraordinaire, ont évidemment précédé la théorie qui explique leur *modus faciendi*. La température des écuries est tellement chaude et l'air chargé de tant de vapeur d'eau, que celle-ci noircie par le fumier qui recouvre les poils, se condense et tombe en pluie sur le dos des animaux et coule le long des murailles. Dans les derniers temps, et pour achever l'engraissement, on fait du pain avec de la farine d'orge ou de maïs, qu'on distribue trois fois par jour. Ce régime, très nourrissant sous un petit volume, relève les côtes, diminue l'ampleur du ventre en l'arrondissant, et toutes les formes musculaires disparaissent sous une énorme couche

de graisse. Les poils cotonneux et humectés par la sueur, sont brossés à l'envers pour élargir encore les dimensions de la bête, avant de la conduire à la foire.

On ne peut expliquer que par l'énergie et la puissance des moyens employés avec intelligence et ponctualité la très-grande facilité de l'engraissement des mules dont le tempérament sec et nerveux semble exclure toute prédisposition à l'obésité. Cependant, en moins de trois mois, ces bêtes maigres et très-fatiguées, arrivent à un état tel d'embonpoint qu'on les croirait destinées à la boucherie.

Quelques jours avant de les mener à la foire, on les fait sortir et marcher pendant trois quarts d'heure. Ces bêtes, si dociles lorsqu'elles travaillaient, sont devenues très-vigoureuses ; elles sautent et cherchent à s'échapper : l'air et la liberté, dont elles ont été si sévèrement privées, leur donnent une gaieté et une énergie qu'on ne leur connaissait pas. Il est encore bon nombre d'éleveurs qui, pendant la période de l'engraissement, les saignent une et même deux fois, sous prétexte d'éviter les *battements de flancs* (congestions pulmonaires), dont on les préserve très-bien en ouvrant la porte et la fenêtre, ou aussi pour remédier aux démangeaisons dont la peau est le siége, et qui entraînent la chute des poils sur plusieurs régions du corps. On croirait, à la suite d'une pareille hygiène, que l'air toujours froid à l'époque des ventes d'hiver et le voyage à la foire dussent impressionner douloureusement la peau et les bronches et produire des accidents maladifs ! Eh bien non ! Les acheteurs qui les emmènent ne s'en plaignent pas et recherchent toujours les plus grasses. Les chevaux qu'on placerait dans de pareilles conditions et qu'on voudrait conduire au

loin, arriveraient tous malades à destination, indépendamment de ceux qui resteraient en route.

Dans les années de disette, alors qu'on épargne le grain et la farine, les mules s'accommodent très-bien de la pomme de terre cuite, de la carotte et même de la betterave. Le cultivateur ne recule devant aucun sacrifice pour pousser l'engraissement de ses mules aussi loin que possible. Il semble vouloir, par un dernier et généreux effort et avant de s'en séparer, reconnaître les bons et nombreux services qu'elles lui ont rendus.

Dans cet état, la mule est belle ; elle porte fièrement la tête, son encolure est montée, sa poitrine et ses hanches sont élargies, ses formes anguleuses se sont arrondies, ses membres sont redressés ; souvent pendant l'engraissement elle a grandi de plusieurs centimètres. On comprend facilement quelle peut être l'action d'une aussi riche alimentation sur des bêtes habituées à ne recevoir que ce qui était rigoureusement nécessaire à l'entretien de la vie. Lorsqu'on les conduit à la foire, on est obligé de leur mettre un tord-nez pour contenir leur vigueur sans cesse surexcitée par la vue des objets qu'elles rencontrent sur la route. Leur ardeur est calmée lorsqu'elles arrivent sur le champ de foire. Là, rassemblées en nombre considérable, souvent 1,000 à 1200, confusément placées ou symétriquement alignées, les marchands circulent librement autour des mules sans qu'il arrive aucun accident, sans qu'un seul coup de pied soit donné : ce qui prouve que l'accusation de méchanceté que la tradition a conservée est peu fondée, et qu'elle n'a pu être lancée que par ceux qui ne les connaissaient pas.

MALADIES PARTICULIÈRES A LA MULASSE.

Le mulet est doué d'un tempérament essentiellement nerveux ; il résiste mieux que tout autre animal aux intempéries, aux travaux pénibles et à une alimentation insuffisante. Il est, par conséquent, bien moins souvent malade que le cheval. La plupart de ses maladies ont les mêmes caractères que chez celui-ci, seulement la terminaison, quand elle doit être funeste, est peut-être plus prompte. Quelques-unes cependant l'affectent particulièrement ou subissent des modifications spéciales en passant par son organisation. Celles-ci seulement doivent trouver place dans ce travail.

Ictère ou jaunisse des nouveaux-nés. — Aussitôt la naissance, ou quelques jours après, la mulasse est atteinte d'une maladie que, pour ma part, je n'ai jamais rencontrée dans aucune autre espèce animale. Cette affection est improprement appelée *pissement de sang*, puisqu'il y a des cas nombreux où la maladie existe sans que l'hématurie se manifeste. Le mélange du sang avec l'urine n'étant ici qu'un symptôme qui pourrait faire prendre le change sur la nature de l'affection, nous avons préféré donner à cette maladie le nom d'*ictère* ou *de jaunisse des nouveaux-nés*. Cette désignation, quoique tirée elle-même d'un symptôme, a au moins l'avantage de rappeler à l'esprit l'organe où réside vraisemblablement le siége de cette affection. Le foie que toutes les autopsies d'animaux morts de l'ictère montrent avec un volume double ou triple de son volume normal, est évidemment le point de départ de cette maladie, soit qu'il secrète une trop grande quantité de fluide bilieux, soit que

par une perversion de fonction une partie du liquide secrété passe dans le torrent circulatoire et se trouve ainsi distribuée dans tous les tissus de l'économie qu'elle colore en jaune, en même temps qu'elle fournit aux organes reinaux un sang dont la composition anormale les irrite et trouble leur fonction ; de telle sorte que la bile paraît être en nature dans l'urine à laquelle elle donne sa couleur particulière. Cette perturbation se continuant, quelques capillaires du tissu des reins où le sang se transforme en urine par une élaboration spéciale se brisent et mêlent du sang à l'urine bilieuse que les uretères conduisent dans la vessie qui se trouve elle-même irritée par son contact. Voilà, si nous ne nous trompons pas, l'explication du phénomène morbide dont nous nous occupons.

Au début, rien n'annonce une maladie des reins ou de la vessie. Les coliques, quand elles l'accompagnent, sont peu intenses. Elle n'attaque guère les mulets que dans les trois premiers jours. La tristesse et la diminution de l'appétit sont les premiers symptômes : l'animal tête souvent et peu à la fois ; il se couche sans se débattre beaucoup ; les oreilles sont pendantes ; l'œil est triste et morne comme dans les affections profondes ; les battements du cœur sont triplés de force et de vitesse. La sclérotique est colorée en jaune, ainsi que toutes les muqueuses dont le fond est pâle ou rouge, suivant la phase de la maladie ou l'intensité du mal. Souvent, à la première période, l'urine sort claire et limpide. Au bout de quelques heures, elle se colore en jaune et tache le linge, comme le suc hépatique.

Il est certains malades qui meurent sans que l'urine ait changé de couleur, bien que la coloration des muqueuses et

les autres symptômes ne laissent aucun doute sur la nature de l'affection. L'inspection seule de la bouche et des yeux suffit pour diagnostiquer l'ictère et pronostiquer une mort certaine en moins de 48 heures.

Si quelques vétérinaires ont parlé les uns de l'ictère des *muletons*, les autres du pissement de sang pour en faire deux maladies distinctes, c'est qu'ils ont observé deux périodes différentes du même mal. Du reste, est-ce que la jaunisse des adultes n'est pas accompagnée, elle aussi, des mêmes phénomènes du côté des organes urinaires? Les pertes occasionnées en Poitou par cette maladie sont nombreuses, sans que cette mortalité puisse atteindre, néanmoins, la proportion d'un dixième, qui a été donnée par notre honorable collègue M. Bernardin, dans un travail récent sur ce sujet.

Quelle est donc l'origine de cette étrange maladie dont la mulasse paraît avoir le privilége? Car il n'est pas douteux que les cas très-rares d'ictères observés par des praticiens, sur le cheval ou l'âne nouvellement nés, n'étaient dus qu'à l'absorption du *méconium* qui teignait en jaune les muqueuses et l'urine, et dont la nature, comme chez les enfants, les débarrasse facilement. C'est à cette même confusion qu'on doit attribuer les quelques cas de guérison que chacun des vétérinaires du Poitou enregistre tous les ans. L'autopsie, nous l'avons dit, accuse un développement anormal du foie, sans qu'il y ait dans sa substance aucune trace d'altération organique autre qu'une imprégnation de son parenchyme par les liquides sanguins et bilieux qui s'écoulent de l'incision qu'on y pratique; tous les tissus de l'économie sont colorés en jaune et d'une fluidité remarquable. Cette couleur est surtout manifeste dans les substances corticale et tubuleuse des

reins ; les autres organes sont sains. Voilà les seules lésions nécroscopiques qu'on rencontre invariablement. Tâchons, en analysant ces faits, en les interprétant avec une logique rigoureuse, d'en découvrir la cause. Le problème est difficile, c'est pourquoi nous le posons aux physiologistes tout en essayant de le résoudre.

L'ictère sévit depuis la première heure de la naissance jusqu'au troisième ou quatrième jour, jamais au-delà. On rencontre des fœtus, expulsés dans un avortement, qui sont atteints de cette maladie ; ceci prouve que les sujets en prennent le germe dans les ténèbres de la vie intrà-utérine.

C'est dans le foie, dont le rôle est si important dans la circulation fœtale, dont la substance reçoit la veine ombilicale qui, par mille canaux, vient s'anastomoser avec les capillaires de la veine cave postérieure et de la veine porte, que se passent ces étranges phénomènes, et cependant la contexture de cet organe ne présente aucune altération. Ceci étant acquis, et puisque nous ne voyons arriver cette impitoyable maladie qu'à la limite de la vie utérine, cherchons donc là son étiologie.

L'accouplement des deux espèces asine et chevaline est un acte dont l'anormalité est démontrée par la stérilité des produits. La même affinité des germes mis en présence ne peut exister là comme dans le rapprochement des sexes de la même espèce. Si, dans ces rapports génésiques avec leur mâle naturel, les cinq sixièmes des juments sont fécondées, il n'est pas sûr qu'il y en ait la moitié dans leur croisement avec le baudet. La cause de cette différence ne peut provenir que de la dissemblance des espèces : il est certaines juments qui ne sont jamais fécondées par le baudet,

d'autres qui donnent naissance à des mulets qui meurent invariablement de la jaunisse. Celles-ci, livrées au cheval, amènent à bien leur progéniture, et, représentées au baudet, produisent la même déception ; *elles donnent le sang*, disent les éleveurs Poitevins. Les juments pleines du baudet avortent bien plus fréquemment.

Toutes ces observations prouvent clairement que ces reproductions capricieuses, que l'homme dirige dans un but spéculatif, choquent les lois naturelles et que si des déceptions qui en sont la conséquence se produisent de temps en temps, c'est pour l'avertir qu'on ne peut les enfreindre impunément. La vie embryonnaire, après la conception et aussitôt qu'apparaissent les premières traces d'organisation, s'entretient par l'intermédiaire de l'organe que nous avons reconnu être primitivement et particulièrement affecté dans l'ictère des jeunes mulets. Cette fusion des deux espèces, dans laquelle l'ovule de la jument reçoit sa vitalité de la semence fécondante du baudet, contrarie à son origine le premier principe de vie. Ce centre d'animalité nouvellement créé par l'alliage de deux éléments hétérogènes peut bien être lésé chez quelques natures réfractaires à ces combinaisons que la nature subit, mais qu'elle ne recherche pas.

Certainement cette thèse ne peut pas faire appel, pour sa démonstration, ni au scalpel, ni au microscope. Les premiers actes de la génération sont entourés d'une obscurité que la science n'est pas encore parvenue à dissiper. Comme tous les faits qui sont placés aux dernières limites accessibles à nos sens, nous sommes obligés, pour en connaître la cause, de les rapprocher, de les analyser, afin

que leur interprétation logique puisse procurer à l'esprit la satisfaction que l'observation seule était impuissante à lui donner; mais ce n'est là, dira-t-on, qu'une hypothèse! C'est possible, mais il est beaucoup de vérités scientifiques, confirmées aujourd'hui, qui sont restées longtemps à l'état d'hypothèses faute de moyens suffisants d'investigation pour leur démonstration évidente. Celle-ci, du moins, en l'absence de preuves matérielles, réunit à un haut degré toutes les probabilités. Ainsi l'hybride équin est seul atteint par cette maladie qui est toujours mortelle; la preuve, c'est qu'elle a été jusqu'à présent connue dans la science sous le nom de *pissement de sang des muletons nouveaux-nés*, tandis que toutes les autres affections lui sont communes avec le cheval. Cette même maladie chez l'adulte est d'une guérison facile et sûre.

La jument fécondée par le baudet laisse plus souvent périr le germe que quand elle l'a été par le cheval. Les désordres qui tuent le mulet se passent dans les viscères qui entretiennent la vie fœtale. Ce n'est pas une maladie organique, c'est une aberration fonctionnelle, si je puis m'expliquer ainsi : ce serait enfin une tache originelle. C'est dans la glande hépatique, on ne saurait trop le répéter, que s'introduisent les vaisseaux ombilicaux qui apportent, en définitive, à un animal plutôt âne que cheval, un sang élaboré par la jument. Ou je me fais une étrange illusion, ou la cause de l'ictère des mulets nouveaux-nés est bien l'accouplement contre nature de la jument et du baudet. Rien ne peut la prévenir, rien ne peut la guérir. Les mères dont les fruits meurent de cette maladie, ont été soumises à tous les soins hygiéniques et thérapeutiques

sans qu'aucun changement ait été apporté dans cette prédisposition naturelle.

Gellé, qui avait habité le Poitou avant d'être professeur à l'Ecole vétérinaire de Toulouse, adressait, en l'an XI de la République, à la Société d'Agriculture des Deux-Sèvres, un mémoire sur cette maladie qu'il appelait l'*ictère des muletons nouveaux-nés*, et qu'il attribuait à l'idiosyncratie bilieuse et mélancolique du baudet.

L'opinion que nous venons d'émettre était celle que notre confrère Lévrier, ancien vétérinaire à Celles, avait exprimée dans le Recueil de médecine vétérinaire, en 1850, où il disait en parlant de cette affection :

« Quelles peuvent en être les causes? Pour moi, je dois » avouer que je les ignore complètement. L'accouplement » du baudet avec la jument étant contre nature, ne pour- » rait-il pas résulter de ce fait une anomalie de la crois- » sance du sujet à l'état d'embryon? La plus grande fré- » quence de cette maladie chez les muletons que chez » les poulains, et aussi l'habitude qu'ont nos éleveurs » de faire saillir la jument qui a eu un muleton atteint » de cette maladie, par un cheval l'année suivante, » ne serait-elle pas en faveur de l'opinion que j'avance? » Ce qu'il y a de certain, c'est que les poulains issus de » ces juments ne sont presque jamais atteints de cette » maladie. »

Nous l'avons nous-même consignée dans ce travail, dont le manuscrit est déposé à la Société centrale d'agriculture de France depuis l'année 1856, et elle fut aussi insérée dans l'almanach de l'éleveur de mules, que nous avons publié en 1859. Enfin, à la Société centrale de médecine vé-

térinaire et lors de la discussion d'un mémoire (1) de notre honorable ami M. Bernardin, vétérinaire à Chef-Boutonne, plusieurs membres ont aussi accusé l'hybridation d'être la cause de l'ictère des muletons. Dans son travail, ce vétérinaire, aussi intelligent que laborieux, attribue à l'absence de tout pansage de la peau et à sa malpropreté la cause de l'ictère des nouveaux-nés. Il résulterait de ses observations, qu'après avoir soumis à l'usage de la brosse et de l'étrille, les juments qui avaient coutume de *laisser périr du pissement de sang*, il entravait la manifestation de cette affection, parce qu'alors le pansage replaçait la peau dans ses fonctions physiologiques et qu'elle exercait ainsi son influence sur les qualités du lait. Notre confrère dit encore, et cela d'après les expériences qu'il a suivies de près, que les juments atteintes de crapaud, d'eaux aux jambes, ou d'écoulement morbide quelconque, étaient moins sujettes à donner l'ictère à leur fruit ; et procédant à une contre-épreuve expérimentale, que les juments auraient eu le privilége d'en affliger leurs descendants lorsqu'elles avaient été guéries de ces maladies.

M. Lévrier jeune, au contraire, prétend avoir observé « que » les poulinières d'un tempérament lymphatique, atteintes » d'eaux aux jambes ou de crapaud, donnent plus parti- » culièrement le pissement de sang. » Cette contradiction entre deux vétérinaires fréquemment appelés à traiter cette maladie, et les autres raisons que fournit l'expérience prouvent combien sont peu fondées les conclusions de notre confrère, car nulle part on ne pratique le pansage sur

(1) Couronné d'une médaille d'or par la même Société.

les poulinières. La Bretagne, le Perche, la Normandie, tous nos pays de production, font comme le Poitou, laissent les poulinières libres, soit aux pacages, soit dans les écuries, mais elles ne sont l'objet d'aucun soin de la main. Partout aussi il y a des eaux aux jambes et des crapauds, et ce n'est que dans les pays où l'on se livre à la production de l'hybride du cheval et de l'âne, qu'on remarque l'ictère spécialement désignée et partout connue sous le nom de *pissement de sang des muletons*. Pour notre compte, nous avons été d'autant plus porté à admettre l'hybridité comme cause unique de cette affection, que nous n'avons jamais, dans notre longue carrière, rencontré le pissement de sang chez les nouveaux-nés de l'espèce chevaline ou de l'espèce asine. Nous avons vu, dans des avortements, les fœtus présenter tous les symptômes de l'ictère et les eaux de l'amios légèrement teintées par le liquide qu'y versait l'ouraque, ce qui prouve que le lait ne peut être accusé de l'avoir développée. On comprend dès-lors que cette maladie est incurable, et qu'il est inutile d'essayer d'aucun traitement. Ce que l'éleveur a de mieux à faire, c'est de remettre la jument à son étalon naturel.

La gourme de lait. — Les jeunes sujets, poulains ou mulets, qui sont atteints de cette maladie ne toussent point, n'ont ni jetage ni glande, de sorte qu'on ne s'explique pas pourquoi elle est ainsi appelée. Elle est caractérisée par un gonflement d'une articulation qui détermine une forte claudication, ou par l'engorgement douloureux d'un ou plusieurs muscles, symptômes qui sont toujours accompagnés d'une diarrhée grise ou blanche : on dirait, dans ce dernier cas, du pus phlémogneux. Du reste, la très-grande

tendance du tissu cellulaire et des synoviales articulaires et tendineuses à secréter du pus, nous a fait lui donner le nom de *entéro-arthrite purulente.* A l'autopsie on remarque beaucoup de rougeur dans les intestins, des fusées purulentes dans les interstices musculaires et dans les ganies synoviales et tendineuses.

Au début, des applications vésicantes plusieurs fois renouvelées, sur les régions ou siégent les engorgements, et la crême de tartre administrée à haute dose nous ont souvent donné de très-bons résultats ; en même temps qu'on modifie l'état hygiénique de la mère.

Ulcérations superficielles de la cornée lucide. — Cette affection, telle qu'elle existe chez le mulet, est sans analogue chez les autres animaux. Le fermier le plus souvent ignore son existence que le marchand lui apprend le jour de la vente. Elle n'atteint guère que les mules d'âge. Ni la rougeur de la conjonctive, ni le larmoiement, ni le gonflement des paupières ne viennent trahir sa présence. Elle consiste en plusieurs petites ulcérations superficielles, groupées les unes à côté des autres sur la cornée lucide, comme les trous d'un dé à coudre. Aucune opacité, signe inflammatoire de cette partie de l'œil ne les entoure. Elles sont rondes , les bords coupés droit, et la partie lamelleuse détruite est tellement mince qu'elles ne peuvent être aperçues, qu'en examinant l'œil obliquement; ces dépressions portent le nom de *picots.* Les acheteurs pour l'exportation prétendent que ces ulcérations se creusent et qu'elles entraînent la perte de l'œil, quand ces animaux sont arrivés dans le Midi. Je n'ai jamais pu vérifier cette assertion. Cependant comme cette altération n'entraîne qu'une diminu-

tion de 20 ou 30 francs dans la valeur de la mule, il est probable qu'elle est loin d'avoir la gravité qu'on lui donne sur le champ de foire.

La morve. — C'est à tort qu'on prétend que cette maladie revêt plus facilement la forme aiguë chez le mulet que chez le cheval. Lorsqu'elle s'introduit dans une écurie, elle y fait généralement plus de ravages que si elle était habitée par des chevaux : les mulets seraient-ils donc plus accessibles à la contagion. Cette maladie prend quelquefois une marche lente et insidieuse qui ne permet pas à l'éleveur de se douter du danger dont il est menacé. C'est une boiterie sans cause et sans siége connus, qui apparaît et qu'aucun traitement ne peut faire cesser ; l'amaigrissement du membre malade marche vite. Cet état dure deux, trois et quatre mois. Au bout de ce temps, les signes pathognomoniques de la morve se déclarent. D'autrefois, c'est un gonflement très-douloureux de l'articulation scapulo-humérale, coxo-femorale, ou des muscles qui l'avoisinent. Les applications vésicantes font quelquefois diminuer l'engorgement et la douleur, mais l'horrible cortége de la morve finit toujours par arriver. Elle ne peut, évidemment, être attribuée qu'à des causes provenant de l'hygiène générale de la ferme, et dans ce cas elle est toujours enzootique.

Boiteries. — Des boiteries sans cause appréciable et sans siége connu se développent sur quelques sujets à la suite de l'engraissement et après leur première sortie en foire. Ces claudications attribuées à tort à la fourbure sont rebelles à tout espèce de traitement, comme la plupart des maladies dont on ignore le siége, la nature et la cause. Le plus souvent la vente se trouve par cet accident retardée d'une année.

On les fait alors rentrer dans les écuries des bêtes de travail. Sous l'influence de ce nouveau régime, la graisse s'en va, et avec elle disparaît la boiterie, qui revient quelquefois l'année suivante, avec les mêmes conditions d'engraissement. Ne peut-on pas admettre que l'abondance de graisse, qui s'accumule sur tous les points de l'économie, puisse comprimer douloureusement quelques filets nerveux dans le membre ou siége la boiterie ? La disparition simultanée de la graisse et de la boiterie rend probable cette hypothèse.

L'*encastellure* est inconnue chez le mulet tant qu'il habite le Poitou où il n'est ferré que le jour où il est livré au marchand qui l'a acheté.

Le crapaud. — Nous croyons que l'hérédité est la cause principale qui entretient cette hideuse maladie, hérédité qui s'exerce aussi bien par le côté maternel que du côté paternel. On voit des juments atteintes d'eaux aux jambes et de crapauds dont tous les fruits sont tachés de cette dernière maladie, car les eaux aux jambes ne sévissent jamais sur le mulet. Le baudet dont la peau n'est pas nettoyée, qui ne prend aucun exercice, est envahi, comme nous l'avons vu, par une affection générale du derme, en quelque sorte constitutionnelle dans l'espèce, qui prend aux membres un caractère particulier, spécial, et qui souvent se propage au derme sous-corné pour former le crapaud. Les chevaux étalons eux-mêmes sont fréquemment affectés d'eaux aux jambes. Ainsi, on voit que les ascendants médiats et immédiats, paternels et maternels, ont tous, à un degré quelconque, le germe, le principe morbide qui chez certains descendants fera développer les eaux aux jambes,

et chez les autres le crapaud : cette cause n'est pas l'unique, mais elle est la plus générale. On reconnaît, du reste, le bien fondé de cette opinion sur la cause et la nature de cette maladie, à la ténacité du mal et sa résistance aux remèdes les plus énergiques. La guérison est aujourd'hui facile, mais elle est toujours longue, et nous pouvons bien dire ici que la pâte caustique de notre confrère M. Plasse est le remède le plus sûr pour la guérison de cette maladie. Ce mode de traitement a sur tous les autres, qui ont été préconisés, l'immense avantage de dispenser d'appareil de pansement, et de permettre, lorsque les délabrements n'ont pas été considérables, d'utiliser les animaux pendant le traitement. J'ai été deux fois témoin, en traitant des mulets dont les 4 pieds étaient envahis par la maladie, d'un fait thérapeutique assez intéressant. Pendant que j'opérais mes cautérisations sur un bipède diagonal, la grande douleur produite ne me permit pas de regarder aux deux autres pieds. Lorsque les deux premiers eurent subi pendant plusieurs mois ce traitement et que, la douleur cessant, je pus commencer la cautérisation des deux autres, je m'aperçus que les deux crapauds avaient sensiblement diminué, et qu'il ne fut plus utile que de dégarnir légèrement la corne qui avait repris partout son aspect et sa contexture normale. Est-ce que tout l'élément du crapaud que contient l'économie viendrait se brûler au foyer du traitement? Je pose la question, mais ne la résous pas.

Les fies et poireaux sont très-communs chez le mulet. Les uns sont pédonculés, les autres s'étalent à la surface de la peau ; tous sont très-rebelles à la guérison : l'extirpation et la cautérisation ne réussissent pas toujours à les dé-

truire, ce qui tient sans doute à leur origine que nous croyons être la même que celle du crapaud.

COMMERCE.

Décrire le commerce des mules en Poitou, c'est raconter les joies de la ferme, la vie et le mouvement de toute cette province. C'est rappeler l'origine de la fortune des cultivateurs et la cause des progrès agricoles réalisés ou qui sont en voie de s'accomplir, grâce à l'introduction des machines et instruments perfectionnés dont la vente des mules a facilité l'acquisition. Eu égard à la fertilité très-variée du sol et à l'étendue du territoire où elle est exploitée, il n'est pas d'industrie rurale qui lui soit supérieure. La mule, c'est de l'argent quand on en a besoin, c'est une valeur qu'on peut escompter, parce que les accidents qui empêchent la vente sont bien plus rares que chez le cheval, et que les acheteurs ne manquent jamais. Ce commerce, subit aussi lui des fluctuations, mais jamais il ne tombe autant que nous avons vu baisser les prix des autres productions agricoles. La plus grande activité a lieu pendant l'hiver, depuis le 10 janvier jusqu'au 8 mai. A cette époque, le pays est couvert d'étrangers des contrées méridionales de la France et de l'Europe. Il est curieux de voir circuler dans les foires ces hommes dont les costumes si divers se dessinent sur le fond uniforme de la blouse et de la bure du paysan poitevin, et d'assister aux conversations animées qui s'établissent entre l'acheteur exotique, suivi de son courtier pris sur les lieux, et le vendeur qui s'évertue à faire comprendre son

patois, qu'il s'étonne de ne pas être la langue universelle. C'est à Niort surtout que ce spectacle est intéressant à l'approche des premières foires. Avant l'unification italienne, on voyait des Sardes, des Toscans, des Piémontais, avec leurs costumes nationaux, mêlés aux Basques trapus, coiffés de leur béret ; plus loin, le Castillan, la tête enfoncée dans son bonnet de laine ; là, un Espagnol frileux se drape dans son manteau, les pieds chaussés de ses espadrilles ; tous ont les reins sanglés d'une large ceinture qui renferme l'or et les billets de banque. Comme toute la population attend avec anxiété l'arrivée de ces acheteurs étrangers, qui viennent, en échange des produits du Poitou, apporter l'argent de leur pays !

Dans toutes les contrées de grande production animale, il y a des époques fixes auxquelles sont vendus plus particulièrement les produits. Une fois ces moments passés, le pays rentre dans le calme, les transactions y sont à peu près terminées. Le commerce de la mulasse a aussi lui 6 ou 7 grandes agglomérations dans l'année.

En dehors de ces réunions principales établies sur différents points du Poitou, il y a au moins une foire par mois où se trouve une assez grande quantité de mules. Dans l'intervalle de ces grands rendez-vous, le pays est parcouru, battu en tous sens par les acheteurs du Midi ou par les courtiers des armateurs de Bordeaux ou de Nantes. Depuis dix ans, l'exportation d'outre-mer ne se fait que par cette dernière ville. Des transactions journalières ont lieu chez l'éleveur. Là c'est un méridional, envoyé par sa clientèle, qui va former une bande de 15 à 20 bêtes ; ici c'est un courtier de Nantes qui fait prévenir par affiches, dans trois ou quatre commu-

nes que, tel jour, il achètera à tel endroit les mules qui lui seront présentées; ou bien c'est un mandataire d'un gouvernement étranger, ou les dépôts de remontes de Saint-Maixent ou de Fontenay, qui achètent en quinze jours 3 ou 4,000 mules. Quelle précieuse ressource pour la France de pouvoir trouver chez elle, instantanément, lorsque vient à surgir une guerre qu'on ne prévoyait pas, une masse d'animaux appelés à rendre en campagne des services pour lesquels on ne saurait leur trouver de remplaçants ! Enfin, c'est une activité qui échappe à toute description, et si le Poitou, qui depuis 40 ans a doublé sa production, pouvait l'augmenter encore, les débouchés ne lui manqueraient pas. Cependant, il faut bien le dire, depuis quatre ou cinq ans l'exportation d'outre-mer a fait presque complètement défaut. Pendant la guerre d'Amérique, on en accusait le peu de sécurité des mers ; mais la guerre est terminée et ce commerce n'a point repris son ancienne activité. Est-ce que la mule aurait été remplacée par un autre animal pour les travaux agricoles de ces contrées, ou bien l'île Maurice et les autres colonies qui consommaient ce produit en grand nombre, en auraient-elles trouvé ailleurs à des conditions plus avantageuses ? Les mules du Cap de Bonne-Espérance, qui avec les nôtres garnissaient les marchés où les planteurs vont s'approvisionner, leur sont bien inférieures, puisque les mules du Poitou y sont cotées 300 et 320 dollars (1,500 et 1,600 fr.), tandis que celles du Cap ne sont vendues que 150 et 180 dollards (750 et 900 fr.).

Le commerce des mules se divise en deux catégories : le commerce local et le commerce avec l'extérieur.

Le premier a lieu de ferme à ferme, de commune à com-

mune, de canton à canton. C'est ici le fermier de la Saintonge et des contrées limitrophes, ainsi que celui du Marais, qui font naître, mais qui n'élèvent pas. Là, l'éleveur des plaines de la Vendée, où les naissances sont insuffisantes pour les besoins de son exploitation, et aussi pour satisfaire son désir de spéculer, va acheter dans les plaines des Deux-Sèvres, à l'époque du carême, de belles *jetonnes*, qu'il gardera jusqu'à l'âge de 4 ans. A telle foire on ne trouve que des mules d'un an, à telle autre que des mulets entiers de deux ans, et ailleurs des mules d'âge ; dans le plus grand nombre enfin tous ces groupes sont réunis.

Cette différence dans les usages, qui divise en quelque sorte le travail de l'élevage en autant de périodes que le mulet reste d'années dans son pays natal, est aussi profitable aux produits qu'aux intérêts du producteur et de l'éleveur. Elle a été évidemment commandée par la nature hétérogène des sols sur lesquels s'exerce cette industrie. Le Poitou, nous l'avons déjà dit, est composé de plaines dans sa plus grande étendue, de bocage et de marais. Chaque région est elle-même subdivisée en terrains légers et calcaires, ou calcaires à couche arable très-épaisse, en sols argileux, argilo-calcaires, ou argilo-silicéo-calcaires. Ici, la mule remue sans grands efforts les vingt centimètres de terre végétale rendue très-meuble par une grande quantité de petites pierrailles. Là, l'argile épaisse et compacte exige la force et le poids du bœuf pour se laisser entamer par le soc. Cependant toutes ces contrées diverses font naître la mule, seulement les unes les vendent au sevrage, les autres à deux ans, et le plus grand nombre à quatre et cinq ans.

Les mulets vendus à sept ou huit mois sont accompagnés

à la foire par leurs mères qui reviennent en appelant par de continuels hennissements les enfants qu'elles ne reverront plus. Cette branche du commerce des mules se fait par de nombreux intermédiaires qui approvisionnent les foires en allant chercher les mulets du producteur pour les conduire au centre du pays d'élevage. Ce trafic des *jetons* et *jetonnes* commence à la fin de novembre et finit au 15 mai. Le cultivateur du Poitou aime par-dessus toute chose les spéculations sur les bestiaux. Beaucoup achètent des jeunes bêtes aussitôt le sevrage, les nourrissent de son, de farine, de pain, de quelques racines, et les vendent au mois de février et de mars. Il y a aussi des maquignons, la plupart sont du canton de Chef-Boutonne, qui amènent aux foires les mulets de l'année par bandes de 30 ou 40. Ces jeunes bêtes sont attachées deux à deux par le licol, ou *accouées* les unes à la suite des autres derrière une jument sur laquelle est monté le conducteur. Il faut voir, au moment du départ, comme ces petites bêtes se débattent et tirent en arrière, pour se débarrasser des liens qui les retiennent. Elles se fatiguent énormément pendant la première heure, ensuite elles marchent très-tranquillement. En arrivant aux foires, elles sont logées sous des hangars, quelle que soit la rigueur de la saison. Enfin il s'établit directement des relations nombreuses entre les agriculteurs des différentes contrées du Poitou. Tel éleveur de la Vendée ou du Bocage, achète de père en fils les mules de tel producteur de la Plaine ou du Marais. Les familles se visitent alternativement à des époques fixes, et c'est pendant ces visites que les affaires se traitent. L'intimité vient sceller les relations que le commerce a établies. Ce n'est pas pour l'éleveur un mince avantage

que de connaître par ce moyen l'origine paternelle et maternelle des animaux qu'il achète et dont la prospérité doit assurer ses bénéfices. Il sait comment ils se comportent pendant le travail et l'engraissement, quelle taille ils doivent acquérir. De cette façon il peut s'épargner bien des déceptions. Tout en appréciant comme ils doivent l'être ces faits d'une haute portée morale que nous avons si souvent observés, nous devons ajouter, pour être vrais, qu'ils ne seront bientôt plus qu'un souvenir, et que la préférence désormais n'est plus guère accordée qu'aux écus. Les bonnes relations confraternelles n'ont pas cessé pour cela d'exister parmi les agriculteurs qui trafiquent ensemble de leurs bestiaux, mais les traditions ont reçu de cruelles atteintes des conditions nouvelles que le progrès a faites à l'économie rurale.

La valeur de ces animaux, qui est subordonnée aux demandes des pays étrangers et à l'activité du commerce dans le Midi de la France, est sujette par conséquent à des variations. Aussi le fermier se tient-il sur une grande réserve lorsqu'on vient chez lui pour acheter ses mules, si les cours n'ont pas été préalablement et approximativement établis par de nombreux achats opérés à une grande foire. Il se croit humilié s'il lui arrive de vendre une de ses mules 15 ou 20 fr. au dessous de ce qu'il croit être le cours. C'est chez lui une question d'amour-propre qui lui fera garder dans son écurie, pendant un mois, une bête qu'il aura jugée devoir être vendue 5 ou 10 francs au-dessus de l'offre qui lui aura été faite. Il la conduira à la foire jusqu'à ce qu'il arrive au prix qu'il avait fixé à l'avance, et le plus souvent tous ces déplacements le constituent en perte

de temps et d'argent. Du reste, si nous avons admiré parfois le bon sens et la persévérance de l'agriculteur poitevin dans ses entreprises, nous sommes loin d'avoir la même admiration pour sa prévoyance, qu'à chaque instant on trouve en défaut, dans les combinaisons complexes qu'exige l'exercice de sa profession.

Dans quelques communes du canton de la Mothe-Saint-Héraye, dans les Deux-Sèvres, on se livre spécialement à l'élevage du mulet entier, qui, acheté au sevrage, est conservé en stabulation permanente jusqu'à l'âge de deux ans, époque à laquelle il est vendu aux Dauphinois et aux Auvergnats. Il n'est pas rare d'en voir quelques-uns atteindre 8 et 900 fr., presque tous doublent le prix qu'ils ont coûté à la mamelle.

Le commerce des mules d'âge, *grandes mules*, n'a lieu qu'avec les étrangers. Ils les achètent en foire ou dans les fermes. C'est ordinairement la veille de chaque foire, *dite l'arrivée*, que se vendent les plus beaux produits. Presque toujours la concurrence s'établit entre les marchands de la même contrée, pour le plus grand avantage de l'éleveur.

Les acheteurs se divisent en 3 catégories : 1° Les Languedociens, les Albigeois, les Béarnais, les Gascons et tous les marchands du Midi de la France, emmènent les mules les plus grosses, les plus fortes et aussi les plus chères. 2° Les Espagnols choisissent les plus légères de corps et de membres, les plus grandes et celles ayant le plus de distinction ; les plus belles de ce groupe atteignent le même prix que les premières. Autrefois il y avait entre la mule béarnaise et la mule espagnole une différence de cent francs. Cette différence disparaît lorsque les qualités inhérentes à cha-

que groupe sont égales. 3° Les armateurs ou leurs représentants qui achètent les mules dites d'embarcation, plus petites, trapues et fortement membrées. Nous l'avons dit ailleurs, la mule se vend cent francs plus cher que le mulet.

Les principales foires pour les mules d'âge ont lieu, dans le département des Deux-Sèvres, à Sainte-Néomaye, Champdeniers, Niort, Celles et Melle, et à Fontenay dans le département de la Vendée.

La mule est rarement livrée le jour de la vente. Presque toujours l'éleveur la garde chez lui pendant plusieurs semaines, et cela sans rétribution aucune de la part de l'acquéreur. Cet usage, qui témoigne de la complaisance et de la générosité des fermiers du Poitou, a donné lieu à des contestations que les tribunaux ont constamment jugées en faveur du fermier, lorsqu'une bête gardée par lui attrapait un accident ou mourait dans son écurie dans l'intervalle qui séparait la vente de la livraison. Le marchand, qui serait obligé au fur et à mesure des achats de placer ses mules dans un endroit quelconque et à ses frais en attendant que son convoi fut complet, trouve un assez grand avantage à les faire nourrir gratuitement par l'éleveur, sans vouloir encore laisser à sa charge les risques et périls, lui qui a cessé d'être le propriétaire des animaux depuis le jour de la vente.

Au moment de la livraison a lieu la ferrure au compte du vendeur, et après la ferrure, très-souvent la saignée de la plupart des bêtes : cet usage tend à disparaître. Quand elles doivent voyager à pied, on en forme des bandes de 10 à 12, *accouées* les unes aux autres et le nez garni d'une

muselière pour les empêcher de manger le foin qui garnit la queue à laquelle elles sont attachées par une longe.

En voyant partir ces beaux animaux à l'œil vif, à la démarche assurée, portant haut la tête, on reconnaît difficilement les attelages qui, quelques mois auparavant, traînaient la charrue à travers nos plaines. Le fermier qui a beaucoup de coquetterie pour ses bestiaux, sait bien aussi parer sa marchandise : il orne sa mule d'une belle bride en cuir blanc, à œillères, dont les rênes partant du mors se réunissent au niveau du garrot en une seule lanière qui se continue le long du dos, des reins, et jusque sous la queue où elle forme une anse qui sert de croupière et force ainsi la mule à s'encapuchonner et lui donne l'aspect du cheval le plus brillant.

Il est difficile d'évaluer d'une manière certaine le nombre des mulets exportés annuellement par le Poitou ; cependant en rapprochant les chiffres fournis par des statistiques qui ont été consciencieusement faites, des données que l'expérience a fournies sur l'état de cette production, il n'est pas impossible d'arriver très près de la vérité.

L'industrie mulassière emploie en Poitou 50,000 juments environ, dont 38,000 sont livrées au baudet. En portant à la moitié le chiffre des naissances et en retranchant un dix-neuvième pour les mortalités ou les accidents, on obtient le nombre rond de 18,000 animaux versés dans le commerce. A la fin de la campagne, il ne reste pas en Poitou une seule mule ayant été engraissée pour la vente. Quelques-unes atteignent le prix énorme de 13, 14 et même 1,500 francs ; une grande quantité sont vendues 900 et 1,000 fr. En établissant la moyenne des prix de

vente à 600 francs, on obtient le chiffre énorme de 10,800,000 francs environ, que les étrangers viennent verser dans la province du Poitou en échange de ses mules. Si on pouvait calculer même approximativement à quel roulement de fonds donnent lieu les nombreuses transactions qui se font sur place par la vente des bêtes d'un an et de deux ans, on verrait que cette industrie est sans égale dans l'agriculture.

Dans toute opération qui a pour but la réalisation de bénéfices, il faut compter et déduire le prix de revient des objets fabriqués. Eh bien ! voyons ce qu'a coûté le mulet que l'on vend à quatre ans ? La mère, très-parcimonieusement nourrie, ne fait pas de grands frais à la ferme ; la paille et le foin qui composent sa ration servent à son entretien, à l'alimentation du fils qu'elle nourrit de son lait et de celui qu'elle porte et qu'elle nourrit de son sang. Entre le sevrage et le moment où le mulet va payer sa nourriture par son travail, il ne s'écoule guère que dix à douze mois, et encore depuis le mois de mai jusqu'à la fin d'octobre, il vit dans les pacages et d'un peu de paille ou de foin à l'écurie, suivant le degré plus ou moins avancé de l'agriculture de la ferme. A dater de l'âge de deux ans, où on lui met les harnais pour la première fois, il paie, par son travail et les engrais, la nourriture peu abondante dont sa sobriété se contente ; il ne fait de dépenses sérieuses que pendant son engraissement, qui dure environ trois mois. Il ne faut donc pas s'étonner de l'extension qu'a prise cette industrie ; ainsi le nombre des juments poulinières, dans le département des Deux-Sèvres, qui était, en 1816, d'après une statistique faite par M. Bouin, vété-

rinaire au dépôt d'étalons de Saint-Maixent, de treize mille, est arrivée aujourd'hui au chiffre de vingt-trois mille.

On comprend dès-lors que tous ceux qu'intéressent l'agriculture, à laquelle la prospérité de cette production se lie étroitement, qui sont jaloux des avantages que notre province retire de cette sorte de monopole, doivent la préserver de tout empiétement, et faire tous leurs efforts pour l'encourager et la maintenir dans la voie de progrès où elle marche depuis des siècles pour la plus grande gloire de notre pays.

TABLE DES MATIÈRES.

POST-FACE.

Appelé à l'Exposition universelle comme membre du jury au moment où cet ouvrage était livré à l'impression, je n'ai pu en corriger exactement les épreuves. Dans la précipitation du travail, des fautes typographiques se sont glissées, que je crois devoir signaler.

Eug. AYRAULT.

ERRATA

Page 93. Lisez au dernier paragraphe *enseignements* au lieu de *renseignements*.
— 100. — *cartilages* au lieu de *cortilages*.
— 115. — au dernier paragraphe le nom de *bridée* au lieu de *bride*.
— 128. — signe *typique* au lieu de *hippique*.
— 132. — *bouletures* au lieu de *boulitures*.
— 134. — *le bulbe* au lieu de *la bulbe*.
— 147. — *spéculation* rurale au lieu de *stipulation*.
— 161. — *dévient* en dehors au lieu de *deviennent*.
— 161. — que la paille est *chassée* du râtelier au lieu de *massée*.

NIORT. — IMPRIMERIE TH. MERCIER
rue des Yvers, n° 1.